TOME VI. N° 8 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 JUILLET 1921

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Un Pèlerinage franciscain

La Montée de l'Alverne

En 1224, saint François d'Assise fit une dernière et décisive visite à l'Alverne : ce fut l'année de la Stigmatisation... Il s'y rendait une fois encore pour se préparer par un jeûne de quarante jours à la fête de saint Michel, et comme à son premier voyage, ses compagnons étaient ses trois plus fidèles : Léone, Masseo et Angelo. Ils changèrent peu à peu leur itinéraire ; ils passèrent par Arezzo et par la vallée supérieure de l'Arno, suivant vraisemblablement l'ancienne via Abaversa qui, d'Arezzo, longe l'Arno en amont jusqu'à Rassina, traverse les villages de Sarna et de Dama, arrive au pied de l'Alverne et s'enfonce dans la vallée Santa se dirigeant vers la Romagne.

Arrivant par là, François d'Assise a vu de loin le mont Alverne dessiner sur l'horizon sa sombre crête, — qui lui donne l'aspect d'une gigantesque baleine échouée après un déluge préhistorique, — il l'aura salué, le saint mont, comme nous autres pèlerins le saluons, huit siècles après lui, en répétant ses propres paroles : « Salut à toi, montagne bénie,

salut à toi, montagne de prière, de pénitence et de paix et de joie ! il n'y a pas dans tout le monde de montagne plus sainte ! *Non est in toto sanctior orbe mons!* »

Dans les gorges pierreuses que dominent Sarna et Dama, sous la feuillée épaisse des châtaigneraies de Chitignano, les quatre voyageurs ont perdu de vue la montagne ; mais, lorsqu'ils débouchent sur le haut plateau dénudé (où s'élève aujourd'hui le groupe de maisons appelé les *case nuove*), voici que le mont leur apparaît et bien rapproché maintenant !...

Le voilà : avec sa hêtraie d'un beau vert nuancé et la masse sombre de sa forêt de sapins et, entre les hêtres et les sapins, là, au sud où il y a une petite clairière au-dessus d'un précipice, voici qu'une mince fumée monte vers le ciel... C'est la fumée du petit couvent ! Frère Léon et frère Masseo et aussi frère Angelo l'ont vue et l'ont signalée à saint François qui fait des efforts pour la distinguer avec ses pauvres yeux à demi aveugles... Mais s'il ne peut voir la fumée, il peut entendre — ô son si nouveau pour lui ! — la cloche qui sonne là-haut... C'est la cloche du couvent, la petite cloche de la nouvelle église, de l'église qui n'existait pas encore la dernière fois et que le comte Orlando vient de faire construire... L'église, la petite église que saint François d'Assise a voulu nommer « Notre-Dame-des-Anges », tout comme sa chère Portioncule ! La cloche tinte parce que les frères qui sont là-haut sur le mont ont aperçu et reconnu les quatre voyageurs qui gravissent le chemin, entre les énormes blocs de rochers éboulés, dans les prés où les bergers mènent leurs troupeaux bêlant entre les files des peupliers et le long des haies couvertes de mûres.

Oui, les frères les ont vus et c'est pourquoi ils saluent leur arrivée par ces carillons de fête. Et tandis que les cloches argentines continuent à carillonner au-dessus d'eux, saint François d'Assise et ses compagnons montent lentement la dernière pente. Ils passent devant le chêne où, la première fois, les oiseaux le saluèrent ; encore un dernier raidillon et les voici à la porte du couvent ; puis dans le couvent même, et d'abord dans la petite église dédiée à Notre-Dame. Toute petite est cette église, petite comme elle doit être pour convenir au pauvre frère François et à ses pauvres petits frères, et c'est en constatant cela que, le cœur plein de reconnaissance, le saint a dû entonner sa

Louange de toutes les vertus : « Salut à toi, dame de Pauvreté, car le Seigneur est avec toi et avec ta sœur, la sainte Humilité. Sainte dame de Charité, le Seigneur est avec toi et avec ta sœur, la sainte Obéissance ! O vous toutes saintes vertus, le Seigneur est avec vous, parce que vous venez de Lui et vous retournez à Lui ! Sainte Sagesse, toi qui confonds Satan et tous ses artifices ! Sainte et pure Simplicité, tu confonds toute la science mondaine et la sagesse charnelle ! Sainte Pauvreté, tu anéantis toute convoitise, toute avarice, tout souci pour les choses terrestres ! Sainte Humilité, tu confonds tout orgueil et tous les enfants du monde et tout ce qui est dans le monde. Saint Amour, tu anéantis toutes les tentations du démon et de la chair et toutes les peurs charnelles ! Sainte Obéissance, tu confonds toute volonté du corps et de la chair, et tu domptes le corps et fais qu'il obéisse à l'esprit et obéisse au prochain et à tous les animaux et bêtes féroces de manière que ceux-ci puissent faire avec l'homme ce qu'ils veulent et autant que Dieu le permet (1). »

Telle put être la première prière de saint François d'Assise dans la petite église qui venait d'être construite sur le mont Alverne.

Après qu'il se fut restauré avec un peu de pain et d'eau, il se retira dans sa cellule qui se trouvait sous le grand hêtre « à un jet de pierre du logis des frères » et pendant qu'il priait là, il contemplait le précipice qui, entre les parois du rocher, s'ouvre perpendiculairement derrière sa cellule. Au fond de cette crevasse est le *Spicco*, l'énorme bloc de rocher qui sort du sol comme un toit, sans soutien pour expliquer son équilibre, et sous lequel il aime tant à méditer. Comme la solitude est grande et le silence profond dans cet abîme entre les hautes parois des rochers couverts d'une mousse épaisse, éternellement mouillée comme des pleurs qui ne cesseraient pas de couler, semblables aux larmes que le saint versa sur la passion de Notre-Seigneur ! Que de fois il aura médité sur la passion du Christ lorsqu'il se retirait pour prier dans ces gouffres de la montagne ; car, lorsqu'il faisait oraison, « lui avait été révélé de Dieu que ces fissures si merveilleuses avaient été faites miraculeusement en l'heure de la passion

(1) *Salutis virtutum*, dans les *Opuscula S. Fr.*, p. 20-21. La plus ancienne église de l'Alverne fut commencée en 1216 et terminée quelques années après. L'actuelle *Chiesina* est bien à la même place, mais elle est un agrandissement de la primitive *Chiesina.*

du Christ quand, selon que dit l'Évangéliste (1), les pierres se fendirent (2). »

Puis vient le moment de prendre un peu de repos et le saint cherche son lit. C'est dans la même crevasse, mais tout au fond, dans la partie supérieure, et pour y arriver le petit homme maigre, dans son froc gris rapiécé, grimpe difficilement avec ses pieds nus, le long des blocs de pierre éboulés dans cette crevasse et qui obstruent le passage. Il rampe de rocher en rocher, se faufile dans les fissures, se courbe pour ne pas heurter sa tête contre le dur plafond et enfin il arrive à son lit... C'est une grande pierre plate, comme une table de dolmen, contre la paroi rugueuse et glacée qui forme le fond d'une caverne. Tout vêtu, il s'étend sur cette pierre et cherche à y trouver un peu de sommeil, mais devant lui, dans la paroi de rochers, un étroit couloir fait communiquer la caverne et l'extérieur et, par là, avec la douce lueur lunaire des nuits d'été, entrent aussi les mille bruits mystérieux et effrayants de la nuit. Bruissements inexplicables dans le feuillage, bruissements sur le sol comme une course de petits pieds légers sur les feuilles mortes, piaulements d'angoisse désespérés dans un nid d'oiseaux où la chouette s'est abattue, où la belette s'est glissée mordant les oisillons, suçant leur sang, les déchirant à mort... Les heures s'écoulent et le sommeil ne vient pas. Un courant d'air froid passe sur lui et le fait frissonner... la pierre est dure... Le sommeil ne veut pas venir... et dehors la nuit continue à être remplie de cette inquiétante vie nocturne, sinistre et malfaisante : ce sont des gémissements, des plaintes, des hurlements et des glapissements de bêtes sauvages qui habitent la forêt. D'ailleurs est-ce bien le loup qu'il entend ou n'est-ce pas plutôt le diable? C'est que ce soir, quand il récitait les complies, il lui semblait sentir comme une tête noire qui regardait par-dessus son épaule comme pour lire dans son livre (3).

Et le saint est là, étendu sur cette pierre au fond d'une caverne ouverte, sans porte ni cloisons, ni serrure ni verrou, exposé au vent et au froid, aux bêtes sauvages et aux démons...

(1) S. Matthieu, XXVII, 51.
(2) *Fioretti, Passerini*, p. 155. Pératé, p. 106.
(3) *In sero, cum dicebam completorium, sensi diabolum venire ad cellam* (*Spec. perf.*, éd. Sabatier, p. 193).

Comme il trouve long à attendre le matin, cette heure délicieuse de l'aube, quand frère Faucon jette bien haut son cri pour lui annoncer qu'il est temps de se lever et de saluer messire frère Soleil !...

Ainsi ont dû se passer les nuits de saint François sur l'Alverne, tandis qu'il murmurait cette prière : « Seigneur, je suis prêt à faire tout ce que tu veux et à supporter tout ce que les bêtes sauvages voudront me faire autant que tu leur permets. »

Mais il arriva qu'une nuit le Seigneur eut telle pitié de son serviteur qu'il lui envoya son ange pour le garder : « Lui apparut un ange avec grandissime splendeur, lequel avait une viole dans la main gauche et l'archet dans la main droite, et demeurant saint François tout stupéfait à l'aspect de cet ange, il mena une fois l'archet en haut dessus la viole, et soudain une telle suavité de mélodie adoucit l'âme de saint François et la suspendit de tout sentiment corporel que, selon qu'il raconta depuis aux compagnons, il doutait si l'ange avait tiré l'archet en bas, que, par intolérable douceur l'âme lui serait partie du corps (1). »

Quelques semaines plus tard allait se produire le grand miracle de la Stigmatisation, à propos duquel on lit dans les *Fioretti* : « En cette apparition admirable paraissait que tout le mont de la Verne ardit de flammes très splendides, laquelle resplendissait et illuminait toutes les montagnes et les vallées d'alentour, comme si ce fût le soleil sur la terre ; dont les pâtres qui veillaient en ces contrées voyant le mont enflammé en telle lumière alentour, eurent grandissime peur, selon qu'ils narrèrent depuis aux frères, affirmant que cette flamme avait duré sur le mont de la Verne l'espace d'une heure et plus.

« Semblablement, à la splendeur de cette lumière, laquelle resplendissait dans les auberges de la contrée par les fenêtres, certains muletiers qui allaient en Romagne, se levèrent, croyant que fût levé le soleil, et sellèrent et chargèrent leurs bêtes ; et cheminant, virent ladite lumière cesser, et se lever le soleil matériel. »

(1) *Fioretti, Passerini*, p. 162-163. PÉRATÉ, p. 111.

La nuit des Stigmates sur l'Alverne.

C'est la première fois que je passe, sur la sainte montagne, cette grande nuit, cette nuit où l'Alverne semblait en flammes... La nuit où Jésus apparut sous la forme d'un séraphin à son serviteur et imprima sur ses mains, ses pieds et son côté les cinq plaies saintes...

La nuit est froide et claire. Les étoiles scintillent. Nous voyons distinctement dans la blanche cour intérieure des tas de bois et des gerbes de foin ; au-dessus du toit émergent, sombres sur le ciel, les cimes des arbres de la forêt. Minuit va sonner et encore rien ne s'éveille dans le couvent, jusqu'à ce que, soudain, une joyeuse sonnerie de cloches résonne dans la nuit. C'est un carillon de fête qui me rappelle celui de la messe de minuit à Noël.

Ah ! cet office des matines de la nuit des Stigmates à l'Alverne ! Est-il possible de rendre cela par une description, pour quelqu'un qui n'y a jamais assisté? Est-il possible de le décrire de telle sorte que ce soit intelligible? Comment donner une idée du prix de tels instant à ceux-là qui en sont éloignés, indifférents, étrangers ou même hostiles?

La nuit des Stigmates, cette nuit du 17 septembre, comment et où l'ai-je passée pendant tant d'années avant de la passer ici? Et comment cette nuit-ci, entre le 16 et le 17 septembre 1912, se passera-t-elle dans le vaste monde en dessous de nous, qui repose dans les ténèbres, le monde qui dort ou qui pèche, qui aime ou qui hait, tandis qu'ici la montagne luit et chante, veille et loue Dieu !

Et au-dessus de toutes ces villes, dans les vallées et les plaines comme au-dessus des montagnes, s'étend la même nuit scintillante d'étoiles...

Nous nous asseyons et regardons autour de nous dans l'église. Les piliers en pierre grise se perdent dans l'obscurité de la haute nef où l'on distingue seuls les deux autels latéraux à la teinte plus claire des retables en maïolique de Della Robbia qui les ornent : à gauche, l'Annonciation, à droite, la Nativité. Nous ne sommes pas les seuls assistants dans l'église ; sur un autre prie-Dieu, nous reconnaissons le chanoine d'Arezzo, un peu plus loin le gros curé... sans doute son bonhomme de frère... ; chacun d'eux a comme nous une petite chandelle à la lumière de laquelle ils suivent l'office

dans leurs bréviaires. Il y a aussi quelques paysans, surtout des femmes, qui sommeillent sur les bancs dans les coins, même dans les confessionnaux, et ne se réveilleront que lorsque commencera la procession.

Tandis que la nef demeure dans l'ombre, le chœur s'illumine. L'autel est déjà paré pour la fête ; de grandes plantes, des campanules bleues en pot garnissent la balustrade du chœur ; les deux petites portes du chœur, à gauche et à droite de l'autel, sont recouvertes des rideaux de fête et les chandeliers eux-mêmes sont drapés d'une espèce de petite robe en étoffe à fleurs qui rappelle les cretonnes des housses chez nous, mais ici ce sont des ornements par quoi l'âme italienne exprime son besoin d'embellir et d'orner. Les prêtres et les frères qui officient ont revêtu les plus beaux et les plus précieux ornements du trésor de la sacristie. Les chants commencent. C'est le plain-chant modulé par des voix claires et pures, par de profondes et puissantes voix d'hommes chantant comme peuvent chanter ceux dont la patrie est au ciel et qui, un jour, suivront l'Agneau où il va et d'où il vient.

L'orgue est tenu par le grand musicien qu'est Padre Vigilio Guidi. Personne ne sait comme lui faire chanter toutes les voix puissantes de son instrument, réveiller la tourmente d'une fugue et l'apaiser ; lancer au-dessus des voix d'hommes des chants argentins et des trilles perlés qui semblent sortir du gosier d'un oiseau céleste qui chante dans le rayon de soleil d'un matin d'été éternel !... Puis c'est, soudain, un profond silence, si profond qu'il fait battre le cœur et de cet instant de recueillement s'élance le son d'une harpe céleste qui ne peut être faite, semble-t-il, d'un métal terrestre. Comme un torrent de beauté et de sainteté, les psaumes passent sur nous avec leurs antiennes qui les séparent et les leçons qui terminent les nocturnes — et qui consistent dans les cinquième et sixième chapitres de l'épître de saint Paul aux Galates, où tout le christianisme est résumé comme dans une somme, puis dans des lectures de saint Bonaventure, le délicat biographe du saint d'Assise. Mgr Deploige, Jacques L... et moi suivons l'office dans nos bréviaires ; un instant, involontairement, nous levons les yeux de dessus nos livres — c'est celui où se chante à la fin du troisième nocturne le répons de la septième leçon : *Granum purum; excussa palea, summum Regis intrat in*

horrea. Vivo pani morte junctus, vita vivit vita functus. « Le pur froment passé au crible, entre dans le grenier du très Haut Roi. Au Pain de Vie dans la mort uni, vit éternellement le défunt. » Ces simples paroles sont portées par la pureté des voix et des sons de harpe qui les accompagnent jusqu'aux cimes de la plus haute poésie... Il semble soudain qu'on voit le ciel s'ouvrir, et l'on perd le sentiment de tout ce qui est de la terre et du monde... Puis on entonne le *Te Deum*, suivi de laudes, avec sa longue file de louanges, et enfin, après une heure et demie d'attente, vient le moment où les paysans endormis sur les bancs et accroupis dans les confessionnaux se réveillent ; le moment pour lequel ils sont venus et ont sacrifié une nuit de repos : la procession à laquelle ils vont prendre part.

Il y a à l'Alverne trois églises : la petite, l'ancienne *Chiesina* dont la partie la plus antique remonte au temps de saint François qui l'avait consacrée à Notre-Dame-des-Anges ; puis l'église proprement dite (*Chiesa maggiore*) où nous sommes en ce moment, qui fut commencée en l'an 1348 et terminée en 1459 ; enfin, à environ cent mètres de distance de la *Chiesa maggiore*, sur le rocher même où saint François reçut les Stigmates, s'élève la petite chapelle bâtie en 1264 par le comte Simon de Batifolle, la *Cappella delle Stimmate*, ou le *Stimmate* — comme on l'appelle tout court. — La *Chiesina* se trouve à l'entrée du couvent, en face du portail ; la *Chiesa maggiore*, un peu plus haut, sur la *Piazza del Quadrante* entourée sur trois côtés par les constructions du couvent et sur le quatrième fermée au-dessus du précipice par un mur bas. Un corridor — le long duquel, à ciel ouvert, un prolongement de la place forme comme une rue dallée — relie l'église à la chapelle des Stigmates. C'est par ce corridor que la procession passe deux fois par jour pour se rendre à l'endroit où eut lieu le grand miracle. Car ce n'est pas seulement cette nuit, mais toutes les nuits, pas seulement demain, jour de fête, mais tous les jours que les frères de l'Alverne se rendent en chantant des psaumes à la chapelle édifiée par Simon de Batifolle en l'honneur de la Stigmatisation. La légende dit qu'une seule fois au cours des siècles (à peu près sept siècles) les frères omirent la procession nocturne. C'était avant qu'on eût construit le corridor. Cette nuit-là, la neige tourbillonnait autour du couvent et s'était amoncelée devant la porte de

l'église. Voyant cela, les frères avaient rebroussé chemin; ils étaient rentrés. Mais le matin suivant, quelle ne fut pas leur surprise d'apercevoir dans la neige une file de traces, petites traces légères de pattes d'oiseaux, empreintes de pattes de lièvres et de belettes, de blaireaux, de martres, de renards et de chats sauvages, en somme, tous les oiseaux de la forêt et tous les animaux sauvages de la montagne! Or, toutes ces traces suivaient à la file le même chemin dans la même direction, vers la chapelle des Stigmates!...

Alors les frères comprirent et ils eurent honte. Les frères de saint François d'Assise n'ayant pas eu le courage d'affronter la tourmente de neige pour aller comme de coutume vénérer leur père spirituel là où il avait été stigmatisé, les animaux avaient pris leur place et s'étaient rassemblés tous pour faire la procession, depuis nos sœurs Fauvettes jusqu'à notre frère Faucon, depuis notre frère Rouge-gorge jusqu'à messire frère Loup. Aujourd'hui, un tel miracle n'a plus lieu de se répéter, car, depuis 1582, le long corridor couvert sert d'abri au parcours de la procession, sauf aux jours de fêtes où, au retour, au lieu de passer par le corridor fermé comme à l'aller, elle revient par le corridor extérieur parallèle, prolongement de la place.

La procession commence. Mais comment rendre avec de pauvres mots toute l'impression de cette procession nocturne de l'Alverne? Après les laudes, on chante le *Benedictus* et à la récitation des dernières prières de la longue liturgie du matin succède un moment de silence, tandis que les prêtres qui ont officié devant l'autel disparaissent derrière les rideaux fleuris, dans le chœur où les frères se rassemblent. Le rideau de droite se soulève et en tête de la procession apparaît le premier des novices — le plus âgé d'entre eux — portant la croix, la simple croix franciscaine, en bois, avec la lance et l'éponge d'hysope fixées de biais sur les branches de la croix.

La croix sort portée par ce jeune frère isolé. Pieds nus dans ses sandales, la dure corde bien serrée autour des reins sur la grossière tunique brune, il apparaît seul et jeune comme saint François le fut lui-même une fois... La croix s'avance, la croix qui, pour saint François, était la plus sublime chose du monde, la croix dont il apparut, en songe, à frère Pacifique, transpercé comme par deux épées. La croix s'avance. Elle descend par les trois marches du chœur

dans la nef, suivie de tous les frères divisés en deux files. Elle s'avance lentement vers le haut portail de l'église, grand ouvert sur la nuit, et elle s'y enfonce suivie des frères qui cheminent en chantant l'hymne composée il y a sept siècles en l'honneur de la croix, la croix de Jésus et de François. Et derrière les frères suivent les fidèles, paysans, touristes, femmes, ecclésiastiques, pèlerins de la Romagne et Mgr Deploige de Louvain, et l'écrivain Joergensen du Danemark...

Portée bien haut par le novice dont la longue cape brune tombe jusqu'aux talons, la croix nous précède, isolée, car les deux files des frères glissent à droite et à gauche le long des parois du corridor, et nous autres pèlerins faisons de même... et la croix reste au centre s'avançant lentement, solennellement, comme une barrière royale : *Vexilla regis prodeunt.*

La marche lente des frères rythme leurs voix fortes et, strophes après strophes, se déroule l'hymne exaltant le prix de la croix et l'honneur de l'Alverne : *Crucis christi, mons Alvernæ recenset mysteria.* Les dernières strophes vibrent plus sonores, plus profondes que les autres, c'est comme un son de cloches :

Vertex montis inflammatur
Vicinis cernentibus :
Cor Francisci transformatur
Amoris ardoribus;
Corpus vero mox ornatur
Mirandis stigmatibus
Collaudetur crucifixus,
Tollens mundi scelera,
Quem laudet concrucifixus,
Crucis ferens vulnera,
Franciscus prorsus immixus
Super mundi fœdera (1).

(1) La cime de la montagne s'enflamme
A la vue de tous aux alentours,
Et le cœur de François est transformé
Par les ardeurs de l'amour.
Et soudain son corps est orné
Des merveilleux stigmates.
Soit loué le Crucifié
Qui efface les crimes du monde.
Le concrucifié le loue aussi,
Il porte les plaies de la croix.
François, avec pitié, se penche
Sur les péchés du monde.

Quelle puissance simple et sûre ont ces voix monastiques et quelle concision admirable du texte de la vieille hymne! Quelle plénitude, par exemple, dans ce seul mot : *Concrucifixus* qui caractérise saint François ! Léon Bloy avait raison quand il appelait le latin d'Église « la langue de Dieu ». Aucune autre langue, en effet, n'unit comme ce latin tant de majesté à tant de douceur, et tant de clarté à tant de profondeur (1).

Nous voici arrivés presque à l'extrémité du long couloir dont les murs à droite sont couverts de grandes fresques à demi effacées et à gauche des quatorze stations d'un chemin de croix. Nous passons devant une porte à côté de laquelle se trouve une fenêtre munie de barreaux de fer et d'un volet de bois ouvert à l'intérieur, et nous voilà au bout du corridor où un grand crucifix est pendu sur le mur du fond entre deux fenêtres basses et grillagées. En passant devant cette croix, les paysans, rapidement, baisent les pieds du crucifix avant de s'engouffrer, à la suite de la procession, dans un escalier, éclairé par la lampe qui brûle devant une image de la Madonna fixée au-dessus de l'arc de la voûte.

L'escalier mène à une espèce de petit vestibule où se trouve un confessionnal ; de là, la procession se rétrécit pour passer par une porte étroite, et une sorte de remous se produit dans la foule, à cause du désir que tous ont de prendre de l'eau bénite. C'est une confusion de mains étendues, de bras qui se croisent, de doigts qui s'étirent pour porter une goutte d'eau bénite à la main d'un ami, ou même d'un voisin.

Nous traversons une petite chapelle toute illuminée, qui n'est que l'antichambre, si l'on peut dire, du sanctuaire ; là, un autel est surmonté d'une statue polychrome moderne représentant saint François assis sur un rocher avec frère Faucon perché sur un tronc de hêtre à côté de lui : le saint, en extase, a la main posée sur un livre ouvert (2).

(1) L'hymne *Crucis Christi* fut écrite par un Français, le frère Gérard, général de l'ordre franciscain en 1329. Il composa également l'office de la fête des Stigmates (Sbaraglia. *Sappl. Romæ*, 1806, p. 172).

(2) Cette chapelle, appelée *Cappella della Croce*, fut édifiée le 21 août 1236 sur l'emplacement de la seconde cellule de saint François où le saint se retira pour passer le carême de la Saint-Michel qui précéda la stigmatisation. Les oiseaux venaient l'y visiter et frère Faucon y venait le réveiller. Ce fut là également que le saint se fit ouvrir par trois fois l'Évangile par frère Léon, et y lisant

Puis vient un vestibule plus petit que le précédent ; nous sommes tout contre la porte de la chapelle des Stigmates au fond de laquelle je reconnais le grand retable en maïolique blanche et bleue de Della Robbia : la Crucifixion. Ici se passe quelque chose à quoi je ne m'attendais pas : la procession traverse la chapelle, alors que la dernière fois, après s'y être arrêtée un moment, elle repassait par où elle était venue.

Mais cette nuit c'est fête et quand c'est fête la procession ne revient pas par le même chemin. A la suite des frères, après s'être inclinés rapidement pour baiser la grille de bronze qui protège la pierre de la Stigmatisation (cette pierre juste au milieu du pavement de la chapelle indique l'endroit où se produisit le miracle), les paysans gravissent les trois marches de l'autel, devant lequel ils font une génuflexion, et se dirigent vers une petite porte percée dans le mur à droite.

Nous aussi, pèlerins nordiques qui nous trouvons à l'extrémité de la procession, nous nous agenouillons au passage et baisons la grille de bronze au-dessus de la pierre. Passé la petite porte, nous nous trouvons tout d'un coup en plein air... et il nous semble que le ciel est si haut, si haut !... La nuit étoilée de septembre scintille au-dessus de nous qui cheminons au fond d'une étroite et profonde crevasse entre le mur extérieur de la chapelle des Stigmates et la paroi proéminente du rocher.

Les frères, en tête de la procession, avancent à travers un passage creusé dans le roc, sorte de tunnel, qui avec les lumières des petits bouts de chandelle posées dans les creux de rocher et sur les pierres saillantes, fait penser aux catacombes un jour de fête. En traversant la chapelle, on ne chantait plus ; maintenant les frères entonnent le psaume 50 et les paysans autour de nous répondent alternativement les versets. A la sortie du passage souterrain, nous nous retrouvons dans une sorte de rue de village pavée de larges dalles entre la muraille extérieure du corridor qui mène à la chapelle des Stigmates et une succession de petits oratoires le long du parapet. Nous sommes dans le prolongement de la *Piazza del Quadrante* où, à la lumière des étoiles, je vois arriver les frères précédés de la croix. La porte de

par trois fois la Passion du Christ, comprit par ce présage qu'il devait s'unir aux souffrances du Sauveur dans les douleurs de sa Passion avant d'arriver aux joies du ciel.

l'église est grande ouverte, les cierges sont allumés sur le maître-autel; je presse le pas pour rattraper les frères qui sont dans l'église, mais avant d'entrer moi-même, je me retourne et regarde, au-dessus du parapet, le précipice qui plonge dans les ténèbres. La nuit s'étend au-dessus de la terre endormie et le grand ciel est plein d'étoiles qui brillent au-dessus des montagnes sombres... Il est deux heures et demie du matin quand Mgr Deploige, Jacques et moi rentrons dans notre chambre avec la sensation d'un retour de messe de minuit, à Noël.

« Comme le bon Dieu est bon, dit Monseigneur, pourvu qu'on veuille bien le laisser faire ! »

La lumière est éteinte et nous allons nous endormir quand Jacques s'écrie : « Écoutez ! Qu'est-ce que c'est? »

Nous prêtons l'oreille. Un son de clochette nous arrive de dessous la fenêtre : une sonnerie légère, comme le tintement d'une clochette d'argent. Notre fenêtre donne sur la forêt où personne, à coup sûr, ne se promène avec une clochette.

« Peut-être porte-t-on le viatique à quelque mourant, suggère Monseigneur. » Peut-être, mais alors le bruit s'éloignerait, tandis qu'au contraire il persiste au même endroit, là, sous notre fenêtre.

Nous écoutons longtemps. Tantôt le tintement est là, tantôt il cesse...

Alors une vieille tradition me revient à l'esprit, une légende que je raconte à mes amis belges. On dit que comme Notre-Seigneur descendit après sa mort dans les limbes où il alla prêcher les esprits retenus en prison et les délivra, de même saint François descend lui aussi la nuit avant sa fête dans le purgatoire pour délivrer ses frères et ses sœurs qu'il y trouve.

« Et qui sait, ajoutais-je, s'il n'est pas précédé d'un ange qui l'éclaire sur le chemin des abîmes et qui sonne avec une petite clochette d'argent afin que les pauvres âmes en l'entendant comprennent que leur délivrance approche. »

JOHANNES JOERGENSEN.

(*Traduit du danois en collaboration avec l'auteur par* ANDRÉE CAROF.)

Philosophie du Krach

On perd un temps et un papier précieux en discutant rétrospectivement sur l'opportunité et la possibilité du sauvetage de la *Banque industrielle de Chine.* Cette puissance énorme, chaotique et despotique, LA BANQUE, intéresse l'opinion autant qu'elle peut au martyre de sa fille orientale, et crie bien haut qu'elle a fait son devoir, tout son devoir, envers la défunte. Chef de file, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* fait publier partout qu'elle a généreusement offert au gouvernement français les moyens de soutenir l'établissement en péril. Et de bons esprits déplorent avec elle, de la meilleure foi du monde, la fermeture de tant de guichets qui appuyaient le développement de notre commerce avec les jaunes et qui rehaussaient notre prestige chez eux.

Mais la question bancaire ne se réduit pas aux deux krachs manqués de la *Société centrale des Banques de province* et à la fermeture de la *Banque industrielle de Chine.* Les lecteurs de *la Revue universelle* se rappelleront sans doute que nous avons prédit ici, le 15 avril 1920, un grand krach financier sans précédent dans notre histoire économique. Ce krach se développe normalement, comme un bon film, épisode par épisode, partie par partie, tableau par tableau. Et celui-là est dupe ou complice, qui s'attache à l'une des péripéties du drame et prétend en changer le cours logique et nécessaire.

Quelques jours après l'article *Crises et krachs* auquel nous venons de faire allusion, la panique s'emparait de la Bourse de Paris. Les changes s'effondraient, et les valeurs de pétrole suivaient le mouvement. Toute la cote était entraînée dans la baisse, et des spéculateurs, en nombre incalculable, tombaient rudement sur le sol.

Les banques étaient les premières atteintes par le krach. Outre qu'elles spéculaient elles-mêmes, et de toute leur âme, sur les changes et sur les valeurs à change, elles avaient consenti de forts découverts à des clients sur le nantissement de valeurs pétrolifères. Elles réalisèrent leurs gages, mais sans couvrir les avances qu'elles avaient faites.

Leur contenance fut excellente. Aussi bien, elles n'étaient pas en péril. Le semestre serait mauvais, voilà tout. On se rattraperait sur le suivant. Malheureusement, le krach de la Bourse s'était déclaré en même temps que commençait une crise économique universelle. Les affaires tombèrent à rien et les affaires dangereuses prirent soudain, dans chaque banque, une importance inattendue. Il n'en était pas une qui n'eût lourdement misé sur quelques opérations hasardeuses, comptant sur le gros courant habituel pour couvrir la mauvaise chance.

Tout vint pourtant à manquer à la fois. Les unes avaient joué sur les frets, et les frets s'effondraient. Les autres attendaient tout d'une hausse du riz, et les cours du riz se dégonflèrent. Il en était qui n'avaient d'espoir que dans les rhums, et les rhums n'existaient même pas.

Cependant l'industrie, atteinte aussi par la baisse des prix, réclamait de nouveaux crédits, et les banques ne pouvaient même pas maintenir les crédits anciens qu'elles lui avaient ouverts. C'est alors que les banques les plus menacées, celles qui ne pouvaient faire face à leurs échéances, annoncèrent le paiement de gros acomptes sur des dividendes qu'on pouvait prévoir magnifiques. C'est alors aussi que se place la deuxième période aiguë du krach, marqué en décembre, à son début, et en février, à son terme, par un plongeon profond des cours des différentes banques à la Bourse de Paris.

On fut contraint d'avouer alors, à demi-mot, que la *Société centrale des Banques de province* et que la *Banque industrielle de Chine* connaissaient des moments difficiles. Mais des banques d'un renom meilleur se faisaient leurs

garants, assuraient leur trésorerie, ou en remaniaient les conseils, ou chassaient les directeurs malheureux ; et, par mesure de précaution, on s'assurait d'une sorte de protection, de garantie tacite de l'État sur les opérations de ces banques.

Le public s'inquiétait, néanmoins. Pour le rassurer, les banques, à l'envi, annoncèrent la mise en paiement de dividendes magnifiques. On verra plus tard, quand le scandale sera clos, qu'un très grand nombre d'établissements financiers ont distribué, pour l'exercice 1920, des dividendes fictifs. Il ne faut pas s'y tromper : le premier semestre de cette année avait bien commencé, mais le krach de mai a fait perdre tous les bénéfices réalisés, et au delà pour beaucoup ; dans le deuxième semestre, il n'y a pas eu d'affaires, en dehors du placement de l'emprunt français. D'où auraient pu provenir les beaux dividendes qu'on a payés? Certainement, quelques-unes de nos banques disposaient de réserves *ad hoc* ou de comptes-tampons, de telle sorte qu'on ne pourra leur reprocher un jour d'avoir fait des prélèvements sur le capital social afin d'acquitter leurs dividendes. Mais non toutes. Cela sera mis en lumière par les autorités compétentes au moment fatal.

Cependant, le sauvetage de la *Banque industrielle de Chine* et celui de la *Société centrale des Banques de province* ne laissaient pas de traîner. La Banque de France avait fait tous les sacrifices possibles, et les agents sauveteurs, *Banque de Paris et des Pays-Bas* et *Banque de l'Union parisienne* en tête, avouaient leur impuissance. Un grand effort fut fait pour la *Société centrale* qui n'avait, somme toute, qu'un trou d'une cinquantaine de millions. Pour la *Banque de Chine*, il était plus gros, il approchait de sept cents millions, et l'on sait dans quelles conditions, ou tout au moins on a lu ce qu'il a plu aux pouvoirs politiques et financiers de nous communiquer sur les conditions dans lesquelles le gouvernement français a refusé d'associer le pays plus avant aux destinées de cet établissement. Le troisième épisode du krach était fini.

* * *

N'espérez pas qu'il soit le dernier et, surtout, n'allez pas dire qu'il eût clos la série si l'on avait soutenu la *Banque industrielle de Chine*. Encore une fois, dans une série d'événements aussi considérables, et où la volonté de l'homme

se révèle si faible, il ne faut pas s'attacher à considérer chaque fait en lui-même et le vouloir traiter isolément. Le mal s'est attaqué à toute l'industrie bancaire française, et, soutenus ou non, les organismes malsains seront emportés. N'espérez pas que le renflouement de la *Société centrale des Banques de province* en prolonge beaucoup la vie. Il faut juste espérer qu'il serve à la faire mourir honnêtement, paisiblement, sans souffrance pour elle ni pour les siens.

Vous objecterez que le cas de la *Banque industrielle de Chine* n'est pas tellement nouveau, et que le sauvetage du *Comptoir d'Escompte*, en 1889, a parfaitement réussi. Oui, et l'aventure du Comptoir d'Escompte, toutes proportions gardées, n'était pas individuellement trop différente de l'aventure de la *Banque de Chine*. Nous la revoyons... Elle débute par une scène de cinéma : le 5 mars 1889, en plein mardi gras, le directeur du Comptoir d'Escompte se fait sauter la cervelle. Il portait un beau nom, lui aussi, un beau nom français. Mais il était faible. Il avait suivi les suggestions d'un Conseil d'administration faible également, inspiré par des spéculateurs sans vergogne, dont les meneurs n'étaient pas Français. Un syndicat s'était formé, appuyé sur la puissance financière du *Comptoir d'Escompte*, et guidé par la *Société des Métaux*, pour l'accaparement des cuivres. Les cours des cuivres avaient doublé. Puis, soudain, le métal ne s'était plus vendu. Le syndicat avait essayé la lutte contre le consommateur récalcitrant. Plutôt que de consentir à des pertes légères, il avait entraîné le *Comptoir d'Escompte* dans des combinaisons financières extravagantes, telle la création de la *Compagnie auxiliaire des Métaux*, qui devait faire des avances contre warrants de marchandises invendables aux cours proposés... Mais n'entrons pas dans le détail des irrégularités, des folies qui furent alors commises. Ce qui nous intéresse, c'est l'allure du krach et le sauvetage du Comptoir.

Les actions valaient encore 850, contre 1 010 quelques mois auparavant, le jour même du suicide de son directeur. Le lendemain, les déposants se précipitèrent à ses guichets. Le 6, le 7 et le 8 mars, avec le secours de MM. de Rothschild frères et des établissements de crédit, le Comptoir d'Escompte put rembourser 150 millions, cependant que ses actions tombaient à 515. L'aide, toutefois, de la haute finance étant insuffisante, M. Rouvier fit encore prêter au

Comptoir 100 millions par la Banque de France, sur la garantie de son papier de commerce et sur la garantie subsidiaire de divers banquiers. Les cours des actions tombèrent à 380, mais la panique s'arrêta.

Aussi bien, un plan de reconstitution du Comptoir d'Escompte était déjà prêt. MM. Moreau et Monchicourt, administrateurs provisoires de l'ancien établissement, prirent au nom de leurs actionnaires les arrangements nécessaires avec des groupes financiers, et l'actuel *Comptoir national d'Escompte de Paris* sortit de leurs tractations.

On voit avec facilité, si sommairement que nous ayons résumé l'histoire du krach du Comptoir d'Escompte, on voit les traits communs de ce krach et du krach de la *Banque industrielle de Chine.* Des deux côtés, tentatives d'accaparement, spéculation, opérations extra-bancaires, faiblesse et incompétence de l'administration et de la direction. On serait tout porté à en déduire qu'un même traitement, appliqué à la banque qui vient de disparaître, aurait produit les mêmes effets et qu'il est regrettable qu'on ait laissé mourir un établissement qui pouvait devenir utile au pays.

C'est qu'on voit mal les différences profondes qui existent entre les deux événements, ou pour mieux dire, que l'un fut un cas isolé, tandis que l'autre est inséparable du krach collectif. L'année 1889 marque, dans l'histoire économique de la France, une date de grande prospérité. Les krachs de l'*Union générale* et du *Panama* avaient pu ruiner ou affaiblir des fortunes privées sans toucher en rien à la fortune productrice, sans diminuer longtemps l'essor industriel du pays qui devait s'affirmer dans cette Exposition universelle dont nous souhaitons de tout notre cœur de revoir un jour la pareille. Les établissements financiers, pour la plupart, travaillaient avec prudence, avec trop de prudence, c'est tout ce qu'on pouvait leur reprocher. Ils n'étaient pas engagés dans des affaires similaires d'accaparement. Le Comptoir d'Escompte mis à part, ils n'étaient autant dire pas mêlés à l'affaire des cuivres (1). Ne valait-il pas mieux, dans cet équilibre économique et financier presque complet, parer au choc subit que recevait un des plateaux de la balance?

Les choses ne sont pas du tout les mêmes, aujourd'hui. Le

(1) Sur les 8 000 actions de la *Compagnie auxiliaire des métaux*, la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, par exemple, n'en possédait pas 300.

déséquilibre économique et financier est total, et l'équilibre ne pourra revenir que par une grosse perte de tare. L'industrie bancaire, on le sait, s'est développée à l'extrême depuis la guerre, dans un pays dont l'industrie manufacturière ne se reprenait que bien lentement. La « reprise des affaires » a consisté essentiellement dans la fondation d'innombrables banques, et dans l'accroissement démesuré des proportions de celles qui existaient déjà. Il y a près de deux millions de Français en moins sur le territoire de la France de 1914, mais il s'y trouve des milliers de banques et d'agences de banque en plus, et quelque cent mille employés de banque supplémentaires.

Comment éviter que les pires catatrophes ne se déchaînent sur un pays qui voue tout le surcroît de son énergie, qui fait servir toutes ses forces nouvelles à un commerce d'argent qui, limité par les besoins naturels de l'industrie et de l'agriculture, ne devient, lorsqu'il les dépasse, qu'un agio stérile, qu'une spéculation pernicieuse?

Les banques de 1918-1921 n'ont pas plus cherché à aider, à développer, à encourager l'industrie française qu'elles ne le faisaient avant 1914. Il faut bien spécifier qu'il s'agit des grandes banques d'affaires et des établissements de crédit centralisés, car les banques régionales sont nombreuses, qui ont eu ces hauts soucis et auxquelles l'industrie nationale doit de subsister. Mais tous ces Comptoirs, ces Crédits, ces Caisses tentaculaires qui grouillent frénétiquement depuis la guerre, à quoi songeaient leurs fondateurs ou leurs administrateurs en les multipliant? A rien. Ils suivaient un courant, le courant trouble, le courant de la mauvaise monnaie. Ils spéculaient sur les changes et croyaient faire de splendides affaires à mesure que la valeur du franc s'abaissait. Les emprunts incessants, l'émission ininterrompue des bons de la Défense nationale leur assuraient la matérielle. Et pour les gros bénéfices, ils les attendaient de la hausse des prix, du stockage des marchandises, de l'accaparement...

Il n'y a pas une banque d'affaires ou un établissement de crédit, en dehors d'un petit nombre d'établissements privilégiés, contrôlés de près, qui n'ait fait son ordinaire, depuis 1918, d'opérations contraires à l'intérêt national, opérations qui depuis mai 1920 se retournent contre elles et les menacent dans leurs propres intérêts, dans leur vie.

Elles connaîtront toutes l'heure du grand règlement de

compte. Il ne s'ensuit pas qu'elles doivent toutes, comme la *Banque industrielle de Chine*, déposer leur bilan et fermer leurs bureaux. Mais nous ne savons s'il en est une qui puisse au moins éviter de supprimer ou de diminuer pendant bien des années les beaux dividendes, et, si l'actionnaire se réveille un jour, les participations scandaleuses que s'attribuent les administrateurs au détriment des souscripteurs du capital social. Et ce sera là mal petit, car le nombre des banques qui doivent totalement disparaître est élevé. Aussi, ne plaignez pas la *Banque industrielle de Chine.* Si ce n'avait pas été celle-là, c'en aurait été une autre... et ç'aurait été celle-là néanmoins ! Elle était condamnée, car elle portait en soi toutes les raisons de mourir.

La pléthore des banques, la disproportion de ces organes avec la fonction qu'ils doivent remplir et qu'il ne leur appartient pas de déterminer, se traduit par deux signes qu'entre tous autres nous voulons indiquer, et qui, aussi bien, s'inscrivent au compte *Frais généraux.*

C'est d'abord l'insuffisance technique du personnel bancaire, depuis le chef de notre première banque jusqu'au dernier compteur de coupons du changeur d'en face. Le métier de banquier proprement dit est fait sans goût, sans intérêt, sans application. Étudier le détail d'un crédit par acceptations? Préparer un amortissement? Voyez-vous le directeur d'une grande banque s'abaisser aujourd'hui à une telle besogne? « Je fais des affaires, moi », répond-il avec dédain. Faire des affaires, cela consiste à « warranter » des rhums qui n'existent pas, à accorder des crédits à des hommes sans état civil, à faire l'important, à taper du pied. Quant aux employés qui servent sous ces hommes, ils sont les plus incapables du monde. Il en faut deux ou trois, là où un seul, en 1914, suffisait. Ce n'est pas leur faute ; on les utilise à tort et à travers, on ne les instruit pas, et, pour l'avenir qui les attend, ils ne souhaitent vraiment pas de s'instruire. Mais au total ils coûtent cher, bien qu'individuellement mal payés, et leurs chefs aussi, dont les moindres impairs déplacent une longue théorie de zéros.

Le deuxième signe — grave et coûteux — de l'encombrement bancaire, nous ne le prendrons pas dans la série immobilière : chacun sait que les banques font successivement évacuer toutes les maisons du centre des villes. Mais les privilégiés, qui peuvent connaître le détail de la comptabilité

des grandes banques, — ils sont rares, mais nous en savons, — reculent, épouvantés, devant l'inflation de leur budget de publicité. Les banques tiennent une grande partie de la presse par la publicité qu'elles lui font distribuer. Mais la presse tient les banques par leur concurrence même. Qu'on nous entende bien, nous ne prétendons nullement que la presse mette le couteau sur la gorge des banques et les rançonne l'une après l'autre. Nous savons bien qu'il n'en est absolument rien. Mais la force des choses, la seule force des choses, accrue par la multiplication bancaire, détermine tout naturellement, selon le jeu, libre mais inévitable, de la concurrence, un élargissement constant du budget de publicité de chaque banque en son particulier. Pour un chiffre d'affaires à peine doublé, et pour un bénéfice accru de 150 pour 100, nous en connaissons qui ont dû quintupler leur budget de publicité d'avant-guerre.

Avec ce que leur coûte un personnel médiocre et une direction gloutonne, cela suffirait à les mener à la culbute, s'il n'y avait le reste...

*
* *

Nous aurions malgré nous une tendance facile, comme tout autre, à étudier le cas de chaque banque, et à résoudre pour elle des difficultés dont nous savons bien qu'elles ne sauraient être au préalable définies que collectivement. Il nous faut faire effort pour retourner à la conception collective, et, qu'on nous passe le mot, il n'y en a pas d'autre, à la philosophie du krach.

Nous avons affirmé qu'il était loin d'être terminé. Psychologiquement, cela se démontre. Croyez bien que les banques ne seraient pas intervenues comme elles l'ont fait, si elles ne s'étaient pas senties menacées. Toutes les banques. Il ne faut pas se tromper sur la générosité, sur le patriotisme, sur la charité des sauveteurs accourus. Leur charité est, nous vous l'assurons, des mieux calculée. Quand la *Banque de Paris et des Pays-Bas* est venue au secours de la *Société Générale*, lors du krach des sucres, en 1911, elle obéissait au plus prudent instinct de conservation. Lorsqu'elle prit la *Banque industrielle de Chine* à bout de bras, comme on a dit, en janvier 1921, ce n'était point par bonté d'âme, mais à deux fins : 1° empêcher, restreindre, étouffer le scandale ; 2° étendre sa domination sur un nouveau fief.

Elle a longtemps nourri, en effet, un rêve d'hégémonie financière. Elle, *Banque de Paris et des Pays-Bas?* Non pas, mais la branche française de la dynastie financière qui est derrière elle, et qui lui fait faire toutes les opérations qu'elle ne peut pas faire à son propre nom, financièrement honoré, nationalement suspecté.

On est étonné, quand on réfléchit à l'organisation de cet établissement, on est étonné de constater qu'il n'est pas organisé du tout. Son Conseil est lamentable, ses directeurs piteux, encellulés, d'ailleurs, comme des maniaques dans leurs cabanons. Des révolutions de palais s'y déchaînent périodiquement, qui devraient changer les influences directrices. Elles demeurent pourtant, que l'exécutif y soit Hollandais, Suisse ou citoyen du monde. Elles demeurent, parce qu'elles ne viennent pas de la Banque de Paris même, parce qu'elles ont éclos ailleurs, et parce que la dynastie qui les conserve ne s'en sert sans doute à son tour que sur l'ordre d'une puissance tout à fait mystérieuse dont les desseins sont difficiles à pénétrer.

Mais pour rester dans le domaine du réel et du tangible, il n'en est pas moins vrai que nonobstant la puissance de ses maîtres secrets, et malgré son ambition visible, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* paie et paiera son tribut au krach bancaire. Rien ne l'en peut défendre. Les établissements de crédit qui n'ont point fait d'affaires du tout, depuis 1918, ou qui les ont réduites au minimum, pourront seuls échapper aux mauvais traitements. Mais celle-là ayant fait des affaires, ayant même, comme accaparement, fait choix de l'accaparement des affaires, ne peut voir l'avenir, à moins qu'elle ne soit tout à fait aveugle, sans appréhension.

D'où cette allure agitée de terre-neuve auprès d'une rivière qu'elle prend depuis janvier. D'où cet appel qu'elle fait lancer à l'opinion par ses communiqués à la presse. D'où cette agitation qu'elle entretient encore — sans aucun espoir, remarquez-le — autour de l'affaire enterrée de la *Banque industrielle de Chine*. Une autre puissance, d'ailleurs, la conserve dans ses bons sentiments : la *Standard Oil*, qui, avec elle, a partie liée, et qui se réserverait peut-être d'intervenir pour sauver les sauveteurs, ou pour s'en donner l'air, comme elle fit croire un jour qu'elle avait gagné la guerre...

Vaine agitation, calculs inutiles, espoirs pleins de désillusions. Le krach financier français est merveilleusement

ordonné, et ce ne sont ni la *Banque de Paris* ni la *Standard Oil* qui sauront y changer autre chose qu'une ou deux échéances, ni s'y soustraire, même, s'il est de nécessité que la première y passe.

Nous aurions pu écrire : le krach financier « qui désole » la France. C'est à dessein que nous avons rejeté cette formule classique. Car le krach ne désole pas le pays. Certes, nous sommes le premier à déplorer le sort des pauvres gens qui se demandent aujourd'hui quand ils reverront l'argent qu'ils ont, de confiance, apporté aux guichets magnifiques, et ce qu'ils en reverront. Mais l'accident n'est pas irréparable. Ils ne perdront pas tout, ces honnêtes gens. Il y a des responsables. Il en est de riches, de très riches, qu'il faut faire payer jusqu'à leur dernier sou. L'accident n'est pas irréparable, et les accidents qui vont venir non plus. M. Doumer a dû confusément le sentir, quand il a eu le courage dont, pour notre part, nous voulons le louer hautement, de répondre à l'orgueilleuse *Banque de Paris :* Non. N'eût-il que cette force négative, M. Doumer l'emporte sur beaucoup de ses prédécesseurs.

Nous avons eu la chance de prédire l'an passé, en bonne date, un krach financier de belle qualité et de longue durée. Nous nous étions fondés, pour oser lancer cette prophétie, sur des comparaisons historiques, et aussi sur des bilans détaillés que tout le monde ne possède pas. L'intuition, aussi, y était pour quelque chose, et une certaine connaissance du métier et de ses hommes.

Pareillement, nous croyons pouvoir dire aujourd'hui : le krach continue. Les replâtrages ne tiendront pas, et l'édifice bancaire va craquer ailleurs. Ce seront sans doute les établissements de crédit surgonflés qui seront atteints les premiers, ces établissements qui, sous une forme restreinte, rendaient des services avant la guerre, et qui, en multipliant leurs agences, ont fait aux établissements de premier ordre une concurrence de taux d'intérêts auxquels on ne saurait travailler. De nombreuses sociétés financières de troisième ordre seront touchées en même temps. Cherchez-les parmi celles qui ne correspondent pas à un besoin absolu, à un besoin permanent de l'industrie française, ou qui subsistent aussi par une concurrence échevelée, extravagante.

Pour finir, pour la bonne bouche, nous aurons, des grandes banques d'affaires, l'aveu officiel de leurs propres difficultés.

Nous n'avons pas affirmé, qu'on le remarque, que tous les établissements que nous indiquons ci-dessus sauteraient comme une mine en ne laissant que poussière autour d'eux. Il leur appartient encore de faire un krach mou. Qu'ils s'unissent, qu'ils fusionnent, qu'ils restreignent petit à petit leur champ d'action, aujourd'hui démesuré. En matière financière, le malthusianisme n'est ni un crime, ni un péché, ni une faute. La France a besoin de savants, d'industriels, de colons, de cultivateurs : elle a trop de banquiers et d'employés de banque.

S'ils ne nous croient pas encore, les événements les instruiront bientôt d'une façon plus brutale. Mais que la France, surtout, n'ait aucune crainte du krach le plus étendu, qu'elle ne redoute point de voir tomber les édifices hideux dont la Finance bastille toutes ses places ; leur chute lui rendra des bras et des cerveaux français, elle ensevelira peut-être sous les décombres ou fera fuir jusqu'en leur patrie abandonnée les étrangers sans aveu qui ont donné au pays des mœurs financières dont ils ne voudraient pas chez eux.

ERNEST TISSERAND.

Souvenirs de captivité et d'évasion [1]

II

Dans les derniers jours de mai, une grande nouvelle vint mettre le camp en révolution. Par ordre de la kommandantur, tous les sous-officiers qui avaient refusé de travailler ou qui n'avaient pas un emploi précis, allaient être réunis en un convoi et expédiés dans un camp de représailles. Une atmosphère de mystère entourait ce départ ; interrogés sur notre nouvelle destination et sur le caractère de représailles de ce déplacement, les caporaux boches restaient muets et affectaient l'ignorance.

Le 1er juin, par un temps radieux, nous nous rangeâmes en colonne par quatre devant le camp. Ce départ, pour beaucoup d'entre nous, n'allait pas sans déchirement ; il rompait bien des liens de sympathie et d'affection lentement formés par ce long exil supporté en commun. Je pensais aux figures que j'avaies vues tous les jours pendant deux ans : Delattre, Maistre, Humblet, Marangé... et que je ne verrais plus jamais. En tout cas, plus en Allemagne. En France, peut-être... bien loin, plus tard...

Sur la route, nous formions l'assemblage hétéroclite et disparate de tout convoi de prisonniers : des uniformes de toutes les couleurs, des calots, des képis, les bagages (les valises invraisemblables fabriquées avec des débris de caisses

(1) Voir *la Revue universelle* du 1er juillet 1921.

à biscuit) juchés, ficelés sur les épaules. Comme les fourmis, nous portions nos richesses sur notre dos. Au dernier moment, des officiers donnèrent l'ordre d'ouvrir tous les sacs, toutes les caisses. Toutes les boîtes de conserves nous furent enlevées. Prévoyant que nous partions pour le règne de la Faim, nous nous étions munis de quelques provisions : sardines, corned-beef, lait condensé... tout ce que nous pouvions supporter comme charge sans fléchir. Ces conserves nous permettraient toujours « d'aller » quelques jours. Et maintenant, voilà qu'il fallait tout abandonner, toutes les boîtes fermées, sous le prétexte qu'elles pouvaient contenir des secrets. Elles jonchèrent bientôt le sol, égrenées en petits tas le long de la route, roulant dans le fossé, où sans doute un quart d'heure après notre départ les Boches viendraient faire la cueillette en se gaussant des bons « Franzosen » donateurs involontaires !

Vorwaerts, marsch (En avant, marche !). Notre colonne s'ébranla. Massés à la porte du camp, nos amis que nous quittions agitaient des mouchoirs dont nous aperçûmes encore longtemps, après que nous eûmes gagné le tournant de la route, le petit nuage blanc au-dessus de la palissade de clôture.

Nous n'apprîmes le nom de notre nouvelle résidence qu'en y parvenant. Après une journée entière de chemin de fer, nous débarquions à la station de Lechfeld, située dans les environs de Munich, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest. Il était environ huit heures du soir. Des ronflements de moteurs nous firent lever la tête. Dans l'air radieux et calme, empourpré par le soleil couchant, des avions en quantité innombrable passaient, tournaient, viraient comme des hirondelles. D'autres, après des vols d'essai, allaient, comme des oiseaux fatigués, se poser dans la plaine — une grande plaine absolument dénudée, qui s'étendait à perte de vue sans un accident de terrain et qui ressemblait à un désert de sable et de cailloux. Nous nous trouvions évidemment dans un centre d'aviation et nous promettions d'avance, des vols dont nous serions témoins, une certaine distraction, au milieu de la monotonie de notre vie de captifs.

Le camp de prisonniers proprement dit — voisin de l'école d'aviation — dans lequel nous pénétrions en colonne par quatre, pliant sous le poids de nos bagages ficelés sur notre dos, nous parut, après Hammelburg, un monde.

Nous suivions de véritables rues. Dans cette ville grouillante et cosmopolite (nous apercevions des Serbes, des Roumains, des Russes, des Italiens, etc.), de vrais quartiers étaient constitués par des sortes d'îlots carrés ceints de fils barbelés. Dans chacun de ces îlots, de ces parcs, se trouvaient, grimaçants comme des fauves, derrière la clôture barbelée, les représentants d'une nation. Nous reconnaissions au passage, derrière les barreaux de la cage, les faces asiatiques, le sourire bridé du Turkestan ; les yeux sévères et tristes, le teint olivâtre des Serbes, etc... Tous ces malheureux, entassés dans leurs « box » respectifs, nous regardaient défiler, la face collée aux fils barbelés, avec la curiosité mélancolique du captif qui voit arriver le « nouveau ».

Nous parvînmes, après une longue marche, au camp français, c'est-à-dire au parc qui, au milieu de cette immense agglomération grillagée, nous était destiné.

Il faisait nuit. Nous prîmes possession de nos baraques qui ressemblaient à toutes les innombrables baraques pour captifs dressées en Allemagne. D'immondes paillasses visqueuses étaient rangées les unes contre les autres dans une sorte d'étable mal éclairée par de petits hublots.

Le lendemain matin, nous pûmes nous rendre mieux compte de l'aspect de notre domaine.

Notre camp offrait une disposition toute différente de celle d'Hammelburg. Là-bas les baraques que nous occupions se trouvaient au centre du camp, ne laissant entre elles et la clôture barbelée qu'un mince « promenoir » en terre battue. Ici, les baraquements, massés dans le voisinage de la porte d'entrée, occupaient toute la première partie du camp. Derrière eux s'étendait un immense espace libre de forme quadrangulaire, sans un arbre, mais où le gazon poussait et qui laissait pour les promenades un champ beaucoup plus vaste.

Cet espace quadrangulaire était pris sur la vaste plaine du plateau de Munich dont le regard n'apercevait point le fond, sinon d'un côté et d'une façon particulièrement frappante pour des yeux de prisonniers. Quand le temps était clair (il le fut pendant tout ce magnifique mois de juin), nous distinguions parfaitement, au sud, les montagnes de neige du Tyrol et, un peu plus à l'ouest, celles de Suisse dont ne nous séparaient pas plus de quatre-vingts kilomètres à

vol d'oiseau. Notre œil touchait la terre de la liberté. Cette ligne neigeuse, tremblant à l'horizon dans une vapeur de mirage qui la confondait quelquefois avec le ciel, nous faisait indéfiniment rêver.

Tel qu'il s'offrait à nous, avec son arrière-fond de rêve et de tentation, avec son immense pelouse carrée, abandonnée à nos évolutions de péripatéticiens, notre camp nouveau était plus sympathique que l'ancien.

Le premier soin du prisonnier en arrivant dans un camp est de faire connaissance avec sa clôture. Celle-ci était encore plus rigoureuse que celle d'Hammelburg ; elle était constituée par un triple rang de fils barbelés, très élevés, séparés par un fossé. Je constatai tout de suite qu'il y avait peu d'espoir de ce côté.

Il y avait déjà des occupants au camp de Lechfeld quand nous y entrâmes. Des nouveaux se joignirent à eux dans la semaine qui suivit notre arrivée. Nous nous rendîmes vite compte du milieu où nous nous trouvions. Lechfeld était un camp de sous-officiers, de sergents, venant de tous les coins de Bavière et dont le trait commun était d'avoir jusqu'à présent refusé de travailler comme volontaires au service de l'Allemagne. La Bavière concentrait dans ce camp ceux qu'elle considérait à la fois comme des inutiles et comme des réfractaires. Elle comptait leur faire payer cher leur esprit de résistance. Nous nous en aperçûmes vite.

L'expression « mauvais esprit » n'offrait naturellement pas le même sens pour les Français que pour les Boches. Ce qui pour eux était synonyme d'insubordination et d'opiniâtreté têtue signifiait pour nous fermeté. Le « mauvais esprit » devenait le « bon esprit ». La moyenne morale du camp de Lechfeld était très supérieure à celle d'Hammelburg. Plus de caractère, plus de dignité, plus de « cran ».

Nous nous aperçûmes vite qu'au camp de Lechfeld les moyens de répression n'étaient point choisis parmi l'arsenal des procédés « militaires ». Point d'exercices, point de corvées commandées, plus de ridicules parades...

Dans ce camp vaste et aéré, ce large clos gazonné où nous pouvions nous ébattre, nous rouler, sauter et courir aussi libres que des poulains mis au vert dans un pré, dans cette enceinte où retentissait à peine l'accent du Boche, où la présence de l'ennemi se bornait à quelques rares uni-

formes feldgrau de caporaux circulant rapidement sans nous molester, nous eussions vraiment mené une vie de cocagne et presque oublié notre qualité de prisonniers, si une personne plus redoutable que Germania elle-même n'était venue nous la rappeler : la Faim.

Le soleil, la faim, voilà les deux impressions dominantes qui restent dans ma mémoire quand je pense aux quarante jours d'été que je vécus à Lechfeld.

Ces jours de juin se succédaient uniformément éclatants, radieux et torrides. Tous les matins se levait un soleil aussi magnifique que la veille qui, pendant toute la journée, déversait sur nos têtes ses flots de lumière. Au-dessus de l'immense plaine de Lechfeld, si vaste que, comme la mer, comme tous les grands horizons, elle donnait la sensation physique de la rondeur du globe, se tendait le velum bleu du ciel qu'emplissait la vibration de la chaleur. Les grillons, les cigales s'égosillaient dans le gazon brûlé et roussi tous les jours un peu plus par le soleil et qui ressembla bientôt à un grand paillasson. Dans le milieu du jour, c'était la seule voix qui s'élevait vers le ciel. Les prisonniers, demi-nus, faisaient la sieste dans l'obscurité des baraques, dans l'ombre, traversée de-ci de-là par les flèches de lumière que laissaient filtrer les interstices de la toiture et où dansait la poussière.

Ils dormaient, jetés sur leurs paillasses, tandis que dehors se déchaînait l'ardent soleil. Ils dormaient efflanqués, l'estomac vide, d'un sommeil que troublaient les rêves de la faim.

C'était là le supplice que l'Allemagne, devant notre refus de travail, avait tout naturellement songé à nous appliquer comme la répression la plus facile, la moins coûteuse, et aussi comme la vis de pression la plus efficace. A la grève des bras croisés, la grève des ventres. On verrait bien qui tiendrait le plus longtemps !

Plus de colis. Ceux-ci continuaient à arriver de France, à affluer en flot intarissable. Seulement ce flot était détourné de son but, capté en route. Les paquets alimentaires ne nous étaient plus délivrés. Ils s'arrêtaient en chemin dans les kommandanturs. Destinés aux estomacs français, ils étaient accaparés par les ventres boches qui en faisaient grande ripaille. Quelque part en France, il y avait une mère qui se saignait aux quatre veines pour enrichir de friandises

coûteuses, tendrement choisies, le colis qu'ouvrait en riant un feldwebel à casquette plate. Cette suppression brusque de notre bien, ce vol, fut à peine coloré d'un prétexte : une petite note de deux lignes, affichée dans le camp, nous avertissait que nous avions à subir les conséquences de mauvais traitements infligés aux prisonniers allemands en France. Représailles...

Le seul but réel pour le Boche était bien entendu de s'emplir les poches.

Au dépit de nous voir frustrés de notre bien se mêlèrent vite, quand nous eûmes consommé le peu de provisions que nous avions pu emporter sur notre dos, les tiraillements de nos estomacs.

A partir du 1er juin 1917, nous ne reçûmes plus aucun colis individuel de France, mais l'Allemagne continuait à assurer notre subsistance. Voici de quelle façon !

Le matin entre sept et huit heures (la kommandantur nous laissait faire la grasse matinée autant que nous le voulions), avait lieu la distribution du café : de l'eau noire très chaude, obtenue par une décoction de glands et d'écorce, sans addition de sucre ni de saccharine.

A onze heures, la soupe. Trois menus alternaient avec une parfaite régularité de roulement.

Menu I. — Choucroute de rutabaga. Ce légume, que je n'ai jamais tant vu qu'en captivité, — une espèce de betterave fourragère très grossière — nous était donné sous une forme un peu nouvelle. Non plus en rondelles fraîches, comme à Hammelburg, mais en minces lanières suries et conservées dans des tonneaux. Tous les matins entraient dans le camp deux ou trois grandes futailles remplies de cette affreuse choucroute, une choucroute dont le petit salé était absent ! Pour rendre cette mixture, je ne dis pas mangeable, mais absorbable, il fallait, avant de la faire cuire, la laver longuement à grandes eaux. La tâche de la matinée consistait donc à « préparer » le rutabaga, en pétrissant et en malaxant longuement, sous des robinets d'eau courante, ces paquets de lanières aigres, jusqu'à ce qu'elles aient été un peu débarrassées de leur acidité fermentée. Ce massage laborieux prenait plusieurs heures. Dûment lavé, relavé, douché, pétri, le rutabaga de conserve était cuit, dans de l'eau salée tout simplement. Nous n'avions ni beurre ni

graisse. Ce qui sortait des chaudières, malgré toute la bonne volonté des cuistots (des sous-officiers français volontaires), était à peu près immangeable. Ces paquets de filaments incolores et insipides déposés tout fumants dans les écuelles constituaient plus une charge pour l'estomac qu'un aliment.

Menu II. — Le caviar. Des œufs de poisson conservés, contenus, comme la choucroute de rutabaga, dans d'immenses tonneaux. Quel était le poisson qui fournissait ces œufs? Je ne sais. On se doute que le caviar dont nous régalait la kommandantur de Lechfeld n'avait que le rapport le plus lointain avec le caviar d'Astrakan, avec le coûteux et délicieux hors-d'œuvre des bons grill-rooms de Paris ou de Londres. Le caviar pour prisonniers ne devait pas être très coûteux, car il nous était fourni avec libéralité. Le gouvernement bavarois — il faut lui rendre cette justice — ne regardait pas à la quantité. Chaque prisonnier recevait une pleine écuelle de cette affreuse pâtée jaune et visqueuse, à l'odeur fétide. Ces œufs couleur paille, tout petits et agglutinés, donnaient une impression de gélatine. Nous pensâmes à du frai de grenouille traité chimiquement. La puanteur qui s'échappait souvent de ces tonneaux qui avaient voyagé dans des wagons surchauffés, quand nous soulevions le couvercle, était affreuse. Le caviar représentait, dans l'échelle de l'innommable nourriture, un degré de plus que la choucroute de rutabaga. Presque aucun d'entre nous n'avait le courage de tremper ses lèvres dans ce grouillement malodorant de petits œufs gélatineux.

Menu III. — C'était le pire. De la viande, de la viande en grande quantité, abondamment distribuée par larges quartiers. Qui eût vu le spectacle de loin eût conclu que l'Allemagne nourrissait généreusement ses prisonniers. Il fallait s'approcher, sentir, goûter, et c'était abominable !... Cette viande si libéralement accordée provenait d'animaux abattus pour cause de maladie : tuberculose, charbon, infections multiples... c'était de la pourriture qu'on nous livrait. (L'Allemagne voulait bien abandonner aux Français ce qui l'eût elle-même empoisonnée. Cette viande, consommée telle quelle, eût rapidement dépeuplé les camps par les empoisonnements mortels qu'elle eût produits.) Pour

éviter ce résultat, l'empoisonnement certain, qui eût été trop frappant, trop « massif », l'Allemagne employait le procédé suivant : ces viandes corrompues étaient traitées à l'autoclave, portées chimiquement à une très haute température qui les stérilisait en tuant les redoutables bacilles. Cette opération ingénieuse était monopolisée par une société qui en avait le brevet : la *Kadaver-Verwertungs-Gesellschaft* (littéralement : Société pour l'exploitation des cadavres). La Société pour exploitation des cadavres arrivait à extraire les graisses, les fibres, les os, de ces bêtes mortes de maladie, et à utiliser le tout. Rien ne se perdait. A nous, on réservait les viandes sortant de ces manipulations.

Est-il utile d'ajouter que cette chair ainsi aseptisée perdait en même temps que ses toxines toute espèce de goût et de propriétés nutritives? Il restait du caoutchouc !

Du caoutchouc rouge, coriace, spongieux qui, cuit dans l'eau bouillante, reprenait une fade odeur de pourriture et que le plus affamé des animaux carnassiers n'eût pas touché.

Le cœur se soulevait devant cette nourriture de cauchemar. Le soir, vers six heures, avait lieu, comme le matin, une distribution de café de gland sans sucre.

Rutabaga, œufs de poisson, viande pourrie, voilà tout ce que le gouvernement allemand nous donnait à manger, en y ajoutant pour la journée environ 300 grammes de pain K.

Nous fûmes mis à ce régime exclusif pendant trois semaines. La faim qui nous tenaillait l'estomac ne nous décidait pas à toucher au caviar ni à la viande. Nous vivions sur les 300 grammes de pain K et sur le rutabaga de conserve.

L'aspect du camp changea rapidement. Nous étions arrivés de divers coins de Bavière avec de bonnes mines et des joues pleines. De jour en jour les joues fondaient, les corps s'efflanquaient, les physionomies devenaient plus tendues, empreintes de cette inquiétude spéciale que prend le regard de l'animal laissé trop longtemps à jeun.

Au début, nous avions utilisé la grande pelouse du camp pour organiser des parties de football, des concours de saut ; cette émulation sportive dura aussi longtemps que les quelques provisions que nous avions pu emporter d'Hammelburg sur notre dos. Quand les quelques boîtes de graisse, de riz, de légumes secs, les quelques tablettes de

chocolat, qui constituaient nos réserves portatives, furent épuisées, le zèle des sportifs diminua. La sagesse indiquait de ne point gaspiller un capital de forces qu'on ne pouvait récupérer.

Le temps était immuablement radieux, les prisonniers affamés remplaçaient les exercices actifs par des cures Kneip, des bains de soleil. Ils faisaient deux ou trois tours de piste, pieds nus, et puis se couchaient sur l'herbe, le torse découvert, s'exposant pendant deux heures aux rayons qui leur bronzaient la peau.

Quelques-uns allèrent plus loin encore dans la voie de la simplification du costume. La torture de la faim à laquelle on nous soumettait nous donnait bien le droit de ne pas nous préoccuper de la pudeur des sentinelles. Celles-ci, de placides landsturm bavarois, contemplaient avec un certain étonnement ce camp Kneip d'un genre nouveau, tous ces corps de prisonniers disséminés dans le gazon et offerts au soleil.

Ce camp de la Faim, tous ces prisonniers étendus demi-nus sur la vaste pelouse, parmi les grillons et les cigales dans la chanson de la chaleur, cette immense plaine sans arbre, sous l'étincellement de l'été, les allées et venues machinales des sentinelles baïonnette au canon, qui, sous le soleil vertical, faisaient à peine une tache d'ombre sur le sol, me laisse un ineffaçable souvenir.

Personne ne se plaignait. Nos ventres criant de famine, nous évitions de parler de nourriture.

Au bout de quelques semaines, nous fut communiqué par les sous-officiers boches un appel au travail comme volontaires pour les besognes des champs ou des usines. Le plan allemand, le chantage de la faim, se dévoilait nettement. Chacun d'entre nous savait que chez des paysans ou à l'usine il serait à peu près nourri. Le coup de sonde était donné quand on nous jugeait mûrs.

A l'honneur du moral du camp de Lechfeld, il faut dire que très peu de prisonniers s'offrirent. Avant de céder à cette pression brutale, avant d'être pliés par la faim au service de l'ennemi, nous voulions avoir épuisé nos dernières capacités de résistance.

Il y eut aux appels plusieurs évanouissements dus à l'épuisement. Ces cas se multipliant, l'état physique du camp devenant inquiétant, la kommandantur se décida,

vers la fin de la troisième semaine, à nous faire donner, non pas nos colis individuels mais les biscuits envoyés en caisses collectives par le gouvernement français. Les 300 grammes de pain K furent remplacés par six biscuits de 50 grammes chacun, qui constituaient toute notre alimentation et qui nous permirent de ne pas mourir de faim. Le biscuit est fait d'excellente farine et, sous un petit volume, nourrissant. Aucun prisonnier de guerre ne peut penser sans reconnaissance à ces petits blocs compacts et durs, semés de trous minuscules, qui le sauvèrent si souvent de la famine chez les Boches.

Le problème dès lors consista pour nous à « durer » tout un jour avec nos six biscuits (ce que nous donnait l'administration boche ne comptait pas). Nous les emportions dans nos poches et les grignotions alors, couchés dans l'herbe, parcelle par parcelle.

On put mesurer là la force des caractères : les énergiques s'imposaient une discipline, des « repas » réguliers, espacés jusqu'à la fin de la journée ; les faibles avaient tout mangé à midi. Leur après-midi était creuse et triste.

Il fallait de la volonté pour ne pas dépasser le trait d'ongle marqué dans la bonne pâte cassante et brune : les dents machinalement allaient plus loin, empiétant sur le terrain réservé pour le repas prochain...

Les moindres petites croûtes laissées au fond des poches, dans les coins, étaient raclées et avalées.

Le soir venait. Le soleil, tous les jours, se couchait dans un linceul de pourpre et d'or. C'était l'heure des avions. De toutes parts ils s'élevaient dans l'air calme et rayaient l'étoffe lumineuse du ciel de leurs courbes, de leurs volutes, de leurs spirales. Au-dessus et tout près de nos têtes, ces bourdonnements d'insectes étaient assez intenses pour couvrir nos voix. Nous distinguions très nettement les pilotes, les hommes ennemis qui dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, bombarderaient les nôtres.

A 9 heures résonnaient les trois appels du clairon boche, les trois notes lugubres du couvre-feu qui tintent encore dans ma mémoire.

Nous nous jetions tout habillés sur nos paillasses.

Je m'éveillais souvent la nuit de mon sommeil traversé par ces rêves de la faim qui vous offrent en visions de mirages tout ce que vous refuse la réalité. Je sortais de la baraque.

Dehors étincelait la nuit d'été. Aucune rumeur humaine ne troublait son déroulement magnifique. Je pensais à des nuits semblables autrefois, avant la guerre...

Je rentrais dans la baraque, je retrouvais mes compagnons qui se retournaient en gémissant sur leurs grabats, et qui n'auraient rien à manger demain.

* * *

Dans les premiers jours de juillet, mon camarade, l'aviateur Gaston de La Guerrande, vint me trouver, me prit à part et me demanda si je serais disposé à tenter une nouvelle évasion. Il me proposait une combinaison ingénieuse, hardie et séduisante, à laquelle j'adhérai aussitôt.

Parmi nos camarades nouveaux de Lechfeld se trouvait un sergent aux cheveux d'argent, mais à qui son âge (exactement quarante-huit ans) n'enlevait rien de sa vigueur physique (large, musclé, bien découplé, il tenait bien sa place au fottball), ni de sa jeunesse d'énergie (il avait l'élan, l'audace optimiste de la vingtième année). Fredy (diminutif de Friedrich) Stoll, Suisse d'origine, naturalisé Français en 1907, sculpteur de talent, était parti en enthousiaste dans les premiers jours de la mobilisation pour défendre sa patrie d'élection. A la bataille de la Marne, il était tombé blessé entre les mains de l'ennemi. Interné au camp de Grafenwohz en Bavière, il avait à la fois par son talent d'artiste — il avait édifié une statue monumentale à la gloire du soldat français — et par l'autorité avec laquelle il s'employait auprès des Boches au mieux des intérêts de ses compagnons de captivité, conquis une place exceptionnelle au milieu de ses camarades. Cette situation l'avait suivi à Lechfeld où il était arrivé à peu près en même temps que moi. Stoll s'imposait. Ce Suisse au bleu regard d'acier, à la crinière et au profil de lion, possédait cet ensemble de dons physiques et moraux, ce rayonnement magnétique d'énergie, qui au milieu d'une collectivité détache tout de suite une silhouette sur le fond gris de la toile. Il se portait d'ailleurs de lui-même au premier plan. Il aimait jouer un rôle et méritait de le jouer.

Au bout de quelques jours, ce fut lui qui, à côté du capitaine boche, un soliveau incapable, prit en qualité d'interprète (il parlait mieux l'allemand que le français) la direc-

tion des rassemblements de compagnie, de la discipline intérieure des baraques, etc. Il se servait de l'ascendant que son aplomb et son énergie lui conféraient auprès des autorités allemandes pour appuyer énergiquement les plaintes et les revendications de ses camarades. Son activité, sa volonté, faisaient de lui l'homme indispensable : indispensable au Boche, indispensable au Français.

C'était de sa part que Guerrande venait me trouver pour me proposer le plan suivant :

Stoll s'était procuré, au camp d'où il venait, par d'habiles corruptions, et avait réussi à apporter jusqu'à Lechfeld un uniforme boche complet, un uniforme de feldwebel, auquel rien ne manquait, ni les cocardes, ni les galons, ni même le revolver. Celui-ci était, il est vrai, en bois verni, mais de loin, dans sa gaine de cuir, jouait admirablement une arme véritable. Cet uniforme, caché au fond d'une caisse, avait échappé à toutes les fouilles. Il devait, dans la pensée de son propriétaire, devenir la cheville ouvrière d'une évasion collective.

Stoll, revêtu de sa tenue de Boche, entrant dans le rôle d'un feldwebel emmenant deux prisonniers français en détachement de travail, prendrait avec lui deux de ses camarades qu'il pousserait devant lui, porteurs de leur uniforme bleu horizon, et avec lesquels il franchirait sans encombre la porte du camp. La sentinelle de service rendrait les honneurs au passage du « feldwebel ».

L'idée était drôle, la solution élégante. Le plan avait les chances les plus sérieuses de réussir. Il demandait de la part de l'exécuteur — les deux compères n'avaient qu'un rôle absolument passif — la connaissance de l'allemand, et beaucoup de toupet. Stoll remplissait abondamment les deux conditions.

J'ajoute, pour être complet, que ce projet demandait un grand courage. Découvert, il pouvait valoir à son auteur les peines les plus sévères pour abus d'uniforme ennemi : dix ans de travaux forcés, à la rigueur même douze balles dans la peau.

Stoll proposait à Guerrande et à moi de nous prendre avec lui et de nous faire partager ses chances. Nous ne pouvions lier notre fortune à un meilleur compagnon, ni mettre nos espoirs dans une entreprise mieux montée.

Tous les détails étaient prévus et résolus. Stoll, à l'aide

d'une complicité boche, s'était procuré un ordre de transport, revêtu en belle et due forme du cachet de la kommandantur, portant en allemand le signalement des deux *Kriegsgefangene* d'Harcourt et de La Guerrande et mentionnait comme destination le kommando de Staufen.

Cette petite ville se place dans l'extrême pointe sud de la Bavière, sur la grande ligne ferrée Munich-Zurich, entre Immenstadt et Lindau, exactement à quinze kilomètres ouest de cette dernière ville. C'est la station de chemin de fer la plus rapprochée de la frontière autrichienne, dont la séparent cinq kilomètres. Du moment où nous choisissions nous-mêmes notre kommando, il était indiqué d'opter pour le point le plus rapproché de la frontière.

Notre plan d'évasion comportait l'utilisation du chemin de fer de Lechfeld jusqu'à Staufen (via Kempten-Immenstadt) et la marche à pied de Staufen jusqu'au Rhin en direction sud-ouest à travers une bande de territoire autrichien. Ce dernier projet — le trajet à pied — calculé à vol d'oiseau n'excédait pas une quarantaine de kilomètres, mais il traversait une contrée montagneuse et très difficile où nous aurions à compter avec des altitudes de près de deux mille mètres et des sentiers à peine frayés. (Les difficultés devaient dans la réalité se révéler plus ardues que nous ne les avions escomptées.)

Pour réussir, il nous fallait franchir deux frontières : la frontière allemande-autrichienne d'abord, constituée par une crête abrupte de montagnes séparant la Bavière du Vorarlberg ; la frontière austro-suisse ensuite, constituée par le cours même du Rhin. Celui-ci serait passé à la nage en amont du lac de Constance (entre Feldkirch et Bregenz). D'après les renseignements dont nous disposions, le fleuve était, dans cette région et à cette saison, rapide mais peu large (une soixantaine de mètres). Il ne fallait pas, bien entendu, songer à utiliser les ponts, gardés militairement (1).

(1) Les ponts du Rhin furent cependant utilisés au cours d'une évasion — ainsi que je devais l'apprendre plus tard — et voici dans quelles conditions de folle et presque légendaire audace : un Français, trompant dans la nuit le poste de garde autrichien, s'engagea, non pas *sur* le pont, mais *sous* le pont. Il s'accrocha par les mains à la structure de fer intérieure des arches et, le corps pendant au-dessus de l'eau, parvint en progressant lentement, en déplaçant successivement ses mains, malgré l'immense fatigue, jusqu'à l'autre bout, jusqu'à la rive suisse.

Les deux parties les plus scabreuses de l'aventure étaient comme de juste les deux frontières, surtout la dernière : le Rhin à la nage. Les renseignements recueillis à ce sujet dans le camp, qui comptait beaucoup de compétences en évasion, étaient contradictoires. Certains représentaient le fleuve comme un obstacle facilement franchissable pour un nageur normal. D'autres parlaient de courant torrentiel, de remous dangereux.

Je ne veux point cacher que ces dernières voix m'étaient désagréables à entendre. Mon parti était pris. Je savais que cette nouvelle tentative comportait pour moi de grands risques. Je me connaissais comme un nageur médiocre. Je savais que, quittant le camp déjà très débilité par un régime de famine subi pendant plusieurs mois, je parviendrais au Rhin (si j'y parvenais jamais), après une marche de plusieurs jours à travers la montagne, dans un état d'épuisement qui ferait de toutes façons, pour moi, un obstacle sérieux du courant d'un fleuve puissant et profond. Si celui-ci était en outre semé de tourbillons, comme certains le disaient, l'issue de l'aventure (car je savais que, de toute manière, je me jetterais à l'eau) ne faisait guère de doute : ma carcasse irait engraisser les poissons du lac de Constance.

Je ne sais pourquoi la perspective de sombrer dans un remous glacé au milieu de la nuit m'était infiniment plus pénible que celle de recevoir une balle en franchissant une frontière.

Je ne croyais pas cumuler. Il appartenait à la Providence de me faire connaître le remous et la balle et de me tirer de l'un et l'autre.

Entre les pessimistes et les optimistes, ma résolution étant irrévocable, je préférais écouter les seconds. Après tout, ils avaient autant de chances d'être dans le vrai que les premiers.

Nous envisageâmes, Stoll, Guerrande et moi, la possibilité d'un remorquage à l'aide d'une corde. Stoll était de nous trois incontestablement le meilleur nageur. Il prendrait l'eau le premier, tenant entre ses dents un des bouts de la corde que sur la rive nous laisserions, Guerrande et moi, se dérouler entre nos mains. Si, arrivé au milieu du fleuve, il ne pouvait lutter contre la violence du courant et se sentait entraîné, nous le repêchions en le ramenant vers le bord. Si au contraire, il parvenait de l'autre côté, il nous halait jusqu'à lui.

C'était assez ingénieux, trop ingénieux pour réussir. Je prévoyais au milieu de la nuit, dans la fièvre du passage, des difficultés d'exécution.

Néanmoins, nous ne devions point négliger cette chance, non plus qu'aucune chance.

Nous fabriquâmes une corde médiocre, et d'ailleurs trop courte, en mettant bout à bout et en tressant ensemble tous les débris de ficelle des colis que nous pûmes recueillir dans le camp. Nous en fîmes une pelote que nous joignîmes à notre matériel de voyage. Telle qu'elle était, mal venue, mal faite, cette corde devait me sauver la vie non pas dans le Rhin, mais avant.

Le 10 juillet nos préparatifs étaient achevés. Nous possédions un fragment de carte nous donnant la partie de la Bavière et du Vorarlberg que nous devions traverser à pied. Cette carte fut recopiée sur papier pelure par mon ami Hervieux, très bon dessinateur, et ainsi tirée à plusieurs exemplaires. Nous en possédions chacun un.

Chacun de nous trois avait aussi sa boussole lumineuse achetée pour vingt marks à des Russes du camp qui ne négligeaient aucune occasion de faire des affaires et qui s'étaient créé une spécialité lucrative de fournitures pour évasion. Ils achetaient pour trois marks à des soldats boches des boussoles de soixante-quinze pfennigs qu'ils nous revendaient vingt marks. Grâce au dévouement et à l'ingéniosité de nos amis, nous nous étions procuré un habillement civil que nous emportions empaqueté dans notre sac tyrolien avec nos vivres de route : une trentaine de biscuits, quelques tablettes de chocolat, un peu de sucre. C'était tout. Point de viande, point de conserve. Et ce mince viatique, il nous avait fallu bien de la peine pour nous le procurer. On ne se figure pas combien il est malaisé de faire surgir d'un camp qui crève de faim, un « capital » alimentaire de trente biscuits, de quatre tablettes de chocolat et d'une livre de sucre. Il avait fallu tout le dévouement des nombreux camarades qui s'intéressaient à notre tentative : chacun apportait sa quote-part, généreusement prélevée sur les ultimes réserves conservées tout au fond du sac, tout au fond du bas de laine. L'un apportait dix morceaux de sucre, l'autre quatre biscuits, le troisième une barre de chocolat.

Je n'oublie pas le brave homme, un des cuisiniers du camp,

qui spontanément m'apporta deux livres de Menier, quatre tablettes, tout son avoir en chocolat. L'excellent visage, cordial, simple, un peu ému de la part qu'il prenait ainsi à mon aventure ! Je l'aurais embrassé ! Je savais le réel oubli de soi-même que ce don signifiait, dans la menaçante pénurie alimentaire du camp.

Le soir du 10 juillet, mes « bagages » prêts, mon sac ficelé et bouclé sous ma paillasse, quelques petits objets personnels (deux ou trois photographies, des lettres, ma croix de guerre) remis à mon ami Georges Le Conte qui devenait mon « exécuteur testamentaire », je fis une dernière promenade autour de la grande pelouse du camp. Le soleil se couchait, le ciel était beau et calme. Comme ceux qui s'embarquent pour un long voyage, dans l'heure qui précède le départ, j'étais déjà détaché par la pensée du cadre où se mouvait encore mon corps, déjà « parti ». J'avais le pressentiment que je ne reverrais plus Lechfeld et la conscience nette que je jouais une partie décisive. J'avais à mes côtés mes deux meilleurs amis : Le Conte et Pélissier. Dans le calcul des probabilités auquel nous nous livrions, tout en tournant autour de la pelouse, mon estimation personnelle pour ce qui me touchait était : deux chances de capture, une chance de réussite et une chance de mort. Je ne pouvais m'empêcher de songer qu'il y avait quelque chose de paradoxal à s'embarquer dans une telle aventure avec des jambes qui, après un mois de jeûne, avaient peine à nous soutenir pour faire le tour du camp. Je n'avais jamais senti comme en cet instant la présence du Destin.

A neuf heures, quand tinta le couvre-feu, nous nous serrâmes la main et nous dîmes adieu. Je ne voulais pas que mes amis se levassent le lendemain matin pour assister à mon départ, qui devait avoir lieu à l'aube. Il importait de ne pas donner l'éveil par un mouvement insolite dans le camp.

Je ne devais les revoir qu'à Paris, la guerre finie.

Le 11 juillet, vers quatre heures du matin, après une nuit où je n'avais guère dormi, je me glissai vers le coin de baraque où je savais devoir retrouver mes deux complices. Ils étaient sur pied et m'attendaient. Il ne faisait pas encore tout à fait jour.

Dans la brume du matin, nous passâmes tous les trois dans une autre baraque située du côté du bureau militaire. Il convenait, pour ne pas provoquer de soupçon de la part

de la sentinelle, que notre cortège parût venir de ce côté où avaient toujours lieu les rassemblements de départ.

En outre, il y avait dans cette baraque une échoppe de coiffeur tenue par un de nos amis et où selon nos conventions devaient avoir lieu nos ultimes transformations, la « dernière incarnation de Vautrin ». Stoll se fit raser complètement, quitta son uniforme français et revêtit sa tenue boche. Il était ainsi, avec ses traits rudes, son teint coloré, le bleu germanique de son regard, d'une « vérité » saisissante. Avec sa casquette plate à cocarde, à la visière baissée, portée avec crânerie et aisance, légèrement de côté, comme il convient, il nous apparaissait, malgré tout l'attendu de la vision, comme un impressionnant « feldwebel ! »... Pour compléter le camouflage et en accentuer le naturel, il prit pour tout bagage à la main une boîte de carton fermée par des ficelles, la « valise » classique du permissionnaire boche, dans laquelle il avait mis des tranches de pain K. Il essaya des lunettes fumées, je les déconseillai. Ces lunettes, rarement portées par des sous-officiers en Allemagne, attiraient l'attention. Elles offraient l'avantage de cacher le regard, mais l'inconvénient — plus grand à mon sens — d'évoquer le déguisement, le travesti.

Nous nous acheminâmes vers la porte, Guerrande et moi en avant, notre sac tyrolien sur les épaules, revêtus de notre capote bleu horizon, bavardant et plaisantant entre nous avec le plus de naturel possible, la cigarette aux lèvres, dans notre rôle, facile à tenir, de Français goguenards partant en détachement de travail. Derrière nous, à quelques pas, venait notre « cornac », herr Feldwebel, qui nous poussait devant lui, en proférant de temps en temps un *Vorwaerts* (En avant !) brutal et bougon. Arrivé devant la grande porte du camp, Stoll, merveilleux d'autorité, fit entendre un *Auf* (Ouvrez !) sans appel. Docile, la sentinelle fit grincer sa clé dans le cadenas et s'effaça tandis que les deux battants s'ouvraient tout grands. Nous sortions du camp par les voies larges !

Cependant quelque chose avait dû étonner l'homme. Il fit entendre, alors que nous étions déjà à une dizaine de mètres, une interjection vague, une sorte d'appel auquel nous ne fîmes pas la faute d'obtempérer en stoppant. Nous continuâmes notre route tranquillement, sans presser l'allure, comme si nous n'avions rien entendu... La sentinelle

— qui eût probablement été assez embarrassée de légitimer son appel — n'osa pas le réitérer.

Dehors, dans le jour qui s'éveillait, nous croisions de petits groupes de soldats boches, se rendant à leurs corvées. Ils nous dévisageaient avec une certaine curiosité qui n'était peut-être pas de la défiance, mais à laquelle nous jugeâmes bon de nous soustraire en prenant un chemin de traverse. Ce chemin ou plutôt ce sentier passait dans un bois épais de petits sapins et rejoignait par un raccourci la grande route qui menait à la gare.

Sur la route, dans la lumière du matin, maintenant tout à fait claire, nous croisâmes une vieille femme, une paysanne, son panier d'œufs dans les mains, avec laquelle Stoll échangea un *Grüss Gott* familier. Elle nous contempla sans plus d'intérêt que la curiosité normale provoquée par un convoi de prisonniers. Nous commencions à nous affermir dans notre rôle.

A la gare, la petite gare civile de Lechfeld (nous avions à dessein évité la grande gare militaire toujours encombrée d'officiers), Stoll exhiba son ordre de transport que le chef de gare timbra après y avoir jeté un coup d'œil négligent. Nous montâmes dans notre train qui arrivait.

Un des points critiques de notre voyage en chemin de fer était une station à laquelle nous devions arriver vers 7 heures et où nous devions attendre près de deux heures le train qui nous mènerait à Staufen. Les attentes dans les gares sont toujours dangereuses pour l'évadé par les complications possibles, les questions, les conversations, etc.

Tout se passa le mieux du monde ; le chef de gare plein de prévenances conduisit le « herr Feldwebel » avec ses prisonniers dans une salle d'attente ouverte où il nous abandonna. Guerrande et moi prîmes place en devisant gaiement sur une banquette. Stoll, impénétrable, le visage dur, s'assit sur un autre banc à quelques mètres de nous.

Pour se donner une contenance, il acheta un journal qu'il se mit à parcourir, tout en jetant de temps en temps, en garde-chiourme consciencieux, un œil sévère sur ses prisonniers. Il déficela sa boîte de carton et y prit une tranche de pain K et de boudin.

Un officier passa contre lui. Il se leva brusquement et exécuta un garde-à-vous magistral. L'officier, impressionné par la tenue impeccable de ce soldat, sa belle mine, rendit le

salut poliment, en pensant sans doute qu'il y avait de l'exagération dans les récriminations de la presse sur le relâchement de la discipline allemande.

La fière allure de Stoll faillit lui jouer un tour et le danger que l'officier n'avait point créé, ce fut une femme qui faillit le faire naître.

Dans notre salle d'attente avaient pris place deux créatures en cheveux dont l'une au moins avait tous les dehors d'une fille publique. Riant bruyamment, avec une gaieté à laquelle une pointe d'ivresse n'était sans doute pas étrangère, le regard et la lèvre provocants, elle ne tarda pas à s'apercevoir de la présence du beau feldwebel assis sur la banquette à quelques mètres d'elle et lui adressa des œillades et des sourires, sur lesquels il était impossible de se méprendre. Stoll, à mesure que les avances se faisaient plus directes, baissait davantage le nez dans son journal. Nous suivions, Guerrande et moi, le déroulement de la scène avec un mélange d'amusement et d'inquiétude. Nous prévoyions, non sans appréhension, le moment où le caprice pour le beau soldat devenant intolérable, l'ardente Bavaroise se lèverait pour s'asseoir à ses côtés et engager la conversation. L'attaque directe, malgré toute la connaissance que Stoll possédait de la langue allemande, eût pu créer des complications.

Notre train qui entrait en gare nous sauva. Le chef de gare nous fit entrer dans un petit compartiment de troisième classe qu'il ferma à clef en nous assurant aimablement qu'ainsi nous serions seuls jusqu'à Staufen. La locomotive siffla. Le moment critique de notre voyage en chemin de fer était passé ; nous roulions vers notre destinée, en wagon réservé !...

Dans le compartiment, où nous nous savions seuls et en sécurité, nous échangions des sourires de félicitations tout en attaquant un biscuit.

Les paysages de la Haute-Bavière se déroulaient sous la fenêtre de notre wagon. Une pluie fine rayait de ses hachures l'horizon alpestre ; nous apercevions à travers son voile les pentes veloutées de la montagne, le tapis de gazon dru et court tondu, les petits chalets aux volets verts, posés comme des joujoux de crèche au milieu de l'herbe, les moutons et les vaches qui eux aussi ont l'air de jouets, toute cette perspective rafraîchissante et artificielle des hautes altitudes que les réclames de chocolat suisse mettent sous les yeux

des Parisiens épuisés par l'été et l'asphalte. De la fumée montait de quelques cheminées, des nuées voyageuses laissaient traîner leur écharpe sur la croupe des monts et dans les vallées. Par éclaircies une grande crête grise et abrupte de roche se révélait au milieu d'une déchirure des nuages supérieurs.

A partir de Kempten, nous entrions tout à fait dans la montagne. Nous arrivâmes à Staufen à la fin de cette journée, qu'assombrissait le crépuscule prématuré des soirs de pluie. A la sortie du train, dans la brume qui tombait, le contrôleur des billets reçut avec indifférence l'ordre de transport que lui tendait Stoll et auquel il apposa un poinçon machinal.

Nous sortîmes de la gare et prîmes le premier chemin qui s'offrait à nous dans la direction du sud.

La première partie de notre voyage, la partie de chemin de fer, était « enlevée » sans encombres. Nous étions à quarante kilomètres de la Suisse et à cinq kilomètres de l'Autriche.

Robert d'Harcourt.

(A suivre.)

La Suprématie britannique

L'illusion. — Les faits.

On sait que la Conférence d'Empire qui s'est ouverte à Londres le 20 juin dernier, est la septième de cet ordre depuis l'inauguration, en 1887, de ces assises tenues d'ordinaire dans la capitale de la métropole, par les représentants des grandes colonies et des Dominions britanniques. La seconde conférence se réunit à Ottawa, en 1894. La troisième, organisée à Londres en 1897, à l'occasion du jubilé de diamant de la reine Victoria, sous la vigoureuse impulsion de J. Chamberlain, vit se former, entre les diverses portions de l'empire, un lien permanent comportant des assemblées périodiques qui se tinrent, en effet, en 1902, 1907, 1911, et ne furent interrompues que par la guerre.

Dans son discours d'ouverture de la session actuelle qui tire son importance du long intervalle écoulé depuis la dernière, M. Lloyd George rappela, suivant l'usage, les événements capitaux survenus durant cette période et résuma les grandes questions à l'ordre du jour, c'est-à-dire les relations avec les États-Unis et le renouvellement de l'alliance avec le Japon. Mais, dans ce discours, une phrase est à noter qu'un premier ministre d'Angleterre n'aurait certes pas prononcée il y a dix ans, — bienvenue aimable adressée aux partenaires venus de si loin, et qui, sous son allure de madrigal, peint dans un raccourci saisissant la pente sur laquelle la communauté britannique est définitivement

engagée, et tout le chemin qu'elle y a déjà parcouru. « On répétait autrefois, a dit M. Lloyd George, que Downing Street dominait l'Empire. C'est aujourd'hui l'Empire qui s'installe à Downing Street. » Image forte et concise, nullement empruntée à la rhétorique des solennités parlementaires, académiques ou autres, mais amenée par la concordance même des réalités.

C'est l'Angleterre, en effet, qui, par les persévérantes constructions des âges précédents, a bâti, de génération en génération, le grandiose édifice de sa puissance mondiale. C'est elle qui fait circuler, de la métropole aux antipodes, à travers les multiples rouages de l'immense organisme (et sans exclure les souples ajustements de circonstance), le même esprit de coordination unitaire et de rigoureuse solidarité, condition essentielle du progrès de l'ensemble, et des libertés relatives de chacun. C'est l'empire aujourd'hui, ce sont les rejetons de l'Angleterre qui, devenus majeurs, viennent s'asseoir en égaux autour du tapis de la Conférence et tracer des programmes où tantôt la diversité des points de vue, tantôt l'opposition des intérêts, trahissent, sous la courtoisie des termes, un principe centrifuge, c'est-à-dire, en définitive, destructif de l'Empire.

Ces rapports tout nouveaux ont été clairement mis en évidence par le ton de contrôle et de critique dont furent marquées les déclarations du premier ministre d'Australie (1) : « Plus les engagements internationaux de la Grande-Bretagne augmentent d'étendue, a dit M. Hughes, plus la ligne de défense de l'Empire s'amincit. Avant de souscrire à ces engagements, les Dominions entendent savoir pour quelles raisons le cabinet de Londres poursuit des desseins aussi vastes sur un front qui va de la Russie à la Mésopotamie, en passant par la Grèce, l'Égypte, la Palestine et la Turquie. »

Pour quelles raisons? C'est-à-dire qu'il s'agit désormais d'enquête, de discussion, d'assentiment conditionnel ; telle est la règle adoptée et, sans perdre un moment, elle va s'appliquer à la question du jour, au renouvellement de l'alliance anglo-japonaise de 1911, qui n'est pas envisagé sans défiance par certains Dominions. Non pas que son renouvellement ne soit pas admis en principe, pourvu qu'il sau-

(1) Quatre millions neuf cent mille habitants.

vegarde le droit des Dominions à se défendre contre l'immigration jaune. Mais, il sera entendu qu'en aucun cas cette alliance ne devra distraire l'Empire de l'entente la plus cordiale avec les États-Unis.

Le langage du général Smuts, premier ministre de l'Afrique du Sud (1), est encore plus catégorique à cet égard. « C'est à l'Amérique que nous devons le triomphe de notre grande cause. Nulle erreur ne serait plus déplorable que d'entamer avec elle une rivalité d'armements. L'Amérique est, de tous les pays du globe, celui qui nous est le plus cher. Nous, les Dominions, nous le regardons comme notre aîné. La voie la plus sûre pour l'Empire sera celle où il s'engagera avec lui, la main dans la main. »

De son côté, le Canada (2), de plus en plus mêlé à la vie de ses grands voisins, fait entendre par la voix de son premier ministre, M. Meighen, un langage empreint d'un particularisme très caractérisé. Droit de rechercher tous les appuis de circonstance pour se défendre contre l'immigration asiatique ; droit d'avoir sa diplomatie séparée ; exclusion, dans le nouveau traité anglo-japonais, de toute clause susceptible d'entraîner des complications avec les États-Unis, etc., etc. Comme le demandait *le Matin* : « Sont-ce des Dominions britanniques ou des Dominions américains qui confèrent à Londres? » Confusion d'autant plus naturelle que, pour la question de plus en plus épineuse de l'immigration des jaunes, les États-Unis ont eux-mêmes, dans neuf ou dix États de l'Ouest, leurs propres Dominions, tout prêts à leur créer, en 1923, lors du renouvellement de leur traité avec le Japon, les mêmes sujets de dispute et d'embarras.

Bien plus, la Conférence d'Empire n'est-elle pas en voie d'admettre, pour l'Australie et le Canada, le procédé du « referendum » par lequel l'électeur de ces Dominions se prononcerait sur le renouvellement du traité? Si la politique du pouvoir central est désormais soumise aux fluctuations des consultations populaires, à quoi se réduiront, dans l'avenir, les directives et l'autorité même de Downing Street?

Il convient, cependant, de serrer le problème de plus près. Assurément la part glorieuse qu'ils ont prise à la grande guerre a fortifié, dans l'esprit des Dominions, le sentiment

(1) Deux millions d'habitants.
(2) Sept millions d'habitants.

de leur valeur comme entité nationale. Ils ont, d'autre part, à supporter de lourdes charges comme conséquence de cette participation aux périls et aux succès communs. Cet onéreux fardeau fiscal les confirme dans leur résolution d'être traités désormais, dans le cercle de famille, en égaux et non pas en subordonnés. Tandis que dans le passé, par exemple, le président normal des Conférences d'Empire était le Secrétaire des Colonies, ce ne peut plus être qu'au premier ministre du Royaume-Uni en personne, qu'ils reconnaîtront cette prérogative, en qualité de *primus inter pares*, en attendant la création d'un ministère des Dominions de même prestige que le ministère de la Guerre ou le *Foreign Office*.

Telles semblent être, pour aujourd'hui, les prétentions des Dominions anglais quant à leur rang dans la hiérarchie impériale et quant aux privilèges qu'ils entendent exercer. A moins d'une sécession absolue, on ne saurait guère, d'ailleurs, aller beaucoup plus loin. Mais, bien que ce mot ait été prononcé ouvertement dans l'Afrique du Sud et en Australie, on ne peut dire, à l'heure où nous sommes, qu'il existe dans les Dominions un plan réfléchi pour sortir du cadre britannique, en en rompant les dernières attaches. En Afrique du Sud, l'élément anglo-saxon a le sentiment de n'être qu'une minorité aventurée au milieu de la masse indigène et que, pour conserver la haute main sur ces multitudes, il lui faut la garantie visible et le coefficient du drapeau anglais. En Australie, c'est la prédominance de l'élément irlandais dans les grands centres qui recommande aux sphères dirigeantes l'appoint de la métropole. Au Canada, où s'est créé un entrelacement de rapports économiques et politiques de plus en plus étroits avec les États-Unis, c'est un sentiment répandu que, pour discuter sur un pied d'égalité avec ses puissants voisins les questions affectant sa dignité ou l'intérêt général, le mieux, pour le pays, est d'avoir derrière soi, dans le fond du décor, les fières silhouettes de Westminster et de la Tour de Londres.

Cela dit, et en ajoutant à ces vues intéressées certaines légitimes satisfactions d'orgueil collectif, on aura sans doute épuisé les considérations qui, dans une mesure de plus en plus limitée, inspirent encore aux Dominions une attitude de loyalisme et de déférence envers la couronne, déférence toute relative et loyalisme jalousement dosé.

Et les Indes? Quel est, dans la Conférence, le rôle de cet

immense assemblage de peuples étiquetés sous cinquante titres différents, dont certains, comme le Bengale, ont une population presque égale à celle des États-Unis, tandis que d'autres, comme l'État de Bombay, ont la même superficie que l'Allemagne, États indigènes ou provinces britanniques avec leurs 240 millions d'Hindous et leurs 60 millions de musulmans, véritable empire dans l'Empire qui lui a pris son nom? Quel langage ses représentants ont-ils tenu, de quelles volontés ont-ils été les interprètes? Car les Indes aussi ont fait la guerre ; les Indes aussi ont pris leur part dans la victoire commune et, comme les Dominions, elles pétendent avoir leur voix au chapitre, discuter tout ce qui les touche, et se faire écouter par qui de droit. Leurs ambitions se précipitent. En vain, plusieurs ministres indigènes ont été désignés dans certaines provinces. En vain, le nombre des membres hindous, dans le conseil exécutif de la Vice-Royauté, a été porté de un à trois. En vain, une Chambre des princes a été constituée à Delhi. La faveur faite à un État est enviée par d'autres, et, parce que l'un d'eux donne des signes de maturité, c'est leur majorité que tous croient avoir atteinte. Ces aspirations s'appuient, au surplus, sur des circonstances qui les favorisent. L'agitation nationaliste se complique d'une agitation syndicaliste qui compte déjà plus de deux millions d'adhérents et la création de grandes industries aux Indes, tout en refoulant les importations de la métropole, au grand chagrin du Lancashire, n'a fait qu'élargir le champ où se recrutent les éléments d'opposition. Et devant cette effervescence de tout un monde, la force armée chargée de maintenir la paix compte environ 600 000 hommes, avec la proportion de 7 ou 8 soldats indigènes pour un soldat anglais. !

Quelle que soit l'importance de tout ce qui provient de ce vaste ensemble où commence à s'éveiller la conscience d'une force gigantesque, c'est comme en vertu d'un mot d'ordre que les comptes rendus de la Conférence ont été si sobres et si discrets jusqu'ici, au sujet de la participation de l'Inde aux travaux de l'Assemblée, qu'ils se sont à peu près bornés à mentionner, sans leur attribuer beaucoup d'écho, ses revendications concernant la reconnaissance de son autonomie et du principe de l'égalité des races. Mais, on peut l'affirmer, là ne se seront pas arrêtées les déclarations des représentants hindous. Il suffit, pour s'en convaincre, de

relire ce passage de la lettre adressée, à la fin d'Avril, par la délégation des musulmans de l'Inde, à sir E. Montagu, Secrétaire d'État, au sujet du conflit gréco-turc :

Comme notre délégation a été appelée pour faire valoir auprès du premier ministre les sentiments de l'Inde, nous manquerions à notre devoir si nous ne portions pas à sa connaissance qu'aux yeux de toute l'Inde la responsabilité encourue, en permettant l'occupation de territoires musulmans par l'ennemi héréditaire, les Grecs, implique aussi la responsabilité du sang répandu par suite de cette occupation, et que, plus vite l'Angleterre répudiera cette responsabilité, en obligeant les Grecs, s'il le faut par la force, à se retirer de Smyrne et de la Thrace, où leur conduite est déplorable, et où ils font couler le sang des musulmans innocents, mieux cela vaudra pour la réputation et l'honneur de l'Angleterre, ainsi que pour la solidarité et la paix de l'Empire britannique.

De telles responsabilités, prises par la Grande-Bretagne au mépris le plus complet de ses propres engagements d'honneur, et de ceux de l'Empire britannique, sont des responsabilités dont l'Inde veut se dissocier, et auxquelles elle refuse sa coopération.

Blâme, répudiation, refus... là, comme ailleurs, c'est un vocabulaire tout nouveau. C'est que les temps sont changés ; c'est que, pour les Indes comme pour le reste de l'Empire, l'heure approche, l'heure sonne peut-être, d'une liquidation se rapportant aux droits et aux devoirs respectifs de vassal à suzerain, sans que l'avantage paraisse devoir rester au suzerain sur le vassal.

Nous entendons bien l'objection : à toutes les époques l'Angleterre a su rendre la main avec à-propos aux groupements qui procédaient d'elle, et c'est par cette heureuse élasticité, par cet opportunisme supérieur, que loin de les affaiblir, elle a toujours réussi à resserrer les liens qui les rattachaient à la mère patrie. Nous admettons jusqu'à un certain point cette thèse, bien que la libération des États-Unis en 1776, et l'acharnement actuel de l'Irlande révoltée lui infligent d'assez rudes démentis. Nous répéterons seulement : les temps ne sont plus les mêmes. A plus d'une reprise, en effet, l'Angleterre, en jetant du lest, a pu alléger le navire qui portait sa fortune, éviter un écueil, doubler un cap, et repartir pour de nouvelles traversées. Les temps ne sont plus les mêmes, parce qu'au lieu de se présenter plus ou

moins isolément, en laissant à la métropole le loisir nécessaire pour préparer les solutions par espèces, les problèmes surgissent à peu près tous à la fois, et chacun avec un caractère d'urgence sans précédent. Il y a un an, nous écrivions ici même (1), à propos de nos prétendues alliances, quelques lignes qu'on nous permettra de citer et auxquelles les événements sont en voie de donner une confirmation dont nous ne voulons pas tirer trop d'avantage :

Supposons, disions-nous, plusieurs Nana Sahib aux Indes, alors qu'il n'y en eut qu'un en 1857, plusieurs Arabi pacha en Égypte, alors qu'il n'y en eut qu'un en 1881, plusieurs Casement en Irlande, alors qu'il n'y en eut qu'un en 1916, tous opérant ensemble, tandis que la menace germanique irait en grandissant au milieu de ce trouble et que le gouvernement serait aux prises avec les incartades du *Labour Party*, telles qu'elles s'annoncent... L'Angleterre réussirait-elle cette fois à tirer de son île européenne assez de puissance pour galvaniser ses Dominions incertains, pour maîtriser ses vassaux révoltés et faire reculer le flot teuton?

Nul ne constera que la situation générale de l'Empire ne se soit aggravée depuis lors et rapprochée, par conséquent, de la crise que nous croyions permis d'envisager. Que voyons-nous en effet? Une Angleterre fatiguée par cinq ans de guerre, autrefois créancière, aujourd'hui lourdement débitrice des États-Unis, obérée par une dette intérieure immense, par un budget d'un milliard de livres sterling, par un impôt de 25 pour 100 sur le revenu ; appauvrie par une série de grèves affectant ses industries essentielles et portant à deux ou trois millions le chiffre des sans-travail ; secouée par les convulsions de l'Irlande, à la veille d'y mener une campagne répressive, comme notre guerre de Vendée ; en conflit dans l'Inde avec les prédications de Gandhi et les émeutes sanglantes qu'elle soulève ; aux prises, en Égypte, avec l'hostilité de Zaghloul pacha qui a le gros du pays derrière lui ; en controverse avec ses Dominions qui se redressent, chicanent en libres associés sur les conditions de leur concours. Cette Angleterre voit ses houillères distancées de loin par la production des charbonnages d'Amérique ; elle voit sa marine, c'est-à-dire les poumons par lesquels elle respire, obligée de

(1) *Revue universelle*, 15 mai 1921 : « Nos alliances ; mirages et réalités. »

renoncer, par économie, à son antique maîtrise des mers, son armée si absorbée par des besognes de police que, pour envoyer trois bataillons en Haute-Silésie, il lui a fallu les prélever sur son modeste contingent de Cologne et les y faire remplacer par trois bataillons français !

Oh ! sans doute, rien n'est changé dans la pompe des mises en scène officielles. C'est en carrosse doré que le souverain se rend aux grandes solennités de l'Empire. Hier encore, à Belfast, pour l'ouverture du premier Parlement de l'Ulster, toutes les ressources de l'appareil moyenâgeux chers à l'orgueil et un peu à la badauderie britanniques, hérauts d'armes, massiers, porte-étendards, étaient mises en œuvre pour rehausser l'éclat de la réception faite au monarque, et nous ne doutons pas que, cet automne, la visite du prince de Galles aux Indes ne soit l'occasion mémorable de fêtes et de *durbars* plus éblouissants, peut-être, que tout ce qu'on y a jamais vu. Mais la splendeur est une chose. La force en est une autre. Et nous croyons, avec beaucoup de nos amis anglais, que celle-ci n'est plus en rapport avec celle-là. C'est, précisément, où nous voulions en venir.

On parle beaucoup, depuis quelque temps, aussi bien en France qu'en Angleterre, d'une alliance franco-anglaise pour en discuter, non sans vivacité parfois, l'opportunité ou les avantages. Notons, en passant, que ces discussions mêmes montrent surabondamment qu'il n'y a pas d'alliance et que le terme d'*alliés*, employé à tort et à travers depuis deux ans, est bien innocent des reproches qu'on lui fait de ne pas tenir ses promesses. Lorsque, dans une pensée d'amitié, mais aussi d'intérêt et de politique, un homme comme lord Derby, ancien ambassadeur en France, parfaitement au courant de nos ressources matérielles et morales, préconise l'idée d'une alliance avec nous, il sait ce qui doit figurer, dans la balance, sur le plateau français. Est-il aussi fixé sur tout ce que doit offrir, comme contre-partie, le plateau britannique? Nous osons dire que, quand on parle en Angleterre d'une « assistance » à nous garantir, en cas d'agression allemande non provoquée (*unprovoked*), on se fait peut-être quelque illusion sur la réalisation certaine et sur la plénitude de cette assistance.

Sans rappeler ce que ces termes d' « assistance » et de « provocation » peuvent avoir, l'un de peu séant, l'autre de dangereusement équivoque, nous croyons qu'en échange

de sacrifices très positifs qui nous seraient demandés, le cabinet anglais nous proposerait, parmi ses offres réelles, quelques bulles de savon. Quand nous concluons un traité d'alliance, notre allié a le sentiment qu'il peut compter en bloc et sans « referendum » sur tout l'ensemble de nos forces, telles qu'elles se révèlent dans nos répertoires, comme sur les atlas où se distribuent les possessions et les membres de la France. La Russie sait là-dessus à quoi s'en tenir. En serait-il de même aujourd'hui pour un allié de l'Angleterre? C'est d'aujourd'hui, en effet, si ce n'est d'hier, que date pour elle une crise de puissance dont ses amis (nous en sommes) sont fondés à s'inquiéter, mais dont ses alliés éventuels (nous en sommes aussi) ont le devoir de se tracer à eux-mêmes un fidèle tableau.

Il est superflu de nous citer l'exemple de 1914 et la magnifique unanimité de l'Empire, en se lançant dans la guerre. Il semble qu'un siècle se soit écoulé depuis lors. L'Irlande n'était pas devenue un élément destructeur du Royaume-Uni. Le bolchevisme n'avait pas répandu ses fléaux sur le monde ; il n'avait pas lié partie avec l'Afghanistan qui tient les passages de l'Himalaya. La Perse ne refoulait pas, comme elle le fait, les agents de la domination britannique. L'Égypte et le monde indien n'étaient pas agités, comme à l'heure présente, jusque dans leurs moelles. Les castes hindoues, déjà enfiévrées par une propagande d'émancipation, n'avaient pas vu débarquer pour les régir un vice-roi d'une race qui, pour elles, est au niveau des parias. Pour appuyer sa politique dans le proche Orient, l'Angleterre n'avait pas besoin de recourir à des moyens artificiels et peu sûrs comme la grande Grèce de Constantin et l'instauration du Sionisme à Jérusalem. Les Dominions n'avaient pas reçu la consécration de leur quasi-indépendance en obtenant chacun une voix dans la Société des Nations. Le pavillon anglais n'avait pas de rivaux sur les mers. On ne savait pas, enfin, que la ceinture d'argent qui entoure les îles Britanniques pouvait être violée, ni que les belles cités qu'elle protège, à commencer par la capitale, seraient mises à feu et à sang par des pluies d'obus. Le traité d'alliance avec le Japon, par lequel les puissances contractantes se garantissaient leurs possessions en Asie, tenait encore pour sept ans. Il expire aujourd'hui et nul ne peut mesurer l'immense portée des faits qui vont s'ensuivre, soit qu'on n'arrive pas à concilier

des inconciliables, comme sa conclusion l'exige, soit qu'on le replâtre pour un court délai, afin d'observer de plus près ce que promet à l'univers la formidable échéance de 1923, où les États-Unis et le Japon, leur traité étant arrivé, lui aussi, à son terme, se dresseront face à face des deux côtés du Pacifique, pour le règlement de leurs comptes. Car c'est là, c'est à ces tournants redoutables que le Mikado, avec son mystérieux sourire et son pacte à la main, comme Méphistolès, attend le roi d'Angleterre et l'hôte de la Maison-Blanche. Il faudra choisir. Il faudra faire accueil à l'immigrant nippon, ou courir les risques d'une propagande xénophobe qui ne connaîtra plus de frein, dont le Japon sera l'âme, des mers de Chine à l'Oural, et qui a déjà son mot d'ordre : l'Asie aux Asiatiques...

On ne songeait à rien de tout cela en 1914, et la foi en *Old England* était entière. On sait tout cela aujourd'hui, et la foi diminue ou s'en va, et nous assistons avec tristesse à l'élargissement des brèches, au cheminement des lézardes dans le vieil édifice, à la décroissance du dynamisme britannique, à l'accumulation d'hypothèques et de servitudes sur l'antique patrimoine de la nation. En un mot, ce n'est plus le majestueux empire, isolé mais invulnérable, de la reine Victoria, ni du roi Édouard VII. C'est une Angleterre qui penche, et ce n'est pas sans surprise que nous avons entendu, il y a quelques semaines, tomber de la bouche de Lloyd George s'exprimant sur notre politique, des censures et des remontrances qui eussent déjà détonné chez un Gladstone ou un Salisbury.

Si, pourtant, l'idée de la suprématie britannique reste encore en faveur dans plus d'un milieu, il y a à cela plusieurs causes. En premier lieu, l'orientation du snobisme, la prédilection des classes mondaines pour les élégances anglaises. Ailleurs, c'est la superstition routinière de certains centres intellectuels inclinés devant l'idole de la supériorité anglo-saxonne. D'autres raisons se découvrent dans les complaisances soigneusement entretenues par la politique de Saint-James au sein de la presse et des administrations étrangères, dans l'enchevêtrement des relations d'affaires et de banque, dans la pression du change ou dans le chantage exercé par les maîtres du fret et du charbon.

Une dernière cause, enfin, et non la moindre, plutôt la principale à nos yeux, c'est que, pour les foules qui voyagent

peu et dont les idées se forment sur un plan plus ou moins simple d'école primaire ou de collège, l'image de l'importance et des proportions sans égales de l'Angleterre continue à remplir les manuels et les cartes de géographie, et à déployer sur les mappemondes murales, sous une teinte identique, ou entourées du même liséré de couleur, les immenses domaines de la Grande-Bretagne comprenant des moitiés de parties du monde ou des continents tout entiers.

En regard de ces cartes d'où se dégage une impression qui n'est plus à l'unisson avec les choses, imaginons-en une qui refléterait tout ce que l'expérience nous enseigne sur les atteintes successives portées, durant ces dernières années, à l'unité, à la cohésion, à l'esprit de solidarité des diverses portions de l'empire. Nous verrons aussitôt que la plupart de ces territoires ont abandonné la teinte uniforme qui pouvait leur convenir en 1914 comme correspondant à une allégeance intégrale et identique pour tous, et que, sauf la vieille Angleterre (1), avec l'Écosse et le pays de Galles, ainsi que l'Ulster (2) en Irlande, toutes les autres régions se rapprochent du blanc, pour peindre avec plus de sincérité le relâchement de leurs liens avec la métropole.

C'est dans cet ordre d'idées qu'un de nos amis anglais nous disait, il y a quelques jours : « Nous ne tirons plus rien des Indes. C'est exact. Mais il nous faut les Indes. Sans les Indes, il n'y a plus d'Angleterre. »

Ainsi le veut la carte de géographie, carte forcée, s'il en fut jamais. Forcée, à vrai dire, pour les Anglais, mais non pas pour nous. Certes, nous attachons tout le prix qui convient à notre bonne entente avec eux. Nous sommes de ceux qui souhaitent une alliance et qui la croient même dans la logique des choses parce que, dans l'affaiblissement du système britannique, l'Angleterre a besoin d'une alliance européenne et que cette alliance ne peut guère être cherchée que chez nous. En cas de contrat avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne trouverait-elle encore dans son île une force de réaction, un ressort national suffisants pour la préserver d'une absorption progressive? Liverpool, Southampton ne deviendraient-ils pas les avant-ports de Hambourg?

Mais cette alliance anglo-française, nous ne la souhaitons

(1) Trente-six millions d'habitants.
(2) Un million cinq cent mille habitants.

pas dans les conditions où certains voudraient la construire, c'est-à-dire avec la France rivée à la remorque de l'Angleterre, qu'il s'agisse d'une alliance à deux ou d'un arrangement à trois qui comprendrait l'Allemagne, suivant les vœux de M. Winston Churchill, qui réserve à son pays, bien entendu, le rôle de chef d'équipe et de guide. Les hésitations qui se manifestent dans l'opinion française ne procèdent nullement, comme l'insinue la *Kreuzzeitung* du 9 juin, d'un dépit de ce que les raisins sont trop verts. Il serait plus juste de dire, au contraire, que certaines grappes nous paraissent trop mûres. Pour tout résumer en deux mots, nous voudrions, avant de nous prononcer, qu'un inventaire complet et une estimation précise fussent établis des valeurs d'échange sur lesquelles devrait reposer le contrat, en tenant compte, non seulement des réalités de l'heure présente, mais de l'accélération possible de certains phénomènes déjà constatés, qu'ils soient d'ordre favorable ou fâcheux.

Cet inventaire, nous ne le craignons point, en ce qui concerne la France, si strict qu'il puisse être. Mais nous le croyons indispensable aussi du côté anglais, pour éviter toute pression, toute impression artificielle suggérée par une fausse idée de suprématie qui emprunte une bonne partie de sa force à de simples expressions cartographiques, c'est-à-dire à une mince couche de lavis.

PAUL LE FAIVRE,
Ministre plénipotentiaire.

Caroline Gêvrot

(ROMAN)

Avant-propos.

Ce manuscrit m'est venu d'un ami, N..., qui l'avait trouvé parmi des papiers de famille laissés par sa mère morte en 1895. Il avait l'intention de le publier ; des circonstances sans intérêt pour le lecteur l'en ayant empêché, il m'autorisa à le faire un jour, sous la condition de substituer aux noms véritables des noms fictifs.

A vrai dire, c'étaient trois manuscrits que N..., au fond d'une valise bourrée de lettres, découvrait aplatis et collés contre la doublure en toile par une longue pression. Un premier cahier était écrit sur un papier bleuâtre et vergé à gros grains, d'une encre devenue jaune et si pâle que certaines lignes se déchiffraient avec peine ; un second, sur papier plus mince et qui avait été blanc, paraissait être de la même main, mais d'une écriture plus ferme, rapide et serrée. Entre les deux dernières feuilles prenait place un cahier d'une vingtaine de pages, beaucoup plus récent que les deux autres ; il contenait, rédigée par la mère de N..., une biographie de Caroline G..., une tante à elle morte en 1832 à l'âge de quarante-sept ans, et qui était l'auteur des deux premiers manuscrits.

Dès le commencement du manuscrit nº 1, une phrase, mise en vue par un alinéa, attira l'attention de N... : « O le meilleur des oncles et le plus vertueux des hommes ! comment me présenter devant vous sans rougir après que je suis descendue aux plus basses des actions? Et comment me juger moi-même autre chose que la plus

misérable des créatures pour avoir répondu ainsi à vos bienfaits? »

N... se demandait ce qu'il allait apprendre au sujet de cette Caroline G..., dont sa mère lui avait parlé quelquefois avec une tendresse mêlée de réticence. Orpheline sans ressources, élevée par un oncle, le grand-père de Mme N..., intelligente, instruite, et sinon très jolie du moins très séduisante, brune aux yeux bleus, svelte et souple, elle avait un peu couru le monde comme institutrice ou dame de compagnie, éprouvé des revers et passé par plus d'une aventure. Elle avait, semble-t-il, le goût du mystère et de l'intrigue. Mais, en continuant sa lecture, N... fut vite rassuré : ce premier manuscrit était écrit par Caroline à l'âge de treize ans, à la veille de sa première communion, sorte de confession générale, et les crimes monstrueux qu'annonçait une si belle phrase, c'était de s'être, dans des commissions, approprié le sou du franc, d'avoir lu en cachette des romans, d'avoir menti « rarement par crainte, plutôt pour le plaisir », d'avoir fait preuve de coquetterie, etc...

Autrement intéressant apparut le second manuscrit : *Au château de Naufreville.* C'est lui que je donne ici en y joignant un résumé du cahier de Mme N..., scindé en deux parties : en tête, ce qui, dans la vie de Caroline, est antérieur à son séjour à Naufreville ; après son récit, ce qui lui est postérieur.

Qu'y-a-t-il de vrai dans sa narration? Le fond n'est pas inventé, comme l'attestent certains souvenirs de Mme N..., et n'a d'ailleurs rien d'invraisemblable. Mais les détails, les propos, certaines couleurs?... L'aveu de Caroline à treize ans « d'avoir menti pour le plaisir » met en défiance. Douée d'une brillante imagination, un peu femme de lettres (elle faisait des vers), comment n'aurait-elle pas obéi de loin en loin à la tentation d'ajouter ou d'effacer quelques traits, d'embellir son propre rôle, et de sacrifier à la composition et au romanesque?

A présent, je cède la parole à Mme N... J'emprunte à son cahier, en y pratiquant des coupures, la première partie de la biographie de Caroline. Il est utile de la connaître pour comprendre son caractère et telles allusions ou circonstances de son récit :

« Marie-Henriette-Caroline Gêvrot naquit le 5 septembre 1785, à Saint-Brieuc, de Charles-Henri Gêvrot, frère de mon grand-père Joseph Gêvrot, et de Marie-Delphine de Boismareil. Son père était d'Alençon, d'où les Gêvrot vinrent en Bretagne en 1750, et sa mère des environs de Cholet, de petite noblesse. Caroline eut une sœur, Hermance, plus jeune qu'elle, qui se fit un moment quelque réputation par ses romances et ses vers, et mourut, oubliée, en 1856, et un frère, Jean-Jacques, mort à quatre ans dès 1788.

« Quand vint la Révolution, Charles Gêvrot était employé chez un armateur du Légué, le port de Saint-Brieuc. Il fut de ceux qui, tout préparés par les idées philosophiques du siècle, se jetèrent dans le mouvement par généreux enthousiasme, aigreur de leur destinée,

malaise du passé et foi en l'avenir. Dès les premières levées, il s'engagea et partit, laissant à sa femme avec deux petites filles le soin de se débrouiller comme elle pût. Elle prit un magasin de mercerie rue Saint-Gouesno, une étroite boutique où elle vendait pour deux sous de fil ; et il y avait des soirs où l'on se couchait sans souper. Lui faisait campagne dans les chasseurs à cheval ; en 1793, il était brigadier au 8e régiment et fut blessé à Ober-Flœrsheim en culbutant les hussards de Wolfrath ; en 1794, seconde blessure à Fleurus. Caroline avait de lui un petit portrait : uniforme vert soutaché de blanc, collet et parements écarlates, casque à chenille, grand sabre courbe. On m'a dit depuis que ce ne devait pas être là l'uniforme du 8e régiment ; il se peut qu'il en ait changé en devenant officier. Blessé deux autres fois encore, le lieutenant Gêvrot, mis en réforme, revint en France en 1796 et trouva à Versailles, ne pouvant aller plus loin faute d'argent et de forces, un asile chez des amis presque aussi pauvres que lui. Il écrivait de là à son frère Joseph une lettre où il lui demandait quelques aunes de toile, parce qu'il n'avait plus de linge, et une petite provision de blé noir.

« Mon grand-père, simple conducteur des ponts et chaussées à Guingamp, n'avait que de faibles ressources pour faire vivre sa femme et ses deux enfants ; cependant, il ne se contenta pas d'envoyer des secours à son frère malheureux : il prit à sa charge Caroline et Hermance et les fit venir à Guingamp. Mme Charles Gêvrot put alors fermer le petit magasin et s'en aller à Versailles adoucir les derniers jours de son mari. Elle ne lui survécut que de quelques mois ; pour vivre, toute de Boismareil qu'elle était, elle avait dû faire des ménages. Elle mourut en 1798. Une vieille dame charitable de nos amies, s'intéressant à Hermance, l'emména avec elle à Paris. Caroline demeura à la maison.

« Son éducation était toute à faire. Elle n'avait reçu à peu près aucune instruction religieuse. Mon oncle Charles était franc-maçon ; elle conservait de lui et m'a montré dans les derniers temps de sa vie un ornement de soie bleue, brodé d'or et d'argent, pâli et fripé, et un petit livre usé où il était parlé d'Iram, du temple de Salomon et des lumières du troisième appartement ; c'étaient pour elle des reliques de son père, et elle n'y touchait qu'avec émotion. Les Boismareil, comme beaucoup de nobles du dix-huitième siècle, n'avaient pas d'autres idées ; d'ailleurs à l'époque où grandissait Caroline, les églises n'étaient pas rouvertes, et il n'y avait à pratiquer le culte que ceux qui y tenaient bien. C'est pourquoi elle fit tard sa première communion, à l'âge de treize ans. Ensuite elle fut, avec sa cousine, mise en pension à Lannion ; j'ai là, de cette époque, une lettre de ma grand'mère à Caroline, et je la reproduis comme un témoignage de l'éducation sévère que recevaient alors les enfants. Caroline, excellente élève, avait remporté presque tous les prix ; il était naturel qu'elle fût contente et fière, et sans doute le ton de la lettre, par

laquelle elle l'annonçait chez elle, devait s'en ressentir. Ma grand'mère répondit :

Ma chère nièce,

Votre lettre nous a fait presque autant de peine que de plaisir. Si nous sommes, votre oncle et moi, heureux de votre succès, nous trouvons, dans la manière dont vous en parlez, une cause d'inquiétude et de mécontentement. L'orgueil fut toujours votre défaut; il faut le réprimer et le détruire, si vous voulez plus tard vous faire aimer et vous rendre digne de la sympathie et de l'estime de vos semblables. Vous devez vos couronnes d'abord à l'intelligence que vous tenez de vos parents, et aussi, nous le savons, à votre assiduité au travail; mais n'oubliez pas que telle de vos compagnes, moins favorisée que vous par les dons naturels de l'esprit, ne s'est pas non plus épargnée dans l'effort et peut avoir eu, sans récompense, autant de mérite que vous. Ne l'humiliez pas par votre joie. N'attachez pas à vos premiers petits succès plus d'importance qu'il ne sied, de peur que la vanité ne vous aveugle et que vous n'abordiez la lutte et les épreuves de la vie avec des illusions qui vous y laisseraient désarmée.

« Ce fut là tout le compliment que reçut Caroline. On aurait tort d'en conclure que mes grands-parents lui reprochèrent jamais ce qu'ils faisaient pour elle ; ils ne tenaient pas un autre langage avec leurs propres enfants ; elle s'en rendait compte et leur garda toujours la plus tendre des reconnaissances. Toutefois, on comprendra aisément qu'une fois sortie de pension, elle eût hâte de gagner sa vie et qu'elle s'aperçût que son devoir était d'y arriver le plus tôt possible. Elle tenta d'abord de gagner quelque chose en peignant des paysages et des portraits : il paraît qu'elle avait un joli talent d'aquarelliste ; mais que pouvait-il lui rapporter dans une petite ville, au fond de la province? En quinze mois, elle se fit... deux cents francs. Une place de sous-maîtresse dans une institution de jeunes filles, à Saint-Brieuc, étant vacante, elle l'obtint et elle y demeura près de trois années, dont elle se souvenait avec amertume : beaucoup de travail, des humiliations, une nourriture insuffisante. Je soupçonne d'ailleurs que, y eût-elle trouvé plus de bien-être, elle se fût fort mal accommodée de cette espèce de claustration ; elle aimait à paraître, avait besoin de vivre, rêvait d'aventures.

« Comment s'y prit-elle pour entretenir pendant plusieurs mois une correspondance sentimentale avec un jeune officier de la garnison? Elle ne sortait jamais qu'accompagnant des élèves ; au départ des vacances, on la conduisait à la diligence de Guingamp ; au retour, on l'y venait chercher. Pourtant, sur les Promenades ou à la sortie de la cathédrale, elle et ce lieutenant (qui s'appelait Démosthène) trouvaient moyen, en passant très près l'un de l'autre, d'échanger des billets ; ou bien, lui, à une heure convenue, arpentait une ruelle le long de la pension et faisait connaître sa présence en fredonnant

une romance du temps, dont Caroline se rappelait encore les vers bien des années plus tard :

De ton amour si Bellone me prive
Me réservant un glorieux trépas,
Qu'en tes beaux yeux mon image survive
Et de mourir je ne me plaindrai pas.

« Caroline, alors, lançait par-dessus le mur une lettre à l'aide d'une ficelle alourdie d'un caillou ; Démosthène y substituait la sienne, et rejetait dans le jardin. J'ai vu les lettres du lieutenant ; elles sont dans le ton de l'époque, élégiaque et noble, respectueuses, pleines d'adoration, fort longues, et je pense qu'il les copiait dans des romans. L'imprudente, dénoncée par une élève ou par une femme de service, fut congédiée. Elle en eût fort bien pris son parti, si même elle ne s'en fût réjouie, n'eût été sa situation chez mes grands-parents, aggravée par le petit scandale que fit cette histoire. Une autre place n'était pas facile à trouver ; on y parvint pourtant assez vite par l'intermédiaire du clergé.

« L'évêque de Saint-Brieuc était en relations de correspondance et d'amitié avec celui de Coutances ; celui-ci, de son côté, avait entendu parler d'un vieux gentilhomme, le marquis de Cheuvignon, qui cherchait une institutrice pour sa petite-fille, orpheline de père et de mère. Il habitait Naufreville auprès de Caen, donc dans le diocèse de Bayeux. Les renseignements, passant par plusieurs mains, et les conditions elles-mêmes demeuraient un peu vagues ; pourquoi M. de Cheuvignon recherchait-il « de préférence » une personne étrangère au pays? On en verra la raison dans le récit de Caroline ; mon grand-père, qui ne connaissait pas cette raison, éprouvait une certaine méfiance. Une lettre de l'évêque de Bayeux, très élogieuse pour le vieux marquis, n'eût pas suffi à le décider sans l'insistance de Caroline à qui plaisaient le risque et la nouveauté.

« On la mit donc dans la diligence avec sa petite malle et un peu d'argent, en la recommandant au conducteur jusqu'à Rennes. Le voyage en lui même ne laissait pas d'inquiéter mes grands-parents. La route la plus simple était de passer par Vire et d'y prendre la voiture de Tours à Caen ; mais cette région du Bocage normand était encore infestée par les Chouans ; il parut donc plus prudent qu'elle allât par Dol et Granville, ce qui d'autre part, sans offrir beaucoup plus de sécurité, obligeait à changer deux fois de voiture. On ne lui dit pas le motif de cette décision ; elle le devina, et n'en fut pas troublée ; elle n'était ni peureuse, ni d'un caractère à se tourmenter du lendemain. Elle partit contente, tout en donnant dans les adieux à son oncle et à sa tante les signes d'une extrême sensibilité. »

Au Château de Naufreville.

(RÉCIT DE CAROLINE GÊVROT)

I

J'arrivai le mardi 5 avril 1809 à Caen (1), vers la fin de la journée. J'étais horriblement lasse ; je n'avais dormi que deux heures à l'auberge de la poste à Dol, sur une chaise. Jusqu'à Coutances, je dus voyager dans le cabriolet d'impériale ; j'avais eu froid et surtout j'enrageais de faire la plus belle partie de la route, sans rien voir que des masses d'ombre sous un ciel où se montraient peu d'étoiles. A partir de Coutances, je pus, avec le jour, jouir mieux du voyage : une place dans le coupé se trouva libre ; je m'y installai confortablement, sans autre souci que de me tenir éveillée pour voir les pays et les villes. En découvrant Caen, je fus frappée du nombre et de la beauté de ses clochers.

On entra par un long faubourg, et, traversant une partie de la ville, la diligence s'arrêta sur la place de la Liberté, plantée de tilleuls, entre des bornes reliées par des chaînes. Au fond s'élevait un monument que j'appris être l'Hôtel de Ville. Je me rappelai les récits de mon oncle : de ces fenêtres, les girondins proscrits avaient appelé aux armes les populations normandes contre la tyrannie sanglante de Robespierre. Rêvant de Charlotte Corday, dans le va-et-vient de la cour des messageries, je me tenais debout auprès de ma malle, qui avait été descendue des premières. Quelqu'un devait venir au-devant de moi, mais j'ignorais qui ; ce fut un petit homme, replet, d'une cinquantaine d'années ; il m'aborda très poliment, en me demandant mon nom et se présenta à son tour : le régisseur de M. le marquis de Cheuvignon. Puis, il s'excusa de s'être adressé d'abord à une autre voyageuse. Quand il m'eut désigné cette personne, je ne fus guère flattée qu'il m'eût crue si peu favorisée des dons de la nature ; s'en doutant peut-être à mon sourire, il ne trouva rien de mieux, pour se rattraper, que de me dire :

(1) Elle fait erreur sur la date ou le jour ; le 5 avril 1809 devait être un mercredi, non un mardi. (Note de Mme N...)

— Aussitôt qu'on aura livré tous vos bagages, je les ferai charger sur notre voiture.

— Mais, répondis-je, en lui indiquant ma petite malle, voici tout mon bagage.

— Ah ! très bien, fit-il, un peu décontenancé, sans que je pusse savoir si c'était par suite de sa maladresse ou à cause de la médiocrité de ma fortune ; puis, se tournant vers une berline, attelée en poste, que j'avais remarquée à mon arrivée dans un coin de la cour, il fit signe au postillon qui fumait sa pipe assis sur le marche-pied. Celui-ci vint, enleva la malle comme une plume qu'elle était pour lui, et l'attacha en arrière de la voiture. Mon compagnon de voyage paraissait désireux de partir le plus vite possible ; pourtant il m'offrit de me restaurer ; comme je refusais, il en eut l'air satisfait, et conclut :

— La diligence est arrivée en retard ; le soir vient, et il vaut mieux ne pas perdre de temps ; il n'est pas agréable de voyager la nuit.

M'ouvrant la berline, il prit place à côté de moi ; le postillon sauta en selle, et, au trot de deux bons percherons, nous partîmes pour le château de Naufreville. Un peu de surexcitation sans doute et la curiosité avaient dissipé ma fatigue. Le régisseur se mit à causer, il me parla de la Bretagne, qu'il connaissait peu, mais où « il avait bien des amis » ; à Guingamp même, il en avait un et quand je lui demandai qui, il me répondit, avec un peu d'arrêt et comme trop avancé pour reculer, par le nom d'H... de Saint-M..., de qui l'on disait là-bas qu'il avait « chouanné » dans la Basse-Normandie.

Nous venions de dépasser un village appelé Cairon, où toutes les maisons étaient closes et les gens endormis, la nuit étant venue, quand la voiture s'arrêta. Le postillon avait mis pied à terre et je pensais que c'était pour allumer la lanterne ; mais mon compagnon, baissant la vitre, lui dit :

— N'allume pas encore ! Après la côte.

— Non, monsieur Lefranc ; j'enlève sa grelottière au sous-verge.

On monta au pas, silencieusement, dans un chemin encaissé et très raide. Le régisseur ne parlait plus ; il laissa la vitre baissée, malgré la bruine qui tombait, il se penchait au dehors et regardait en avant ou vers le haut des talus. La nature de sa préoccupation me parut assez claire ; il redoutait une attaque possible. Je ne m'en alarmai pas autrement ; la perspective d'aventures ne m'a jamais déplu ; à cet âge-là surtout, elle me souriait. Mollement installée dans les

coussins de la berline, dont les bons ressorts atténuaient les cahots du chemin, je trouvais qu'il ne manquait à ma situation pour être tout à fait romanesque, que d'avoir un compagnon de route plus jeune et plus séduisant. Cette pensée me fit rêver ; en même temps, je m'amusais de l'inquiétude du bonhomme ; je ne le lui cachai pas, lorsqu'après la côte on eut repris les grelots et allumé la lanterne.

Ma bravoure sembla lui inspirer de l'admiration ; et, n'en pouvant attendre d'autre que la sienne, je m'en contentai. On trotta encore une bonne heure sans incident, lorsque au tournant d'un chemin creux, il y eut un nouvel arrêt. M. Lefranc baissa encore la vitre, et dans le cadre de la fenêtre ouverte je vis, j'entrevis plutôt comme une apparition, la figure d'un jeune homme coiffé d'un chapeau rond ; joli visage aux grands yeux, dont le régisseur m'intercepta aussitôt la vue. Ils échangèrent quelques mots rapides et bas, où je distinguai seulement : « Oui, toujours à *l'oreiller*, bien entendu. » Cela avait été dit par le jeune homme. « Mais *la vrille?* » interrogea M. Lefranc. Je n'entendis pas la réponse ; nous repartîmes, non cependant sans qu'un reflet de la lanterne ne m'eût permis de voir que ce passant nocturne avait des cheveux blonds.

Il n'était pas loin de neuf heures quand, après une côte, apparurent les lumières de Naufreville ; pauvres lumières, à vrai dire. Oh ! non, l'endroit n'était pas gai. Nous roulions depuis quelques instants sur un terrain découvert ; en me penchant par la portière, j'aperçus une masse sombre, des bois, une tour, deux ou trois fenêtres à peine éclairées. On passa sur un petit pont qui franchissait une douve, on contourna une pelouse, et sur le perron se montra une jeune paysanne, abritant une chandelle de la main.

Mon compagnon de voyage prit congé avec une certaine hâte ; à peine je pus le remercier : je compris qu'il demeurait à quelque distance du château et qu'il ne tenait pas à s'attarder. Le postillon avait déposé la malle dans le vestibule ; la petite bonne ferma et verrouilla la porte avec soin sans quitter son bougeoir, et me dit qu'on m'avait préparé un souper « en bas » et qu'elle me conduirait ensuite à ma chambre : « M. le marquis s'excusait de ne pas être là pour me saluer, son âge et sa santé ne lui permettaient pas de veiller ; il me recevrait le lendemain, à neuf heures, au salon. »

Tout en parlant, elle me guidait dans les ténèbres du vestibule, puis, à travers une immense salle, aussi noire, que je devinai être la salle à manger. Je la suivais moins à la lueur de son lumignon qu'à

la blancheur de sa coiffe, et je trouvais l'arrivée lugubre, lorsqu'elle m'ouvrit une petite pièce, éclairée d'une lampe, avec des murs blancs, un guéridon où il y avait un couvert et devant lequel était avancé un fauteuil, un bon feu dans la cheminée, enfin tout un petit coin de réconfort et d'accueil. Assez vite, elle revint, portant une soupière fumante et des œufs mollets ; je la regardai : elle avait un gentil visage d'enfant, déparé par la bouche aux dents déjà gâtées ; le sourire pourtant était joli. Elle se montrait pleine d'attention, c'était là bon signe pour l'avenir ; avec la mobilité d'impression que j'ai reçue de la nature, je me sentais tout à fait revenue du frisson désagréable de l'arrivée. Je mangeai, et, repliant ma serviette, je me levais pour m'aller chauffer les pieds, lorsque ma petite paysanne reparut portant sur un plateau un poulet rôti et d'autres mets encore, des plats de légumes. Je lui causai une déception en lui affirmant que j'avais fort bien soupé et ne toucherais à rien de tout cela. Devant son insistance et sa désolation, je dus entamer le poulet ; elle m'annonça du jambon et des gâteaux : « Car je ne pouvais pas souper sans dessert. » Pour le coup, je demandai grâce ! « Mademoiselle est fatiguée ; le meilleur remède à la fatigue, c'est de manger. » Cette fille avait bon cœur ; j'en fus touchée, non assez cependant pour ne pas réclamer énergiquement ma chambre et mon lit. Afin qu'elle cessât de gémir sur moi, je m'informai de son nom et de quelques détails sur sa famille. Elle s'appelait Rosalie ; elle était l'aînée de six enfants ; ses parents tenaient une ferme dans le Bocage, près de Vire ; il n'y avait qu'un mois qu'elle était en place au château, où elle aidait à la cuisine, soignait la basse-cour et raccommodait le linge.

En tenant ces propos, nous avions gravi deux étages ; Rosalie prit le corridor à droite ; je vis deux portes de chaque côté, une cinquième au fond, « la porte de la tour », me dit-elle. Elle s'arrêta à la première de gauche ; j'entrai.

Voici donc, pensais-je, la chambre qui doit être la mienne pendant des mois, des années peut-être ; et la première impression ne fut pas très favorable : un papier vert sombre, qui paraissait presque noir entre les boiseries blanches, des rideaux à ramages verts au lit et à la fenêtre ; vert aussi, le velours du fauteuil et des deux chaises ; une commode d'acajou, à dorures ; une table, ronde, avec un dessus de marbre jaune. La fenêtre faisait face à la porte ; le côté gauche de la pièce était occupé dans toute sa longueur par une garde-robe, l'alcôve, un cabinet de toilette ; à droite, entre la cheminée et la fenêtre,

il y avait un placard. Cela était fort convenable, mieux même que je ne pouvais y compter ; mais que ce vert-noir était triste, à la faible lueur de la bougie ! Je me sentis seule, loin des êtres qui m'aimaient et de tout ce que je connaissais. Je n'avais pas encore fait l'expérience de l'isolement : du foyer de ma mère, j'avais passé à celui de mon oncle, et du couvent de Lannion à la pension de Saint-Brieuc ; et si j'avais connu, ici ou là, la pauvreté et parfois l'humiliation et plus d'une tristesse, du moins avais-je toujours été entourée ; je ne m'étais pas encore vue, frêle créature, seule en un monde où tout, gens et choses, me serait étranger...

Je secouai vite cette défaillance ; je me dis : « Tu l'as voulu. » Je pensai que, le lendemain, au jour, surtout si le soleil donnait le matin de ce côté, ma chambre ne me paraîtrait plus aussi morose. Je m'assurai que la serrure de la porte fonctionnait bien ; je vis sans déplaisir qu'il y avait en plus une targette ; puis, j'ouvris la fenêtre, et repoussant légèrement les persiennes, je regardai où je me trouvais. C'est une habitude que j'ai toujours eue en voyage ou quand je change de résidence ; si j'arrive le soir dans un lieu nouveau, j'aime à me rendre compte, avant de me coucher, des entours, paysage ou rue ; je veux savoir où je m'abandonnerai au sommeil. Ici, j'entrevis dans l'obscurité un grand jardin, des arbres taillés, d'autres plus loin, très droits et très grands ; le silence était profond. Je refermai après un instant et me couchai, remettant au lendemain de réfléchir à ma situation et d'envisager ma nouvelle destinée. Je dormis comme un plomb.

II

Je ne fus pas déçue : ma chambre recevait le soleil du matin ! Quand, à huit heures, Rosalie vint frapper à ma porte, elle demeura stupéfaite de voir que j'étais habillée, mes affaires rangées, tout en ordre autour de moi et que j'étais occupée à écrire.

Ma lettre terminée (à mon oncle, naturellement), je me mis à la fenêtre, et je contemplai le jardin ; c'était un jardin français d'un noble dessin, aux arbres taillés en pyramides, aux pelouses rectangulaires ; un bassin au milieu ; à gauche, dans toute la longueur, une charmille épaisse ; à droite, une terrasse à balustrade de pierre, qui partait du château et dont le commencement m'était caché par le renflement de la grosse tour ; au bout de la terrasse, un pavillon, récent

et sans style, avec des vitres de couleur. L'envie ne me manquait pas d'y aller voir de plus près et de me promener dans la verdure à l'air printanier du matin; mais c'eût été agir comme chez moi, et je ne le pouvais faire décemment avant de m'être présentée; en attendant l'heure, je récapitulai le peu que je savais sur la maison où j'allais vivre, et je laissai trotter mon imagination.

Le marquis de Cheuvignon, soixante-dix ans, n'avait donc pas loin de soixante ans à la bataille de Cholet où il était aux côtés de Bonchamp quand celui-ci fut tué; emprisonné, à Nantes, dans le sinistre Bouffay, il n'avait échappé que par miracle aux noyades de Carrier. Il avait eu trois enfants : l'aîné (c'était le père de mon élève Robertine), mort récemment; une fille, mariée à un comte de Fagues qui habitait aux environs de Naufreville et qui avait servi dans l'armée de Condé; un fils encore, officier au service de l'Empereur, celui-là! pour le moment en Espagne. L'évêque de Coutances l'appelait « le capitaine Norbert ». La mère de Robertine était morte quelques années après son mariage. L'évêque de Bayeux disait le vieux marquis très bon, simple, généreux; mais que le château et la vie qu'on y menait étaient tristes, que je n'eusse pas à me faire d'illusion à ce sujet et qu'il fallait qu'une personne de mon âge, pour s'y plaire ou s'y résigner, eût un fonds de sérieux et beaucoup de caractère. Du moins, une tâche s'offrait intéressante, celle de former le cœur et l'esprit d'une enfant toute neuve à la vie et qui y apportait les plus aimables dispositions.

Son éducation avait été bien délaissée; ici, je pensai : Pourquoi? Quel avait donc été le rôle des parents? Robertine entrait dans sa quatorzième année; elle avait eu son père jusqu'en ces derniers temps, sa mère autrefois. Le marquis, disait-on, aimait beaucoup sa petite-fille, mais s'occupait d'elle fort peu, ne la voyait qu'une heure ou deux dans la journée. « Mlle Gêvrot, concluait l'évêque de Coutances, aura donc l'avantage d'une grande liberté dans la direction à donner aux études et dans la formation de cette jeune âme. Quelle responsabilité, mais aussi quelle source de joie pour une conscience chrétienne comme celle de mademoiselle votre nièce! » Le bon évêque parlait d'or; mais je sentais en tout cela une part d'énigme et d'obscurité que j'avais hâte d'éclaircir et qui m'inspirait quelque méfiance.

A neuf heures, je fus introduite au salon.

Le marquis, qui se tenait adossé contre la cheminée, fit quelques

pas au-devant de moi ; il répondit par un grand salut à ma révérence (que j'avais soignée de mon mieux et que je passais pour bien faire), me désigna un siège, et j'attendis qu'il se décidât à parler ; je ne dis pas à ouvrir la bouche : car il avait la lèvre inférieure un peu tombante, ce qui ne donnait guère à sa physionomie un air de vie et d'intelligence. Ajoutez à cela des yeux mornes, mais d'un morne à vous faire vous endormir vous-même quand son regard se posait sur vous. Il était d'une taille moyenne, très maigre, le corps flottant dans son habit noir ; sur le collet, ses cheveux blancs retombaient en boucles ; je crus d'abord qu'il portait perruque.

Après qu'il m'eut laissé le loisir de faire toutes ces observations, il parla ; sa voix était basse et couverte ; il s'exprimait avec lenteur, non sans fermeté. Il m'expliqua ce qu'il attendait de moi et je vis que c'était moins d'instruire l'enfant que de lui tenir compagnie et de mettre autour d'elle de la jeunesse et de la gaieté. J'aurais des heures à moi : de onze heures à midi, après le déjeuner, Robertine descendait auprès de son grand-père ; vers la fin de la journée, souvent, il la faisait venir et alors il la gardait plus longtemps, mais cela n'était pas aussi régulier.

— D'ailleurs, ajouta-t-il, pendant les récréations, quand elle jouera au jardin, vous pouvez, tout en la surveillant, lire ou écrire et prendre quelque délassement. Il n'en sera plus de même quand vous sortirez avec elle ; je vous recommande instamment de ne pas la quitter, de ne la laisser parler à personne longuement ou à l'écart de vous. Vos sorties avec elle seront rares : le dimanche, l'office ; tous les quinze jours, une visite à sa tante la comtesse de Fagues qui demeure à une lieue d'ici. En dehors de cela, je n'aime pas qu'elle franchisse les limites de la propriété. Le jardin est assez vaste pour qu'elle y prenne ses ébats et s'y fasse des distractions ; de temps à autre, une petite promenade au bourg ou vers les bois, mais sans vous y enfoncer. J'insiste parce qu'elle a le goût de sortir et qu'elle vous le demandera ; ne le lui accordez que de loin en loin, à titre de récompense ; et, alors, ne la perdez pas de vue un instant, n'est-ce pas? Ne lui permettez pas de parler à des inconnus !

« Voilà le mystère qui commence », pensai-je. Le marquis se tut un moment ; puis il reprit la parole sur d'autres sujets :

— Vous voudrez bien descendre à dix heures pour le déjeuner ; à cinq heures, a lieu le dîner. Vous m'excuserez si parfois je ne parais pas à table ; mon âge et ma santé sont mes excuses. En ce cas, vous

dînerez avec Robertine dans la petite salle à manger, qui est plus gaie et plus simple et qu'elle préfère à cause de cela.

Il va sans dire que ce dernier arrangement me plut fort. Le marquis se leva, tira la sonnette et demanda mademoiselle ; mais avant l'arrivée de la petite fille, il me dit encore :

— Mademoiselle Gêvrot, vous êtes fille d'un officier de la République ; je ne pense pas que vous teniez à mon enfant des propos contraires aux idées religieuses ou politiques de sa famille ; croyez bien qu'en retour vous n'en entendrez ici aucun qui puisse vous blesser dans vos sentiments. J'ai d'ailleurs un fils qui sert dans les armées de Bonaparte.

Comme je l'assurais qu'il n'avait rien à craindre et le remerciais, Robertine franchit le seuil, poussée dans le dos par Rosalie. J'accourus vers elle, demandant la permission de l'embrasser et je lui adressai quelques paroles affectueuses ; elle ne dit rien ; elle me regarda avec attention. C'était une brunette, aux traits quelconques, un peu gros, la bouche forte de son grand-père ; mais ses yeux noirs étaient sérieux et pleins de vie ; elle paraissait vigoureuse, toute en muscles, avec des bras de petite plébéienne. Elle me fit un peu l'effet d'un garçon habillé en fille.

— Nous allons faire connaissance tout de suite, dis-je en la prenant par la main ; rendons-nous à la salle d'études, afin que je vous interroge et cause avec vous. Nous verrons alors à dresser un plan de travail et à régler l'emploi de notre temps. Pour l'après-midi d'aujourd'hui, M. votre grand-père nous donne vacance ; vous me promènerez dans le château et le jardin, vous me ferez tout voir, vous me renseignerez : c'est moi qui serai l'élève.

Cette pièce où nous devions travailler était située au premier étage ; elle donnait sur la cour d'honneur et communiquait avec la bibliothèque. Le début ne fut pas encourageant : à mes questions sur l'histoire et la géographie, Robertine répondit que la France avait eu dix-sept rois, qui, tous, se nommaient Louis ; que Paris était une ville de cent mille âmes, autour de laquelle se groupaient en cercle les grandes villes ; puis, en s'éloignant du centre, les moyennes, et enfin sur un cercle plus étendu, les petites ; après, il y avait les campagnes, et après encore, tout autour, les déserts et la mer. Il n'était pas difficile de voir qu'elle se moquait de moi ; je me tournai bien en face d'elle et je regardai jusqu'au fond de ses yeux, sans rien lui dire ; troublée, elle détourna la tête. Je lui expliquai alors que ce qu'elle

venait de faire était très mal ; que non seulement elle avait manqué au respect qu'elle me devait, mais qu'elle me faisait douter de son cœur :

— Comment ! lui dis-je, je viens à vous toute prête à vous aimer, et vous verriez en moi une ennemie ! Non, je ne peux le croire, moi qui, même avant de vous connaître, m'attendrissais sur vous, à la pensée que vous êtes orpheline ; moi aussi, je suis orpheline.

Elle continuait de se taire, mais ne détournait plus son regard ; de rouge, elle était devenue pâle, et comme je lui tendais les mains et l'attirais à moi, elle se précipita dans mes bras et mêla sur ma joue ses baisers et ses larmes. Cette émotion calmée, je repris l'interrogatoire ; je la trouvai moins ignorante que ne semblait le dire dans sa lettre l'évêque de Coutances ; elle connaissait bien l'histoire sainte ; en arithmétique, elle n'était pas en retard sur les enfants de son âge. Cela me permit de lui faire quelques compliments auxquels elle se montra sensible (elle rougissait pour un rien) ; puis, comme l'heure du déjeuner était venue, elle me dit :

— Mademoiselle, je vous aimerai bien, si...

Elle s'arrêta court.

— Si je fais toutes vos volontés?

— Non, une seule.

— Voyons laquelle?

— Je vous dirai tantôt.

— Alors, nous ne sommes plus amies que sous condition?

Elle me baisa la main et s'enfuit.

Le déjeuner à la fourchette fut abondant. J'étais habituée à la simple tasse de café au lait, et je me demandais avec effroi ce que serait le dîner de cinq heures (je ne me trompais pas : il fut solennel et abominablement copieux). Le marquis s'étonna de « mon appétit d'oiseau » ; j'avais envie de lui dire : « Et vous? » car il touchait à peine aux mets. En revanche, Robertine engloutissait pour trois ; je pensais aux soirs où, rue Saint-Gouëno, on nous couchait, ma sœur et moi, sans souper. Comment cette petite pouvait-elle absorber tant de nourriture? L'admiration me tenait éveillée ; il n'y eût pas suffi, je le crains, de la conversation, fort languissante ; j'eus même à étouffer un bâillement.

Cependant, M. de Cheuvignon s'inquiétait de savoir si ma chambre m'avait plu ; il me dit qu'on devait d'abord m'en donner une au premier étage, plus spacieuse et mieux meublée, mais d'où la vue

était masquée par des arbres et que le soleil ne visitait pas. Ma réponse (qu'il avait très heureusement pressenti mes goûts) parut achever de me faire bien voir de lui. Je sentais par moments son regard, moins morne, se porter sur moi avec bienveillance.

III

Après le déjeuner, en visitant le château sous la conduite de Robertine, je vis cette chambre : elle ne m'inspira pas de regrets. Je fais grâce au lecteur (1) d'une description complète des lieux ; elle serait pour lui sans intérêt. D'ailleurs, si le jardin était beau, le château n'offrait rien de curieux. Construit il y avait une cinquantaine d'années, sur l'emplacement de l'ancien qui datait du douzième siècle (quelques parties avaient été refaites au seizième), il n'en conservait que la grosse tour crénelée que je voyais de ma fenêtre, à droite, débordant sur le jardin, et à côté de la tour un reste de la salle des gardes. Il y avait là un recoin intéressant ; j'en dirai tout à l'heure quelques mots, utiles pour l'intelligence de ce qui doit suivre.

En arrivant au second étage, Robertine me demanda si je n'avais pas eu peur la nuit.

— Pourquoi?

— Parce que vous êtes seule de ce côté du palier et près de la tour. Les domestiques, la cuisinière, le jardinier et le cocher couchent dans l'autre aile. Rosalie est au premier étage, dans un cabinet, entre la chambre de grand-père et la mienne, pour veiller sur moi et au cas où grand-père serait indisposé la nuit.

J'ai déjà expliqué que ma chambre était la première à gauche dans le corridor ; celle qui venait après servait de pièce de débarras ; en face de celle-ci, donnant sur la cour d'honneur, une chambre qui était celle du comte de Fagues, le gendre du marquis, quand il passait la nuit au château, ce qui, paraît-il, arrivait quelquefois ; enfin, vis-à-vis de la mienne, une quatrième pièce meublée un peu plus sommairement et qu'on appelait la chambre bleue à cause des rideaux et tentures, fanés d'ailleurs et tournant au gris. Nous y entrâmes : il y avait de la poussière sur les meubles et cela sentait le renfermé.

(1) Ceci montre bien que Caroline comptait publier son récit ; on verra, dans la seconde partie de la Biographie, ce que dit à ce sujet Mme de N...

— Tiens ! fit Robertine, qui avait l'œil prompt et qui était fureteuse. Elle avait avisé, sur une planchette du lavabo, un petit flacon d'eau de Cologne, à demi plein ; elle le prit, l'examina, réfléchit quelques instants et finit par le remettre où il était.

— A présent, dit-elle, allons dans la tour et je vais vous montrer l'entrée des souterrains.

On sait que la porte de la tour faisait fond au corridor. Une clef était suspendue au chambranle ; mais il n'y eut pas à s'en servir ; il paraît que la cuisinière montait par là certains soirs et qu'on ne voyait pas d'inconvénient à laisser la porte fermée simplement au loquet. Elle était surélevée d'une marche et ouvrait sur un petit couloir correspondant en longueur à la double épaisseur du mur de la maison et de celui de la tour ; on y voyait assez clair si on ne refermait pas la porte derrière soi, d'autant que l'escalier recevait un peu de jour de meurtrières percées de place en place.

Robertine ayant dit qu'elle allait me montrer l'entrée des souterrains, je m'apprêtais à descendre ; pas du tout, elle me fit monter.

— C'est en l'air que vous cherchez les souterrains? lui demandai-je en riant.

Tout s'expliqua : il s'agissait de leur entrée dans la campagne, par où s'introduire au château, c'est-à-dire de leur « sortie » pour nous. Elle croyait avoir deviné dans quels parages se cachait cette ouverture et elle me l'expliqua quand elle fut parvenue sur la plate-forme, d'où le panorama était magnifique.

— Voyez, mademoiselle, tout au bout du village et à l'orée du bois, cette maison sur une petite hauteur? Aux environs, le sol est mauvais et rocailleux ; il paraît qu'autrefois, il y a longtemps, longtemps, la mer venait là. Au douzième siècle, quand on a construit le château, tout cela était boisé et sauvage. Il courait même une légende sur cet endroit qu'on nomme l'Oreiller du Diable. On contait qu'il s'y ouvrait un trou, un puits allant jusqu'à l'Enfer, que des gens qui y étaient tombés n'avaient jamais reparu ; et aussi qu'un fantôme rôdait dans le bois les nuits d'orage, un chevalier noir, couvert d'un manteau rouge et que c'était l'âme d'un très méchant seigneur, Arnold le Chauve. Et si je vous disais que, maintenant encore, des paysans croient la maison hantée? Elle est très jolie, cette maison, avec des sculptures sur la façade ; personne ne voulait y habiter et notre régisseur, le père Lefranc, l'a eue pour un morceau de pain. Vous comprenez, à présent, pourquoi je crois que le souterrain s'ouvre

quelque part de ces côtés ; on choisissait, naturellement, pour n'être pas vu quand on entrait ou sortait, un lieu désert et plein de broussailles et de pierres, et l'on avait soin de répandre des bruits terribles qui en écartaient encore les passants. Et puis, regardez, en suivant notre terrasse, on n'a qu'à continuer en droite ligne pour arriver à la maison Lefranc ; or, la terrasse recouvre justement le commencement du souterrain et cela nous en donne la direction.

Le raisonnement était ingénieux et sensé ; je lui en fis mon compliment. Elle sourit et posant la main sur mon bras, elle reprit d'une voix timide :

— Je vous ai dit ce matin que je vous aimerais bien si vous faisiez une chose ; cette chose, c'est de me mener voir le souterrain.

J'allais m'écrier : « Eh ! quoi? n'est-ce que cela? » quand, heureusement, un soupçon me vint à temps :

— Dites-moi la vérité, Robertine. Pourquoi, si cette exploration vous tente si vivement, ne l'avez-vous pas encore faite? Qu'était-il besoin d'attendre mon arrivée? Quelque autre que moi pouvait vous accompagner ! Mais, sans doute, on l'a défendu?

Et comme elle baissait la tête sans répondre :

— Votre silence est un aveu. Vous comprenez, ma chère enfant, que je ne vais pas manquer à mes devoirs vis-à-vis de votre grand-père en vous aidant à lui désobéir. Non, je ne vous mènerai pas visiter les souterrains ; je ne vous seconderai pas dans vos recherches pour en découvrir l'issue ; à moins, bien entendu, que vous n'en obteniez un jour la permission ! Et j'espère que vous ne serez pas assez injuste pour punir mon refus par le refus de votre amitié. Comment, d'ailleurs, pourrais-je l'acquérir en perdant votre estime? Et serait-ce de ma part une manière de gagner votre confiance que de commencer par trahir celle de votre grand-père?

Elle m'avait écoutée les yeux baissés ; quand elle les releva, je n'y vis ni révolte, ni mécontentement contre moi ; mais j'y lus une tristesse que je ne m'expliquai pas bien.

— Descendons, fit-elle simplement.

En bas, la porte de la tour, orientée comme celle du château, et par conséquent comme celle de ma chambre, donnait sur une courette sombre, une sorte de boyau ; à droite, on entrait de plain-pied dans la cuisine, où j'aperçus une grosse femme récurant des casseroles.

— C'est la cuisinière, me dit Robertine à voix basse ; elle a des

moustaches. Elle n'est pas de bonne humeur tous les jours ; ne l'affrontons pas.

Sa gaieté renaissait peu à peu ; elle me fit prendre à gauche, contourner la tour et nous nous trouvâmes dans une partie de l'enclos moins étroite et plus propre : en face, je vis une vieille construction, un débris du château primitif, l'ancienne salle des gardes, dont il ne restait que quatre piliers trapus et une partie de la voûte. Après l'avoir visitée, revenant sur nos pas vers la tour, nous avions à notre droite le mur de soulèvement de la terrasse ; dans le bas, s'ouvrait une vaste baie, sombre, fermée à hauteur d'homme par une claire-voie cadenassée.

— L'entrée du souterrain? demandai-je à Robertine.

— Oui ; mais il est bouché de ce côté. Si l'on a mis une barrière, c'est pour interdire l'accès du couloir qui est sous la terrasse. Approchez-vous, mademoiselle ; mettez votre œil entre deux barreaux, et quand vous serez habituée à l'obscurité, vous verrez le commencement de ce couloir. Il avait une issue à l'autre bout par une trappe pratiquée dans le plancher du petit pavillon ; mais elle est condamnée, elle aussi, depuis quelque temps. Je suis persuadée qu'à un endroit quelconque, il y a communication entre le couloir et le vieux souterrain.

Je regardai pour faire plaisir à Robertine, car ces ténèbres n'éveillaient guère ma curiosité, et je m'appuyais d'une main à un barreau, lorsque je le sentis tout à coup se déclencher du bas et céder en arrière ; je faillis même perdre l'équilibre et donner du nez sur la claire-voie.

— Eh bien, elle est solide, votre barrière, et c'est bien la peine d'y mettre un cadenas !

Robertine se baissa, ramena le barreau et lui fit reprendre sa place, en murmurant : « Je m'en doutais. » Puis : « Il est plus court que les autres ; il n'entre pas à fond dans la traverse du bas. »

Derrière la tour, une petite porte nous donna l'accès du jardin. Il était merveilleusement beau par le calme imposant et la noblesse de ses lignes, le tracé des allées, la coupe régulière des arbres, par la profondeur des perspectives, la richesse des teintes. La verdure sombre dominait, mais les pelouses de nuance tendre, avec leurs bordures fleuries, y mettaient une clarté douce et le luxe varié des couleurs. J'eus vite fait de me choisir par la pensée la place qui serait, pour mes instants de repos et de solitude, le coin favori ; ce fut dans un petit bosquet de myrte, situé vers le milieu du jardin, entre le

bassin et la terrasse, une salle verte qu'on appelait « la salle d'Andromaque » à cause d'une statue, médiocre d'ailleurs, qui représentait cette princesse apprenant la mort d'Hector.

Nous remontions vers le château, lorsque j'aperçus, courbé sur une plate-bande, un vieux jardinier qui se faisait aider par un jeune garçon ; l'un et l'autre nous tournaient le dos ; mais, quand nous passâmes auprès d'eux, le « jeune garçon » se retourna pour nous saluer (en portant la main à son front, car il était nu-tête), et je demeurai stupéfaite à l'aspect d'un visage vieillot, creusé de rides, la joue gauche coupée d'une cicatrice qui entamait la lèvre supérieure, un œil à demi clos ; les cheveux étaient roux, mêlés de blanc. Ce petit être, à qui, de dos, j'avais supposé une quinzaine d'années, était donc âgé et fort laid, pourtant d'une laideur plus bizarre que repoussante ; un de ses yeux, le seul bon, avait même une expression que je ne pus m'arrêter à définir dans l'instant, mais où, quand j'y pensai par la suite, je trouvai de l'intelligence et une certaine fierté. Robertine n'attendit pas ma question :

— C'est Grand-Luc ; on l'a nommé ainsi par plaisanterie, parce qu'il est tout petit. Son âge? personne ne le sait ; il y en a qui disent qu'il a plus de cinquante ans. Il n'est pas du pays ; on le croit de Domfront ; peut-être de plus loin encore. Il peut tout faire ; il sait tout ; il soigne les chevaux, les fleurs, ce qu'on veut. Il couche à l'écurie ; c'est lui qui conduit le cabriolet quand je vais passer la journée chez ma tante de Fagues ; et alors, il n'y a pas à craindre d'accident, on est plus tranquille qu'avec le vrai cocher, le gros qui vous a amenée de Caen en postillon. Celui-là boit ; il n'est pas prudent. Grand-Luc est si adroit ! complaisant aussi... à condition qu'on soit bien avec lui ; il ne faudrait pas le fâcher !

J'affirmai à Robertine que je n'avais aucune intention de me mettre en mauvais termes avec son protégé.

— Mon protégé? ce serait plutôt lui qui me protégerait. Oh ! il n'a peur de rien.

Cette repartie m'étonna ; je songeais aussi à la persistance avec laquelle Robertine m'entretenait des souterrains. Je ne la connaissais que depuis quelques heures, assez toutefois pour voir qu'elle était réfléchie et plus sérieuse qu'on ne l'est d'ordinaire à son âge ; plutôt, semblait-il, par un effet de la solitude que par suite de son tempérament. Quelle qu'en fût l'origine, ce fonds de gravité précoce ne permettait guère d'attribuer sa préoccupation à un caprice sans cause

et à une puérile curiosité. Et ce n'était pas non plus de la crainte, puisqu'elle voulait y aller voir et, du reste, ne paraissait pas peureuse ; pourtant, à propos de Grand-Luc, elle avait parlé de « protection ! » Que se passait-il donc dans ce château de Naufreville ou aux alentours? Qu'est-ce que savait ou soupçonnait cette enfant? Il y avait là un mystère, moins horrifique sans doute et moins absurde que le mystère d'Udolphe, un mystère cependant.

IV

Dès la nuit suivante, il se produisit un incident singulier.

J'avais veillé tard, occupée modestement à réparer un corsage qui, hélas ! n'était plus neuf. Je venais de souffler ma lampe et je mettais la tête sur l'oreiller, lorsqu'un bruit de porte qu'on ouvrait me fit me redresser. Que ce fût celle de la tour, le doute n'était pas permis, car j'avais très bien perçu que l'on descendait une marche ; on s'arrêta devant ma porte, mais pour entrer dans la chambre bleue ; puis, je n'entendis plus rien. Ce ne pouvait être la cuisinière, le pas était bien trop léger, et que serait-elle allée faire dans cette pièce? Ce ne pouvait pas davantage être M. de Fagues : il serait entré dans sa chambre à lui. Sûrement, c'était quelqu'un connaissant bien la maison, pour s'y diriger dans l'obscurité ; si l'on avait eu de la lumière, je l'aurais vue briller par les interstices de ma porte, qui joignait mal. Et l'on connaissait non seulement les aîtres, mais les habitudes ; on savait que la chambre bleue était inoccupée. Pourtant, ce visiteur nocturne, qui savait tant de choses, devait en ignorer une : ma présence au château. Bien qu'il eût marché légèrement, ouvert et refermé doucement les portes, rien dans ses manières de faire ne sentait la précaution inquiète, ne décelait la crainte d'être entendu par quelqu'un de tout proche ; évidemment, on croyait cette aile du château encore inhabitée au second étage.

J'en étais là de mes réflexions quand me revint à l'esprit la pensée de l'autre chambre qui m'était d'abord destinée ; on pouvait donc très bien connaître ma présence à Naufreville et me croire au premier étage. Serait-ce le jeune homme blond aux grands yeux, rencontré le soir de mon arrivée au tournant du chemin creux et qui tenait avec M. Lefranc des propos si singuliers? Non ; le pas était plutôt celui d'une femme ; ce devait être une femme. Quant au chemin

suivi pour pénétrer dans le château, on avait dû venir par le couloir de la terrasse, soit que la trappe du pavillon ne fût pas mieux condamnée que la claire-voie au barreau mobile, soit qu'il y eût quelque communication avec les souterrains.

J'eus, on le concevra, un peu de peine à m'endormir.

Au petit jour, je fus réveillée et j'entendis qu'on refermait la porte de la tour, en s'y prenant de même qu'à l'arrivée, c'est-à-dire sans beaucoup de bruit, mais non plus de précaution ; on était donc parti. Ma décision fut vite prise ; aussitôt vêtue, je m'en allai tout droit à la chambre bleue. Le lit n'était pas défait ; il y avait un léger creux au milieu, quelques plis à la courte-pointe, peu de chose. J'ouvris la fenêtre, j'écartai les persiennes et j'examinai partout, dans tous les coins. Le pot-à-eau et la cuvette étaient à sec, gris de poussière ; sur le carrelage rouge, auprès de la descente de lit, j'aperçus une épingle à cheveux, une épingle de femme. Cela semblait confirmer ma dernière supposition ; mais, après tout, il n'était pas prouvé que cette épingle ne fût là déjà depuis longtemps et qu'à demi cachée par le bord du tapis, elle n'eût échappé même aux yeux de lynx de Robertine. Je songeai alors au flacon d'eau de Cologne, que je ne voyais plus sur la planchette du lavabo ; je pensais qu'on l'avait emporté quand je le découvris sur la cheminée, dissimulé derrière la pendule ; c'est donc que l'on comptait revenir. On s'en était servi : le niveau avait baissé très sensiblement. Je ne vis rien autre chose.

Après réflexion, je résolus de me taire : si l'on me donnait une explication toute simple, ce qui n'était pas impossible, je ferais figure de peureuse et de sotte ; s'il y avait là quelque mystère, ou Robertine n'en saurait pas plus long que moi, ou si elle était informée, très probablement elle ne me dirait rien. Il fallait attendre d'avoir gagné sa confiance et cela demandait du temps.

Le visiteur ou la visiteuse ne devait pas être un voleur ou un assassin ; personnellement, j'étais en sûreté derrière ma porte, avec ma serrure et ma targette ; on ne m'avait pas chargée de la surveillance de la maison et l'on aurait pu trouver mauvais que je m'en mêle. D'ailleurs, les nuits suivantes, je n'entendis plus rien de suspect.

FRÉDÉRIC PLESSIS.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ETRANGER

L'AFRIQUE DU TRAITÉ DE VERSAILLES

Il est dommage, à certains égards, que notre attention politique soit presque tout entière monopolisée par les rivalités américano-japonaises autour de l'île de Yap, du port de Vladivostock ou des autres baies sibériennes, par la secrète collusion anglo-allemande telle qu'elle se manifeste en Haute-Silésie, par nos hésitations sur le Rhin, bref par les imperfections du traité de Versailles, en Europe, en Asie, en Océanie.

En effet, si nous jetions les yeux sur le dernier continent du vieux monde, nous y apercevrions des nouveautés non moins singulières et non moins grosses de périls que celles dont nous gémissons ailleurs. Autant que l'Europe et l'Océanie, certainement plus que l'Asie, l'Afrique s'est vue modifiée par la défaite allemande. Nulle part même cette défaite n'éclate aussi vigoureusement qu'au Cameroun, au Togo et autres établissements germaniques, puisque l'emprise du *Reich*, atténuée, esquivée, ou tolérée en Europe, est ici écartée d'une façon absolue — dans sa relativité.

Mais nulle part aussi les difficultés futures n'ont été amorcées, faut-il dire avec plus de science ou avec plus de stupidité? Nulle part, pas même à Fiume ou dans la Sarre, l'influence débilitante et maîtresse de confusion des rêveries wilsonniennes ne s'est exercée avec plus de succès.

Le milieu y prêtait. Seule de toutes les parties du monde, l'Afrique

présente cette particularité de vivre tout entière sous la tutelle politique de l'Europe — ou peu s'en faut. L'Angleterre, la France, le Portugal, la Belgique, l'Italie, l'Espagne — six puissances — se partagent ce monde où plusieurs Europes tiendraient à l'aise.

Hors l'Espagne, tous se sont battus, tous ont vaincu, — non sans peine, — tous ont réclamé leur tranche de la bête. C'est pourtant en Afrique que les armées du kaiser ont fait preuve de la plus heureuse énergie. Le Togo a pu être occupé quasi sans coup férir, mais déjà la conquête du Cameroun ou de l'Ouest-Africain coûta plusieurs années de travail, et enfin c'est seulement l'armistice qui, en Afrique orientale, obligea le général von Lettow-Vorbeck à déposer les armes, avec les honneurs de la guerre. S'il fallait une preuve que l'avenir de nos colonies se joue sur le Rhin, la magnifique défense du général von Lettow la fournirait, car aujourd'hui le territoire immense qu'il a défendu presque victorieusement, échappe au Reich pour devenir l'apanage des Belges et des Britanniques.

Quand éclatèrent les hostilités, les possessions allemandes en Afrique formaient un domaine considérable. Amorcé en 1871, le mouvement colonial allemand n'avait pourtant débuté qu'en 1883, mais il avait pu se développer très vite, en dépit d'une légère opposition anglaise, à partir du moment où Bismarck avait jugé opportun d'appuyer les efforts d'un commerçant de Brême, Luderitz, hanté, depuis 1876, par l'idée d'établir des comptoirs germaniques dans le Sud-Africain. Il y fit d'ailleurs faillite.

L'Allemagne, qui devait en 1905 jeter les hauts cris sur sa soi-disant mise en quarantaine, trouvait alors abondamment sa place au soleil. En quinze ou vingt ans, elle put paisiblement asservir des pays plusieurs fois vastes comme elle et même prévoir, avec l'Angleterre, un insolent partage des colonies portugaises. Les difficultés ne commencèrent qu'au moment où elle prétendit s'immiscer dans l'équilibre méditerranéen, où elle n'a que faire. Son excuse de chercher là des débouchés pour son émigration qu'elle ne trouvait pas ailleurs ne tient guère, car des colonies comme celle de l'*Est-Africain*, identiques pour le climat et les productions aux meilleures provinces du Cap, de l'Orange et du Transvaal, pouvaient largement absorber le trop-plein de ses villes et de ses forêts. De fait, en 1914, 14 000 Allemands y vivaient.

Ce que fut cette colonisation... Il est convenu de l'abominer : on cite volontiers, pour la caractériser, des phrases semi-officielles,

comme celle-ci, empruntée au bulletin de la *Compagnie* (gouvernementale) *de l'Est-Africain :* « Le but de la colonisation est d'enrichir sans scrupule et avec décision notre propre peuple aux dépens d'autres peuples plus faibles. » De fait les Allemands eurent les mains si lourdes qu'ils provoquèrent des soulèvements formidables en 1888, en 1906, en 1911, de la part des indigènes.

Mais n'oublions pas, pour être justes, les griefs opposés aux Belges par les Anglais à propos du Congo, l'accusation, probablement fondée, dirigée contre le Portugal d'avoir rétabli cauteleusement l'esclavage, n'oublions pas le rôle des Anglais vis-à-vis des Boers et, pour sortir d'Afrique, souvenons-nous de quelle façon les vertueux Américains liquidèrent la race peau-rouge, de New-York à la Nouvelle-Orléans.

La vérité, c'est que le goût germanique pour la brutalité, insupportable en Europe, n'avait guère de chances de s'atténuer en Afrique. Il eut des conséquences déplorables par endroits, dans le *Sud-Ouest*, dans l'*Est-Africain.* Ailleurs, il réussit mieux. Au Cameroun, par exemple, l'emploi de la manière forte aboutit à une certaine floraison tardive de travaux publics. Ne nous en plaignons pas. Si le Cameroun possède des chemins de fer qui nous rendent aujourd'hui de signalés services, c'est un peu à cette manie du Germain pour la schlague que nous le devons.

Quoi qu'il en soit, le 2 août 1914, l'empire d'Allemagne détenait en Afrique d'abord le *Togo* entre la Gold Coast anglaise et notre Dahomey, ensuite le *Cameroun* entre le Nigeria anglais et notre Congo, ensuite le *Sud-Ouest-Africain* entre l'Angola portugaise et le Cap anglais, enfin l'*Est-Africain* entre le Mozambique portugais et l'Afrique orientale anglaise.

De tout cela, de ces presque trois millions de kilomètres carrés de terrain, il ne reste rien à l'Allemagne. Mais peut-on dire que ses vainqueurs se le soient approprié? Oui et non. Jusqu'à un certain point on peut soutenir que le dominion *Sud-Africain* s'est incorporé le *Sud-Ouest* et une partie de l'*Est-Africain* allemand, tellement le *mandat* qui lui est confié sur ces territoires ressemble par ses attributs, sinon par son principe, à une dévolution de propriété. Cependant, même dans son cas, la question reste ambiguë. Pour bien comprendre cet imbroglio, il faut se mettre tout à tour dans le cerveau politique, si je puis dire, des divers États partageants et comprendre leur idéologie.

L'Angleterre n'est parvenue que peu à peu à la résolution de dé-

pouiller complètement l'Allemagne de ses possessions coloniales. Jusqu'en 1917, ses dirigeants restaient fidèles à la politique africaine d'avant-guerre, basée sur l'indifférence vis-à-vis des territoires, mais sur un vif souci des sécurités maritimes. Si les hommes de Londres avaient dirigé jusqu'en 1918 la politique impériale, le traité de Versailles eût probablement laissé aux Allemands la majeure partie de leur empire d'outre-mer, quitte à les priver de certains ports, quitte à leur imposer des conditions de fret ou de liberté commerciale, des servitudes d'escales et de voies ferrées stratégiques.

Les politiciens du Sud-Africain, et notamment le général Smuts, bouleversèrent de fond en comble ces conceptions fatiguées et obligèrent l'opinion britannique à épouser leurs aspirations de nationalistes jeunes, allègres, voraces. Les textes ne laissent aucun doute à cet égard et la modification profonde que l'Empire britannique subit aujourd'hui dans son allure a commencé de s'observer dès 1917. Le 30 janvier 1918, le général Smuts, parlant à Londres, indiquait en tout cas les raisons profondes qui conduisaient à l'expulsion des Allemands : « Les dominions de l'Afrique du Sud et de l'Australasie, affirmait-il, veulent *une nouvelle doctrine de Monroë pour l'hémisphère sud*, de même qu'il y a une doctrine de Monroë pour l'Occident, en vue de le protéger contre le militarisme européen... »

Les gens qu'inquiète l'impérialisme japonais pour la sécurité à venir de notre Indo-Chine feront bien de méditer jusqu'à quel point les paroles du francophobe décidé qu'est le général Smuts se répercutent sur le statut intime de Madagascar.

Quoi qu'il en soit, lorsque le demi-fou Wilson débarqua en Europe avec sa poudreuse Société des Nations et ses mandats tout frais, l'attitude autoritaire des dominions amena le *Colonial Office* à proposer, par manière de compromis, puis à faire adopter par le Conseil suprême trois catégories de mandats, la première analogue dans son genre aux concessions économiques, la deuxième à peu près identique au système du protectorat. Quant à la troisième, elle ressemblait au régime colonial pur et simple et devait s'appliquer — en effet elle s'appliqua — aux colonies allemandes *voisines des dominions.*

Smuts l'emportait. Wilson sauvait la face. Mais la France perdait la partie.

Il est encore impossible d'écrire l'histoire de notre fiasco africain. Là comme sur le Rhin, là comme en Orient, nous fûmes bel et bien

bafoués. La légèreté de nos mandataires dépassa les limites de la créance. On a dit notamment comment M. Clemenceau, après avoir obtenu un traitement moins désavantageux pour le Cameroun et le Togo, dont la vie économique s'entremêle si étroitement à celle de nos autres possessions environnantes que leur statut n'en doit pas différer, y avait renoncé sans raisons valables, nous acculant au régime anémiant des mandats les moins favorisés.

Aussi bien la préparation technique aux débats interalliés avait-elle manqué chez nous de décision. Un écrivain socialiste, M. Antonelli, nous donne quelques détails sur le côté peu brillant de cet entraînement préliminaire, dans son ouvrage sur *l'Afrique et la paix de Versailles.* On fera bien de ne le consulter qu'avec précaution. Pour ma part, j'ai retiré de la lecture de son livre cette impression que nos négociateurs arrivaient devant le tapis avec une mentalité de parents pauvres, las, décidés d'avance aux compromissions.

Il semble bien, d'autre part, que les transactions *orales* aient joué un rôle considérable, peut-être prépondérant, sur notre attitude. A ne consulter que les textes, notre installation au Cameroun, au Togo, affecte un caractère précaire, sujet à d'incessantes revisions. Néanmoins, alors que le 14 mai 1918 à la Chambre des Communes, M. Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, assurait qu' « aucun des territoires enlevés à l'Allemagne ne deviendrait une *colonie* », le rapporteur spécial à la Chambre française, M. René Besnard, déclarait béatement : « La France obtient deux nouvelles *colonies*, une grande partie du Togo et les quatre cinquièmes du Cameroun. » C'est à se demander quel sens on donne là aux termes les plus juridiques.

Il semble qu'on n'ait pas voulu en France prendre au sérieux les textes pourtant précis que l'on ratifiait. Il semble que les Anglais nous aient poussé dans cette voie, en nous disant : « Que voulez-vous? Wilson est un dangereux maniaque, mais il passera. Lui parti, on s'arrangera en famille. » Pendant ce temps-là, ils amélioraient leur position, tandis que nous, nous restons sujets à tous les traquenards de ce terrible article 22 qui spécifie le caractère provisoire de notre occupation, nous oblige à un rapport annuel devant le tribunal de la Société des Nations pour voir confirmé *ou non* notre mandat (autrement ce rapport n'aurait pas de sens) et finalement établit le régime de la liberté commerciale, non seulement au Cameroun et au Togo, mais au Maroc, débarrassé par ailleurs des tribunaux consulaires allemands.

Le résultat de tout ceci, c'est que d'ores et déjà des sociétés anglaises se forment pour exploiter, à la suite des Allemands, le Cameroun et le Maroc, tandis que les Italiens agrandissent leur sphère d'action en Tunisie.

Car nous avons dû céder du terrain en Tunisie. Faut-il remuer des souvenirs fâcheux? Non. Disons seulement que l'Italie, ou plutôt certains coloniaux italiens très écoutés, s'étaient appliqués, dès 1915, à réclamer un *remembrement* de l'Afrique, d'où ils espéraient monts et merveilles. En fait, le traité secret leur réservait éventuellement des *rectifications de frontières* en Tripolitaine et en Erythrée. Par malheur, les bolcheviks publièrent, en 1917, de ce fameux traité, une version inexacte, qu'on eut le tort de ne pas rectifier, et qui servit de prétexte aux coloniaux de Naples et d'ailleurs pour réclamer des choses extraordinaires, des cessions considérables de territoire, des débouchés sur le Tchad et le Congo, que sais-je encore ! L'affaire n'est du reste pas tout à fait terminée. Déjà nous avons rectifié en faveur de l'Italie nos frontières tunisiennes et amélioré le statut juridique des Italiens en Tunisie.

Le plus grave, ce n'est pas tant peut-être certaines ambitions, tant italiennes que britanniques, inassouvies ; le plus grave, c'est l'entrée prochaine de l'Allemagne dans la *Société des Nations*. De ce fait, elle rentrera théoriquement dans la propriété idéale de son avoir colonial perdu. Mais ce n'est pas tout. S'imagine-t-on que les héritiers de Brockdorff-Rantzau assisteront impassibles à la perpétuation du régime actuel, qui fait de la gestion de leurs anciennes colonies, notamment *par la France*, une opération provisoire, opération qui leur ménage d'ailleurs toute liberté d'entrée et de sortie, mais qui, *a priori*, ne nous assure aucune espèce de continuité? Agrégée à la Société des Nations, l'Allemagne aura le droit de demander sa substitution à nous dans l'exercice de tel ou tel mandat. On voit d'ici à quelles collusions peut prêter cette conjoncture.

Nos difficultés avec l'Angleterre qui nous a fait des promesses orales, avec l'Italie qui a reçu des dédommagements en nature, n'en seront pas diminuées. L'application un peu poussée du principe de la liberté économique peut conduire d'autre part à des conflits aigus.

Le moins qu'on puisse donc penser des solutions africaines du traité de Versailles, c'est qu'elles ont accumulé à l'étranger une collection très bien assortie de nuages, que le premier vent un peu

frais fera monter et déverser sur nos têtes. Souhaitons simplement que la grêle ne soit pas trop forte.

René Johannet.

De Constantinople à Angora.

Pour les Turcs, Constantinople représente aujourd'hui le passé, Angora le présent. L'une se trouve aux mains de l'ennemi, l'autre est la citadelle de la nation et de son chef Mustapha Kemal pacha.

Constantinople est désormais le siège de la politique orientale britannique. Exaspérés par la résistance inattendue des nationalistes turcs, battus par eux en Anatolie sur toute la ligne du Bagdad et refoulés jusqu'aux détroits, les Anglais, par le coup de force du 16 mars 1920 à Constantinople, signifièrent violemment leur volonté d'être les maîtres. Ils occupèrent à grand fracas le Seraskierat, les postes et télégraphes, les grandes casernes. Ils entrèrent brutalement en plein parlement, se saisirent des députés nationalistes, transportèrent à Malte les plus notoires, traquèrent ceux qui se dérobaient et renversèrent le gouvernement. Le sultan, prisonnier dans son palais, ne put que s'incliner, tel un nouveau khédive.

Ce coup du 16 mars fut le prologue de la tragédie actuelle ; peu d'hommes chez nous en saisirent l'importance. Constantinople frappée à mort, séparée de l'Anatolie, entrait en agonie. Tout ce qui était turc se scinda aussitôt en deux camps, l'un peu nombreux à la solde de l'Angleterre, l'autre considérable mais réduit à la famine, chassé de ses maisons par les réquisitions, brimé de toutes manières. Peu à peu, tout ce qui compte par l'intelligence et le patriotisme prit la route de l'Anatolie. Il ne resta plus à Stamboul ou à Péra que les craintifs et les révolutionnaires. Au lendemain du 16 mars, les Turcs patriotes organisèrent la résistance dont le mot d'ordre était alors donné de Sivas, comme il l'est aujourd'hui d'Angora. Un même homme, Mustapha Kemal pacha, le prononce et voilà deux ans qu'il édifie ainsi sa double organisation administrative et militaire. « N'avions-nous pas raison de nous acharner à le détruire? » diront là-dessus les Anglais. Mais n'est-ce pas, au contraire, la lutte incessante qu'ils menèrent contre lui qui permit à Mustapha Kemal de rassembler toutes les forces vives de son pays? Sans l'offense anglo-grecque, jamais la Turquie harassée par vingt-cinq années de guerre n'eût pu fournir un tel effort.

L'Angleterre n'a rien négligé pour réduire les nationalistes. A l'intérieur même de l'Anatolie, à Koniah, qui fut toujours sépara-

tiste, elle a créé une formidable entreprise de corruption, utilisant les mécontentements, encourageant les complots, fournissant les subsides. C'est ainsi qu'il y a six mois, éclata une insurrection qui faillit emporter le mouvement national. Pendant quatre jours, Angora put croire la partie perdue. Mais la répression fut terrible et les Anglais n'en soufflèrent mot. Ayant échoué à Koniah, ils recommencèrent sans tarder sur d'autres points. L'un des agents les plus audacieux de l'*Intelligence Service*, le pasteur Frew, est le grand maître de tous ces complots. Ali Kemal, l'Albanais, qui travailla l'Égypte pour le compte de l'Angleterre, se dépense depuis deux ans entre Constantinople et l'Anatolie avec une audace sans égale.

Mustapha Saguir, musulman hindou à la solde de l'Angleterre, a livré publiquement à Angora, entre tant d'autres chiffres, celui des prébendes distribuées à ces organisations de Constantinople et de l'Anatolie. Il a également révélé le total des sommes dépensées par l'Empire britannique en Égypte, en Irak, en Perse, en Afghanistan et dans l'Inde pour étouffer les nationalismes musulmans et il a prouvé que cette action anglaise s'étend jusqu'en Syrie, en Cilicie, en Afrique du Nord.

En fait, Constantinople est une ville morte où l'Angleterre s'évertue à saisir des ombres. Tout ce qui se traite à Constantinople devient forcément suspect pour l'Anatolie, puisque l'Angleterre tient les Détroits, et la pauvre capitale ne renferme plus guère que souffrance ou corruption.

Qu'y a-t-il dans Constantinople? Une occupation britannique contre laquelle luttent de leur mieux la France et l'Italie ; (le général Pellé s'impose et son action s'affirme chaque jour davantage) ; une agitation grecque à forme chronique qui ne donne rien de définitif et n'est guère plus qu'un élément de trouble ; une organisation révolutionnaire nationaliste qui cherche sa voie et ne l'a pas encore trouvée ; enfin, un élément musulman considérable, quoi qu'on dise, où trois forces s'unissent dans une même rancune contre l'Europe interalliée : palais, fonctionnaires et ancien clergé ; une foule des réfugiés vouée à la plus affreuse misère ; et, dominant tout le reste, des agents exécutifs du nationalisme turc qui déploient là-bas une fiévreuse activité, battent en brèche l'Angleterre, préparent éventuellement l'entrée des leurs à Constantinople, surveillent de très près tout ce qui se trame ou se joue autour d'eux et le font connaître à Angora. Ils sont en lutte incessante avec la police britannique, courent des risques sérieux à tout instant. Le célèbre Agopian Han, prison spéciale pour révolutionnaires turcs, n'est certes pas un lieu de plaisance ; en sortir n'est pas facile

et le système d'information britannique pousse l'investigation fort loin. Dans cette guerre à mort que l'*Indian Office* conduit de Constantinople contre le gouvernement d'Angora, il y a des hauts et des bas, totalement imprévus ; parfois la balance penche d'un côté de telle manière que l'issue ne semble plus douteuse et puis, le rétablissement s'opère et tout est à recommencer. Jusqu'ici, et depuis ses débuts, le nationalisme turc est renforcé par chaque grande crise qui l'oblige à corriger ses positions essentielles et à resserrer ses rangs. Voilà l'inappréciable service que l'intrigue anglo-grecque lui rend presque chaque jour : « C'est l'Angleterre qui vous a faits ce que vous êtes », ai-je pu dire récemment à Mustapha Kemal sans qu'il me démentît.

Sitôt en Anatolie, toutes ces complications tombent. Il n'y a plus ici qu'un seul maître, une seule action, un seul but. Le maître : Mustapha Kemal pacha ; l'action : la lutte à outrance contre l'envahisseur, conduite parallèlement avec l'organisation du pays ; le but : l'indépendance de la Turquie réduite mais compacte qui, depuis deux ans, reconquiert par elle-même son territoire.

Mustapha Kemal pacha est vraiment tout-puissant, plus même que ne veulent l'avouer ceux qui coopèrent étroitement avec lui. Il fut l'initiateur du mouvement national. Il eut cette rare fortune de savoir s'adapter aux circonstances si particulières d'un pays en pleine transformation et ses dons correspondent aux besoins actuels de son peuple. Si les Anglais, dont le programme tend à la destruction de la Turquie, tentèrent à maintes reprises depuis deux ans de le faire assassiner, l'on ne saurait s'en étonner. Seul chef, il ne pouvait être remplacé que par plusieurs hommes, ce qui eût fait renaître des discordes qui ne sont d'ailleurs qu'assoupies.

Dans toute l'Anatolie, à Angora même, Kemal pacha a des adversaires, partisans d'Enver ou de Djemal, qui vous diront : « Il est dur, il est orgueilleux, sa volonté est impitoyable, mais nous lui devons tout, et jusqu'au succès final, nous marcherons avec lui parce que lui seul possède le génie et la force qui font de nous les vainqueurs. »

Ses amis, dont le plus grand aujourd'hui là-bas est Ismet pacha, m'ont dit : « Il est tout pour nous, c'est le chef de la première heure, il a tout fait avec rien et maintenant que les moyens lui sont donnés que ne fera-t-il pas? »

Kemal pacha, Ismet pacha, voilà les deux cerveaux qui conduisent aujourd'hui la lutte décisive. Ismet sur tout son front de guerre applique le principe essentiel de l'organisation nationaliste : ne pas interrompre la vie régionale, encourager les municipalités à pour-

suivre leurs travaux, les paysans à cultiver leurs champs, les bergers à diriger leurs troupeaux jusqu'aux abords immédiats de la zone des combats. J'ai vu, à quelques mètres des avant-postes, les villageois secouer les cendres, rassembler les pierres et s'efforcer de reconstruire le foyer détruit la veille par les soldats grecs. L'Anatolie donne un prodigieux exemple d'organisation, de travail, de discipline jusque sous le canon.

Les caractéristiques de Mustapha Kemal sont un parfait équilibre, une grande finesse, la plus rapide perception du danger et du remède, une extrême souplesse dans la décision, une volonté que rien ne peut entamer, une énergie à la hauteur de cette volonté. On le dit orgueilleux, c'est possible ; mais il porte bien cet orgueil et lui sacrifie plus d'une faiblesse humaine. Son rayonnement sur tout ce qui l'approche est immense ; ses gravités brusques trahissent la profondeur de cette vie intérieure où s'élabore secrètement la décision. Il ne dit pas oui aisément, accoutumé à se faire obéir ; il cherche à l'emporter, mais il a entendu le mot vrai, il a enregistré la contradiction, il en fera son profit sans en convenir. De tout ce que chacun lui apporte ainsi, rien n'est perdu.

L'organisation administrative de l'Anatolie est celle de 1919 et le mouvement reste essentiellement turc. Cette stabilité dans la conception qui permet à Kemal pacha de rester fidèle à ses premiers manifestes le sert infiniment. Souveraineté nationale, intégralité de la communauté ottomane, indépendance nationale et protection du califat et du sultanat, voilà ses principes qui, depuis les déclarations de Sivas du 4 septembre 1919, n'ont pas été entamés. Sur un point cependant — un point capital — une évolution s'accomplit : il en veut rester maître.

La grande entreprise britannique, appuyée sur des complicités à l'intérieur, les destructions commises par les Grecs à chaque offensive, les violations des sanctuaires musulmans ont soulevé dans l'Islam une immense colère. Le sentiment unanime des masses asiatiques est celui-ci : « Nous subissons le choc d'une nouvelle croisade, les chrétiens se jettent à l'assaut de l'Islam ; partout nous sommes attaqués au nom de la chrétienté. »

Si les intellectuels sont en mesure d'établir une différence entre les violences exercées par certaines communautés chrétiennes et l'attitude généreuse et juste des catholiques, par exemple, la masse ne peut en faire autant : pour elle, la chrétienté toute entière est responsable des actes récemment commis. Et les soldats qui combattent aujourd'hui sur le sol anatolien défendent l'Islam, les délégations asiatiques qui se pressent à Angora viennent appuyer cette nouvelle

guerre sainte et offrir leur aide effective en hommes et en argent.

Mustapha Kemal, qui songeait peut-être, au début, à se libérer de certaines sujétions, doit compter aujourd'hui avec elles. Il le fait très visiblement. Partout, la mosquée est à l'honneur, l'observance des rites assez rigoureusement maintenue, les chefs religieux fort écoutés.

Les jeunes femmes élégantes qui arrivent de Stamboul, sur l'ordre du pacha, pour rejoindre ici leurs maris officiers, ou déportés, ou ministres, doivent soigneusement cacher leur visage et se soumettre aux coutumes de la province, bien différentes des mœurs admises aujourd'hui à Constantinople et, comme le maître ne plaisante pas sur l'exécution des règles qu'il impose, chacun s'incline. Avec son don rapide d'assimilation, Kemal a saisi le danger : heurter ce sentiment islamique qui gronde tout autour de lui, ce serait une erreur mortelle ; en tenir compte, c'est déjà l'apaiser.

La formule du chef nationaliste turc est de maintenir l'équilibre entre les forces adverses, jeu pour lequel il est merveilleusement doué, mais jeu dangereux entre tous. Angora devient la Mecque de l'Anatolie : tous les représentants islamiques viennent y chercher la doctrine nouvelle, sorte d'adaptation de la formule coranique aux idées du présent. Le fait d'ameuter à un pareil moment les forces latentes du vieux monde musulman est le signe d'une incroyable ignorance.

Que sera demain? Ou bien l'accord franco-turc, cherché par Mustapha Kemal aboutira et la France reprenant sa politique traditionnelle sera l'influence apaisante, l'élément de paix qui ouvrira la route aux autres paix, ou bien Bekir Sami bey et Djellaleddine Arif regagneront Angora sur un échec et ce sera la fin des derniers espoirs, la désagrégation prochaine de l'Anatolie voulue par l'impérialisme britannique, et dix ans de guerre en Asie.

BERTHE-GEORGES GAULIS.

Les méthodes de travail de la Société des Nations : l'affaire des îles d'Aland.

Le Conseil de la Société des Nations a rendu son verdict dans l'affaire des îles d'Aland le 27 juin. Il s'en occupait depuis plus d'un an. Cette question lui avait en effet été soumise le 19 juin 1920 et il l'avait évoquée pour la première fois le 11 juillet pendant sa septième session tenue à Londres.

On sait en quoi consiste cette affaire. Les îles d'Aland appartenaient en pleine souveraineté à la Russie. Toutefois, par une convention spéciale du 30 mars 1856, annexée aux traités de Paris de la même date, le tsar s'interdisait de les fortifier ou d'y créer aucun établissement militaire ou naval. La Finlande, à qui les îles d'Aland étaient rattachées administrativement, est devenue un État indépendant. Mais les îles d'Aland sont peuplées, dans la proportion de 95 pour 100, de Suédois. Ceux-ci demandèrent que les îles soient rattachées à la Suède, en vertu de ce même droit des peuples qui valait à la Finlande son indépendance. Les Alandais avaient déjà exprimé ce désir par le plébiscite sommaire du 31 décembre 1917. Ils l'avaient renouvelé par un plébiscite plus régulier en juin 1919. La Finlande combattait énergiquement ces tendances séparatistes qui trouvaient au contraire les sympathies de la Suède.

De cet exposé du problème, rapprochons la solution : le Conseil de la Société des Nations a décidé de maintenir les îles d'Aland sous la souveraineté finlandaise. La Finlande devra seulement reprendre pour son compte l'ancien engagement des tsars de ne pas les fortifier. Elle devra aussi assurer aux Alandais une administration autonome.

Ce verdict a surpris. Il semblait que la Société des Nations ne pouvait faire autrement que de sanctionner, au profit des Alandais, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. N'a-t-elle pas été fondée pour la protection des petits États et des minorités ethniques? Or, non seulement le Conseil de la Société n'a point statué selon ce principe, mais les rapports sur lesquels elle s'est prononcée en parlaient sans ménagements :

Bien que le principe que les peuples doivent disposer d'eux-mêmes occupe une place importante dans la pensée moderne, surtout depuis la guerre mondiale, il convient de remarquer qu'il ne se trouve pas inscrit dans le Pacte de la Société des Nations. Et la consécration de ce principe, dans un certain nombre de traités internationaux, ne saurait suffire pour le faire considérer comme une des règles positives du droit des gens.

Au contraire, sauf stipulations expresses dans des traités internationaux, le droit de disposer du territoire national est essentiellement un attribut de la souveraineté de chaque État. Le droit international positif ne reconnaît donc pas à des fractions de peuples, comme telles, le droit de se séparer par un simple acte de volonté de l'État dont elles font partie, pas plus qu'il ne reconnaît à d'autres États le droit de réclamer une telle séparation.

Et ce passage, qui satisfaisait si bien au point de vue anglais sur l'Irlande, était suivi de cet autre, qui justifiait *un an à l'avance* la thèse anglaise sur le partage de la Haute-Silésie :

Il ne faut pas d'ailleurs non plus perdre de vue que le principe que les

peuples doivent disposer d'eux-mêmes n'est pas le seul dont il faille tenir compte, même si on lui donne, parmi les principes appelés à dominer la formation des États, une place prépondérante. Des considérations d'ordre géographique, économique et autres semblables peuvent mettre obstacle à sa reconnaissance intégrale.

Dans des circonstances pareilles, des solutions transactionnelles, basées sur de larges attributions de liberté en faveur des minorités, peuvent s'imposer à la conscience juridique, et être dictées par les intérêts mêmes de la paix.

Deux explications ont été mises en avant : 1° *Downing street* aurait voulu éviter un précédent que les sinn-feiners eussent ensuite invoqué à leur profit ; 2° la tendance du *Foreign Office* à favoriser les nouveaux États baltes pour s'acquérir leur reconnaissance. Et il n'est pas douteux que le gouvernement anglais ait exercé une pression sur le Conseil de la Ligue en cette affaire, comme en beaucoup d'autres. Mais son jeu a été plus complexe. Ce ne sont pas en effet les Alandais ou la Suède qui ont saisi la Société des Nations de la question des îles d'Aland. C'est la Grande-Bretagne. Avant d'aider la Finlande à garder Aland, l'Angleterre avait provoqué elle-même l'ouverture de la procédure qui menaçait de la lui enlever...

Lorsqu'un problème est longtemps discuté, on ne voit plus que son aspect le plus débattu. Après un an de procédure, l'affaire des îles d'Aland sembla être limitée à son côté ethnique ; or, il était indifférent à la Grande-Bretagne que l'archipel devînt suédois ou restât finlandais. Ce que l'Angleterre voulait, c'était surtout faire renouveler sa neutralisation militaire et la rendre définitive. Utilisées comme base navale, les îles d'Aland donnent la maîtrise de la Baltique occidentale à leur possesseur, surtout si celui-ci tient en même temps le golfe de Riga. Or, personne ne sait avec qui la Finlande et la Suède seront associées dans dix ans.

Il y avait d'autre part nécessité, pour l'Angleterre, de poser la question sans délai. La convention tripartite annexée aux traités de 1856 n'était qu'une promesse du tsar à deux États. Aland ayant changé de mains, ses nouveaux possesseurs pouvaient contester que cette promesse les liât. Ils étaient particulièrement bien placés pour en soutenir la caducité, puisque la Russie avait occupé et fortifié les îles d'Aland en 1914, avec l'approbation de la France et de l'Angleterre. De plus, en février 1918, la Suède avait temporairement occupé Aland, avec notre assentiment, pour empêcher les bolchevistes de s'y établir.

L'Angleterre ne pouvait pas ouvrir cette question devant les chancelleries, qui l'eussent renvoyée au moment — encore loin-

tain — où il sera possible d'examiner l'ensemble des problèmes laissés en suspens par la catastrophe russe. Au début de juin 1920, lord Curzon approcha officieusement le secrétaire général de la Ligue, Sir Eric Drummond ; cet ancien fonctionnaire est sûr de retrouver sa place à Londres s'il quitte la Ligue. Une réunion du Conseil de la Société des Nations se tenait à Londres les 14, 15 et 16 juin ; le désir anglais y fut examiné hors séances. Il fut jugé impossible de s'occuper de la neutralité des îles d'Aland *seule*, pour les mêmes raisons qui ne permettaient pas de l'aborder diplomatiquement. Mais quatre jours plus tard, le 19 juin 1920, le secrétaire d'État britannique pour les Affaires étrangères écrivait officiellement à la Société des Nations pour la saisir, sous l'article 2 du covenant, de l'ensemble de la question d'Aland « comme étant de nature à affecter les relations internationales et à troubler la bonne entente entre les nations, dont la paix dépend ».

Nous touchons ici les raisons secrètes de la faveur dont la Société des Nations jouit auprès du gouvernement britannique : celle-ci lui permet d'évoquer, devant un tribunal où il est lui-même juge et qu'il influence, toutes les questions de l'un ou l'autre hémisphère qu'il a intérêt à faire régler dans un certain sens, sans qu'il en puisse prendre autrement l'initiative, n'y étant point directement partie.

Les dirigeants de la Société des Nations accueillirent avec une grande faveur la proposition de s'occuper de l'ensemble de l'affaire d'Aland. C'est qu'elle arrivait pour eux à un moment de vaches maigres : il avait fallu avouer, le 14 juin, l'échec du projet d'enquête en Russie. Cette même session avait aussi enregistré la carence de la Ligue dans l'affaire persane, succédant à sa carence dans la question arménienne. La conférence financière de Bruxelles « accrochait ». Enfin la Ligue ressentait durement le fait que le Conseil suprême persistait à tout régler par lui-même, sans lui communiquer aucun dossier. L'affaire des îles d'Aland fut donc la bienvenue pour la Société et ses fonctionnaires manifestèrent la velléité de la régler au fond, c'est-à-dire en commençant par la question ethnique, ce qu'on ne lui demandait pas.

Elle obtint vite l'adhésion des intéressés : la Suède n'avait rien à perdre et tout à gagner. La Finlande demandait à ce moment même son admission dans la Ligue et elle comprit que c'était une occasion de l'obtenir. Cependant elle n'accepta d'envoyer un délégué à la prochaine session de Conseil qu'à la condition qu'il fût traité sur le même pied que le représentant de la Suède, bien que ne représentant pas un État associé.

Le Conseil de la Société des Nations se réunit le 11 juillet. Un long

exposé des deux thèses en présence avait été imprimé d'avance et les fonctionnaires du secrétariat avaient préparé un projet de règlement de la question, à l'usage du rapporteur à nommer.

La Finlande plaida l'incompétence de la Société des Nations, « question intérieure », disait-elle. Au nom de la Suède, Branting demanda le droit pour les Alandais de disposer d'eux-mêmes par un plébiscite. Les deux parties offraient également de neutraliser perpétuellement les îles d'Aland. Ainsi le vœu de l'Angleterre était sûr d'être réalisé, quelle que fût la solution qui intervînt.

Les membres du Conseil discutèrent ensuite à huis clos, sans les parties. M. Balfour fit observer que l'Angleterre ne pourrait que difficilement accepter le plébiscite qui eût créé un précédent. Puisque la question de compétence du Conseil était posée par la Finlande, ne pouvait-on la renvoyer à une commission de juristes? Celle-ci fut décidée et l'on nomma pour en faire partie un Français, un Suisse et un Hollandais. Cette commission devait délibérer sur documents à Paris. M. Balfour avait décliné l'offre qu'un juriste anglais en fît partie, puisque la question avait été soulevée par la Grande-Bretagne.

Lorsque cette décision fut annoncée, la Finlande en marqua sa satisfaction : on acceptait de discuter sa thèse, c'était déjà du temps de gagné. La Finlande craignait, en effet, la prétention du secrétariat d'arriver à une solution sur la question ethnique. M. Branting, sachant qu'il n'est pas d'usage en diplomatie de faire des dons spontanés et gratuits, ne cacha pas au contraire sa déception de ce renvoi ; il eût voulu voir la question tranchée sur l'heure. En sortant du palais de Saint-James, il déclarait :

— Si l'on ne voulait pas nous donner Aland, on pouvait nous le dire tout de suite. Ce n'est pas nous qui avons engagé cette affaire et nous nous serions inclinés.

M. Branting avait en effet été renseigné entre les deux séances sur la solution que la Grande-Bretagne préconisait : la même qui devait être promulguée un an plus tard.

Quant au secrétariat, il avait compris que si l'Angleterre l'avait encouragé à s'occuper d'Aland, elle ne lui permettrait pas de transfert de neutralité. Il n'insista plus.

Du 11 juillet 1920 au 24 juin 1921, date à laquelle le Conseil de la Société rendit son verdict, l'affaire se dédoubla en négociations secrètes et directes du secrétariat pour la négociation d'un compromis acceptable pour tout le monde, et en une procédure officielle et paperassière de grand apparat, simple façade destinée à masquer les négociations qui se poursuivaient dans la coulisse. Tandis que

du 3 août au 5 septembre, les trois juristes de la commission siégeaient gravement dans la salle des Actes de la Faculté de droit de Paris, le secrétariat de la Ligue examinait le fond de l'affaire. Le Conseil ne pouvait pas être déclaré incompétent, pour l'avenir même de la Société des Nations. Mais, avant que sa compétence fût décidée, il convenait de prévoir l'étape suivante et de choisir la solution vers quoi on s'orienterait.

Les possibilités étaient limitées par trois ou quatre ordres de faits. Il y avait d'abord le désir de l'Angleterre que cette affaire ne créât point un précédent pour l'Irlande ; et comme les désirs de l'Angleterre n'ont jamais cessé d'être des ordres pour la Ligue, cela obligeait a examiner le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il fallait ensuite ménager le gouvernement américain, dont la Ligue espérait encore l'adhésion et qui, on s'en souvient, s'opposait à toute aliénation d'aucune part du territoire de l'ancienne Russie jusqu'au règlement ultérieur de l'ensemble des questions russes.

Enfin, il y avait la question d'exécution du verdict rendu. La Ligue ne pouvait attendre l'observation de son arrêt que du bon vouloir de la Finlande. Eût-elle décidé le transfert d'Aland à la Suède, et la Finlande eût-elle refusé de l'évacuer, la Société des Nations n'aurait eu aucun moyen de l'y contraindre ; un conflit suédo-finlandais aurait pu en naître et la Ligue aurait sombré dans le ridicule de causer la guerre au lieu de l'empêcher.

Inversement, s'il était nécessaire que le verdict rendu plût à la Finlande, il était secondaire, du point de vue de la Ligue, qu'il mécontentât la Suède : celle-ci n'occupant pas l'objet du litige, il n'y avait pas à prévoir la difficulté de le lui faire évacuer. Les propos de M. Branting montraient en outre que la Suède s'inclinerait si elle était déboutée.

Une cour, qui se préoccupe de ne mécontenter aucun puissant et qui choisit le verdict qui lui sera le plus facile à faire appliquer, ne rend pas la justice : elle fait une étrange cuisine. Mais la faiblesse explique bien des choses. « Il s'agit d'abord de vivre, disait-on à la Société des Nations. Et pour continuer à exister, il est nécessaire que la Ligue évite de soulever certains mécontentements. Elle ne peut actuellement se permettre le luxe de risques inutiles. »

Dès le milieu d'août, *avant même que les juristes eussent conclu*, toute la suite de la procédure avait été arrêtée. Les trois juristes devaient déclarer le Conseil compétent ; mais, en même temps, faire justice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes de manière à l'écarter définitivement du débat. Ils devaient en même temps préparer la solution future, en mettant en avant la protection des

minorités ethniques. Celle-ci devait fournir plus tard un moyen de donner partiellement satisfaction aux Alandais sans transfert de souveraineté.

Ce rapport serait approuvé par le Conseil au moment de la première assemblée, et le Conseil déciderait d'envoyer la même commission, ou une autre, sur place pour constater les faits. A leur retour, ces enquêteurs devaient proposer les bases de règlement définitif : maintien de la souveraineté finlandaise, protection des droits de la majorité suédoise de la population alandaise par une administration de *selft-government*, neutralisation des îles sous le contrôle de la Ligue.

Et tout se passa d'abord suivant ce plan. Le 5 septembre, les trois juristes signèrent à Paris leur rapport : il concluait à la compétence du Conseil et contenait, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la protection des minorités, les deux paragraphes que nous avons reproduits en tête de cet article.

En octobre, à Bruxelles, le Conseil de la Ligue approuva ce rapport et il décida d'envoyer les trois enquêteurs aux îles d'Aland. Ceux-ci y arrivèrent au début de novembre. Ils interrogèrent les habitants. On les vit aussi en Finlande et à Stockholm. Ils entendirent tout le monde. Ils revinrent au bout de cinq semaines de séjour, à la mi-décembre, pour rédiger le rapport que l'on attendait d'eux. Mais la situation n'était plus la même qu'en juillet. Alors qu'à ce moment, comme nous l'avons dit, la Suède était prête à s'incliner devant un verdict qui lui eût été défavorable, il en allait autrement en janvier. Les délais apportés par la Société des Nations pour prendre une décision avaient donné à la presse de Stockholm la possibilité de poursuivre une vigoureuse campagne en faveur des « frères séparés ». La question d'Aland était devenue à Stockholm une question nationale. Non seulement on pouvait craindre que la Suède n'acceptât plus d'être privée d'Aland, mais il était possible qu'elle imitât l'attitude de l'Argentine à l'assemblée de Genève, l'exemple américain ayant prouvé dans l'intervalle qu'une grande nation peut fort bien vivre en dehors de la Ligue.

La Suède avait aussi cherché des appuis au dehors ; en France d'abord, car elle se souvenait du mot de Clemenceau : « Nous donnerons Aland à la Suède. » Elle en avait trouvé. La Ligue ne pouvait plus satisfaire tout le monde (sauf la Suède) en satisfaisant l'Angleterre. Il ne s'agissait plus seulement de faire accepter la décision à Stockholm, mais à Paris. Enfin, l'un des trois membres de la commission d'enquête manifestait depuis son retour des scrupules tardifs à débouter la Suède — et c'était le Français.

Que firent les dirigeants de la Ligue? ils cherchèrent à retarder la solution. Les enquêteurs furent prévenus qu'ils pouvaient prendre tout le temps qu'ils souhaitaient pour préparer leurs conclusions. On envisagea même de les renvoyer à Aland sous prétexte d'un supplément d'enquête.

En même temps, la Ligue négociait à nouveau activement dans les coulisses, et non plus seulement avec Londres et Stockholm, mais aussi avec Paris. Il fallait obtenir que le délégué français au Conseil ne votât point contre la solution proposée et que la Suède se contentât d'une protestation de principe ; moyennant quoi, on était prêt à lui permettre de la formuler en termes aussi énergiques qu'elle pouvait désirer.

Il fallut cinq mois, une concession de détail améliorant le régime administratif promis aux Alandais, et toute l'aide de la diplomatie britannique pour que la Société arrachât ces deux promesses à ceux à qui elle les demandait. Alors seulement ses fonctionnaires saisirent le Conseil des conclusions des enquêteurs.

Le 24 juin à Genève, M. Gabriel Hanotaux vota comme les autres le maintien d'Aland sous la souveraineté finlandaise, bien que la Suède eût espéré jusqu'au dernier moment qu'il y ferait objection. M. Branting non plus ne quitta pas la séance et se contenta de formuler une énergique protestation que le compte rendu officiel édulcora d'ailleurs.

Tels furent les dessous de cette longue procédure, farce de haut style, comédie bouffonne et tragique puisque le sort de 27 300 Alandais était en jeu. Les défenseurs de la Société des Nations, un Bourgeois, un Aulard, un lord Robert Cecil, n'ont cessé de demander, depuis que la Ligue existe, qu'on ne la juge pas sur ses difficultés de début ou sur son administration abondante et dispendieuse. Ils priaient qu'on l'attendît à l'œuvre. Nous venons de l'y voir.

Enfin ses fondateurs ne nous promettaient-ils point de remplacer l'ancienne diplomatie, dite secrète, par une diplomatie au grand jour, qui échapperait à la pression des puissants et ne sacrifierait pas à leurs intérêts. Que sont devenues ces promesses? Les méthodes que nous venons d'exposer n'ont pas été accidentelles. On les retrouve dans toutes les autres entreprises de la Société des Nations. Au secret, celle-ci a seulement substitué le camouflage. L'ancienne diplomatie, il était facile de la critiquer, car ses défauts étaient visibles. La remplacer semble bien difficile.

MESMES.

LES LETTRES

LA POÉSIE DE Mme DE NOAILLES

L'Académie française vient d'attribuer son grand prix de littérature à Mme la comtesse de Noailles pour l'ensemble de son œuvre qui comprend, à cette heure, cinq volumes de vers : *le Cœur innombrable*, *l'Ombre des jours*, *les Éblouissements*, *les Vivants et les Morts*, *les Forces éternelles;* sans parler de trois romans : *la Nouvelle Espérance*, *le Visage émerveillé*, *la Domination*. C'est surtout comme poète que Mme de Noailles a conquis une sorte de gloire.

On peut dire qu'elle la connut du premier coup, en dépit des critiques et même des sourires qui accueillirent, en 1901, son premier recueil de poèmes. Un aussi grand succès auquel les poètes ne sont guère habitués, vint, pour une grande part, de la curiosité inquiète que ne manqua pas de provoquer un titre aussi bizarre que *le Cœur innombrable*. Ajoutez qu'on le savait tombé de la plume d'une jeune étrangère, grecque et roumaine d'origine, qui descendait de deux vieilles familles de l'Orient, mais qui était née à Paris, avait été élevée en France, et devenue Noailles par son mariage, entreprenait d'ajouter un lustre de poésie à ce noble nom.

En 1901, la lecture de ses premiers vers ne déçut point. N'était-on pas à un de ces moments où un poète est attendu pour bénéficier des efforts de ceux qui l'ont précédé? Ce fut pour la poésie une époque bien curieuse et assez riche que les dernières années du siècle

finissant et les premières du jeune siècle qui se levait. La même anarchie régnait dans les lettres que dans tous les autres domaines ; cependant, au sein de ce désordre, des lueurs apparaissaient qui n'étaient pas toutes sans éclat. L'agitation symboliste était décidément bien calmée. C'est tout au plus si, bientôt, n'allait demeurer du symbolisme que le souvenir d'un beau désir, à moins que ce ne fût une théorie dont il arrive qu'on discute encore, à l'occasion. Albert Samain, que la mort devait toucher bientôt, publiait son premier recueil *Au Jardin de l'Infante;* si l'on y surprenait une sensibilité morbide qui avait sa date, elle se servait, pour s'exprimer, d'un décor presque aussi parnassien que la discipline à laquelle elle acceptait de se soumettre. Malgré tout ce qui pouvait se trouver d'artifice dans l'art d'un Pierre Louys, il n'était pas difficile d'y discerner une réaction contre l'idéal de la génération précédente, un retour à la description objective, une évasion d'un idéalisme inhumain, mais c'était pour adopter un paganisme dont le décor artificiel dissimulait mal l'objectif tout sensuel et en somme assez vulgaire. Cependant on y pouvait reconnaître une tendance à un retour à la nature. Celle-ci se révélait-même, dans les compositions lyriques décoratives de M. Henri de Régnier, qui, s'il se gardait de la chanter directement autant que de donner une expression directe à ses sentiments, s'efforçait, à tout le moins, de marier ceux-ci aux paysages où se rencontraient ses dieux et ses déesses.

M. Saint-Georges de Bouhélier fondait une école avec M. Eugène Montfort et quelques autres. Elle devait avoir peu de lendemains ; mais il l'appelait le naturisme ; et ce nom était assez significatif de la doctrine que ses amis et lui entendaient affirmer. Dès 1895, M. Paul Fort faisait paraître le premier volume de ses *Ballades françaises*, qui devait être suivi depuis, presque chaque année, d'un autre ; et c'était pour célébrer la création, toute la splendeur des choses vivantes, si bien qu'il pouvait s'écrier :

> Dès mon éveil de chanteur-roi sous le soleil, j'ai tout chanté : les morts,
> la mer, les saisons, les étoiles, mes joies, mes peines et ton calme, ô forêt.
> J'ai tout compris, dès mon éveil, j'ai tout souffert et tout aimé.
> Dès mon éveil de chanteur-roi sous le soleil, j'ai tout chanté.

C'était M. Francis Jammes qui, en 1898, publiait *De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir*, que suivaient bientôt *Quatorze Prières*, *la Jeune Fille nue*, *le Poète et l'Oiseau*, réunis ensuite dans *le Deuil des Primevères*. Ce poète nous parlait de la nature, de ses amours,

des animaux, des plantes, avec une fraîcheur neuve, une simplicité touchante. Il évoquait sans artifice ni déclamation, de belles jeunes filles, des paysans, des pauvres, d'humbles animaux, toutes créatures d'un Dieu en qui il confessait naïvement sa foi.

Dans le même moment, Charles Guérin nous donnait *le Cœur solitaire* et ensuite *le Semeur de cendres* et *l'Homme intérieur*, nous offrant le spectacle d'un poète dont l'art se dépouillait toujours davantage de ce qui ne venait pas de l'âme, à mesure qu'il approchait du renoncement suprême de la mort, dans l'inquiétude grandissante de Dieu. Mais cette poésie avait commencé, elle aussi, par révéler un retour au sentiment de la nature, avant de chanter le drame intérieur d'un homme.

Nous retrouvions une tendance analogue à exprimer l'homme intérieur chez M. Fernand Gregh, dont *la Maison de l'enfance* parut en 1897, *la Beauté de vivre* en 1900 ; mais il s'agissait d'un homme intérieur qui entendait se montrer moins nu, plus habillé, si l'on peut dire, de littérature, que celui de Charles Guérin, comme c'était naturel de la part d'un poète que ne dévorait pas le même tourment divin. Quand M. Fernand Gregh désira de fonder une école, il voulut, s'en souvient-on, l'appeler l'humanisme, pour indiquer cette préoccupation de célébrer tout ce qui est humain.

Vers le même temps, Emmanuel Signoret exhalait, dans *la Souffrance des eaux*, un lyrisme si brûlant qu'on peut imaginer qu'il y consuma sa trop courte vie.

D'autres poètes, plus jeunes alors, commençaient à leur tour aussi de chanter : c'étaient le regretté Joachim Gasquet, MM. Maurice Magre, Léo Larguier, Paul Souchon. Chez tous, si leurs valeurs étaient inégales, on retrouvait du moins un amour analogue de la nature, et en même temps qu'un retour aux formes du vers traditionnel à peine libéré, la préoccupation d'une poésie plus lyriquement humaine, et chez quelques-uns un certain néo-romantisme sentimental. Cependant que Jean Moréas faisait déjà entendre le pur lyrisme de ses *Stances*, aussi dépouillé que contenu, pour donner l'exemple d'une perfection vers laquelle, depuis plusieurs années déjà, M. Charles Maurras s'efforçait dans *la Revue universelle*, puis dans *la Gazette de France*, de tourner les regards des jeunes poètes.

Tel était l'état de la poésie quand apparut Mme de Noailles, et c'est au lendemain de cette floraison que nous pûmes lire *le Cœur*

innombrable. Il ne faut donc pas douter qu'elle ait subi l'influence de ces poètes que le public qui lui a fait aussitôt fête ignorait à peu près encore, et ne devait connaître que peu à peu, dans la suite. Ce public se trouva au moins préparé par l'atmosphère littéraire du moment à lire sa première œuvre, qui ne risquait pas de choquer autant que les poèmes de M. Francis Jammes, par exemple, sa sensibilité et son goût, par une nouveauté, en apparence, trop arrogante. Cette poésie représenta, tout de suite, un compromis. C'était bien naturel, si l'on situe, en effet, et date son invention, comme l'a fait, tout de suite, M. Charles Maurras, de 1830. Mais il faut dire que si elle est partie de 1830, elle a subi en cours de route l'influence de Baudelaire et de Verlaine.

Nul poète, en effet, n'a dû au même point que Mme de Noailles ambitionner de suivre la plupart des conseils du fameux *Art poétique* de Verlaine, comme si ce poème délicieusement ingénieux contenait les commandements mêmes de la poésie.

Elle a certainement écouté Verlaine quand il demande :

De la musique avant toute chose.

Par contre, elle n'a pas pensé qu'il ne pouvait y avoir :

Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'imprécis au précis se joint.

Car il n'est pas de chansons moins grises que les siennes. Elle n'est pas un poète des brumes, cette fille de l'Orient qui sait surtout chanter le cruel Été, à peine le mélancolique Automne, et qui, s'occupe à peine de l'âpre hiver.

Aussi peut-on dire qu'elle a été musicienne avant que de devenir poète. Pour elle, et elle en fait l'aveu, être poète, c'est s'exprimer musicalement. C'est, en effet, cela, mais ce ne saurait être seulement cela, puisque s'exprimer musicalement sera toujours d'abord le fait du musicien.

Tout enfant, Mme de Noailles subit les prestiges de la musique. L'art femme, synthèse obscure de tout idéalisme et de toute sensualité fut à la source de son génie. Des années, elle a vécu dans la musique sans savoir que c'était son plaisir, sa douleur, sa plénitude. Cœur puéril et passionné que le désespoir solitaire, tendu, sublime de Beethoven, l'ardeur molle et brisée de Chopin, ses sonates

Dont l'andante est si fort que la main sur son cœur
On ne sait si l'on meurt de peur ou de bonheur,

la nostalgie fiévreuse, la mortelle irritation de Wagner contractaient jusqu'à l'oppression, exaltaient jusqu'au délire !

> Mais quel vertige amer et quel trouble profond !
> Le livide plaisir s'emplit d'ombre et d'angoisse ;
> Musique qui nous tient, nous lie et nous terrasse,
> Que tes jeux sont aigus et quel mal ils nous font !

Cette musicienne qui croit que la poésie doit être de la musique débuta par des poèmes qui se ressentent naturellement de la sensibilité particulière à l'époque où ils furent composés et qui rappellent des inspirations poétiques du moment. Celles-ci furent pour elle des thèmes littéraires qu'elle entreprît d'exprimer musicalement avec des mots, à la faveur d'une sorte d'enivrement dont elle se donnait l'illusion à elle-même, et qui l'amenait à se persuader qu'un sentiment ou une pensée qui n'était qu'un thème de littérature, pouvait être la loi du monde ou suffire à l'expliquer : ce qui est le propre de l'erreur romantique.

Quand parut *le Cœur innombrable*, nous étions déjà au lendemain de la crise qu'on peut appeler naturiste, bien qu'un petit nombre de poètes aient fait partie de l'école éphémère de M. Saint-Georges de Bouhélier. Ce qui est certain, c'est que pendant un certain temps, les jeunes poètes n'avaient voulu chanter que le soleil, les arbres ; ils ne parlaient que d'étreindre toute la création et de boire tout l'azur. Quand ils allaient s'ébattre dans les banlieues, ils se croyaient tenus d'embrasser les arbres, en clamant des vers : l'hystérie symboliste n'avait fait que changer de pôle. Il ne faut pas s'étonner que Mme de Noailles ait pu s'écrier après eux :

> Les forêts, les étangs et les plaines fécondes
> Ont plus touché mes yeux que les regards humains.

Elle voudra bien nous permettre d'ailleurs de n'en rien croire, pas plus que lorsqu'elle confie tout simplement à la nature :

> Je me suis appuyée à la beauté du monde
> Et j'ai tenu l'odeur des saisons dans mes mains.
>
> J'ai porté son soleil ainsi qu'une couronne
> Sur mon front plein d'orgueil, avec simplicité.

Mais nous la croirons, car elle atteint alors à la plus haute poésie

quand, émue par un sentiment douloureux qui correspond à l'humaine réalité, elle laisse entendre cette plainte tragique :

> Ah ! faut-il que mes yeux s'emplissent d'ombre un jour
> Et que j'aille au pays sans vent et sans verdure
> Que ne visitent pas la lumière et l'amour.

De tout ce livre d'où date son succès, et où, du point de vue littéraire, le meilleur côtoie le pire, je ne sais pas si le poème le plus parfait et qui est cependant peu cité, n'est pas celui où Mme de Noailles, se reposant de sa fureur, consent à oublier qu'elle veut être une bacchante, pour se souvenir qu'elle est d'abord une simple femme ; alors elle chante avec harmonie et simplicité la *Cité natale :*

> Heureux qui dans sa ville, hôte de sa maison,
> Dès le matin joyeux et doré de la vie
> Goûte aux mêmes endroits le retour des saisons
> Et voit ses matinées d'un calme soir suivies.
> . . . .
> Heureux celui qui sait goûter l'ombre et l'amour
> De l'ardente cité à ses coteaux fertiles,
> Et qui peut, dans la suite innombrable des jours,
> Désaltérer son rêve au fleuve de sa ville.

C'est dans *l'Ombre des jours* que nous commençons à assister au drame d'une âme. Il se continue dans *les Éblouissements* et *les Vivants et les Morts.* Il traverse la guerre dans *les Forces éternelles.* C'est lui qui ajoute alors toute sa valeur humaine à cette œuvre, et lui permettra de survivre dans un certain nombre de poèmes, quand la postérité, que Sainte-Beuve a appelée quelque part « le grand pasteur au regard sommaire et qui ne voit que les cimes », aura, à travers ces cinq volumes, fait son implacable choix.

Avec *l'Ombre des jours,* Mme de Noailles commence à ne plus se trouver pleinement satisfaite dans le domaine de la sensation pure. Brusquement, l'image de la mort lui est apparue :

> Pourtant tu t'en iras un jour de moi, Jeunesse,
> Tu t'en iras, tenant l'amour entre tes bras,
> Je souffrirai, je pleurerai, tu t'en iras,
> Jusqu'à ce que plus rien de toi ne m'apparaisse !
>
> La bouche pleine d'ombre et les yeux pleins de cris,
> Je te rappellerai d'une clameur si forte,
> Que pour ne plus m'entendre appeler de la sorte,
> La mort entre mes mains prendra mon cœur meurtri.

Et de tout ce volume, il n'y a guère que cette pièce à retenir avec *les Regrets :*

Allez, je veux rester seule avec les tombeaux
— Les morts sont sous la terre et le matin est beau,
L'air a l'odeur de l'eau, de l'herbe, du feuillage,
Les morts sont dans la mort pour le reste de l'âge !...
Un jour, mon corps dansant sera semblable à eux,
J'aurai l'arc de leur front, la ride de leurs yeux,
J'accomplirai cet acte unique et solitaire,
Moi qui n'ai pas dormi seule, aux jours de la terre !
— Tout ce qui doit mourir, tout ce qui doit cesser,
La bouche, le regard, le désir, le baiser...
Être la chose d'ombre et l'être de silence,
Tandis que le printemps vert et vermeil s'élance
Et monte trempé d'or, de sève et de moiteur !

Et peut-être aussi la dernière du livre :

Vous que jamais rien ne délie,
O ma pauvre âme dans mon corps,
Pourrez-vous, ma mélancolie,
Ayant bu le vin et la lie,
Connaître la bonne folie
De l'éternel repos des morts?

Car il se trouve que ce poète, qui semblait fait pour ne chanter que l'amour de la vie, devient un grand poète de la mort. Mais c'est encore par la sensation qu'elle entre dans le domaine nouveau. Elle qui, s'enivrant de thèmes littéraires, rêvait d'une sorte d'union extatique avec la nature jusqu'à se fondre en elle, comme si elle attendait un plaisir infini de cet anéantissement heureux, éprouve la sensation cruelle que son jeune corps dansant qu'elle n'a jamais fait qu'aimer, en croyant aimer l'univers, ne sera plus un jour qu'une chose d'ombre et de silence. Elle s'attarde à cette pensée affreuse avec une sorte de plaisir baudelairien. Ce n'est là cependant qu'une première étape. Elle essayera bien de se reprendre. Dans *les Éblouissements*, elle nous promènera à travers tous les pèlerinages poétiques connus, essayant de continuer à s'enivrer de tous les thèmes littéraires à la mode : Venise, Versailles, l'Ile-de-France ; elle y proclamera ses éblouissements, mais ce sera toujours en songeant au temps qui implacablement fuit. Elle pourra s'écrier :

Allons brûler nos yeux aux flammes du plaisir.

ce qui n'est pas d'une excessive originalité.

Ou bien, ce qui est mieux :

> Je voudrais n'être qu'une amoureuse bouche
> Qui goûte et boit l'univers

Toujours cependant lui reviendra la hantise de la mort, et c'est encore dans la partie des *Éblouissements* qu'elle intitule : *la Douleur et la mort* que se trouvent les meilleurs poèmes de son ouvrage. Puis voici que dans *les Vivants et les Morts*, elle nous fait entendre un chant nouveau, plus humain. Jusqu'alors, elle a cherché en vain le bonheur dans le délire qui l'entraînait et qu'elle croyait sacré. Maintenant, c'est à un être humain aimé d'amour qu'elle s'adresse :

> J'étais comme un prophète éveillé sur les tours,
> Et qui, s'émerveillant d'avoir compris les causes
> Que l'obscur univers à son esprit propose,
> Appelle avec une ivre et sacrilège ardeur
> Plus d'astres, de secret, d'orage et de douleur !
> — Mais ces ambitions d'une âme insatiable
> Sont un désert gonflé de tempête et de sable,
> Je préfère à ce faste, à ces âpres transports,
> La douceur de ton âme alliée à ton corps.

Puis, dans la dernière partie du livre, son chant devient une sorte de prière :

> En ces jours déchirants où le Destin me brave
> Et lentement me vainc, Seigneur, soutenez-moi,
> Jusqu'au mystique instant que mon cœur entrevoit
> Où je confesserai que la douleur est suave.

Qu'est donc devenue dans tout cela la bacchante? Dans *les Forces éternelles*, Mme de Noailles va nous faire assister à la lutte des forces de la vie et de la mort. Le livre s'ouvre par des poèmes sur la guerre et il en est qui atteignent à une émotion poignante. Ainsi les événements aussi bien que les années semblent guider le cours de l'inspiration de ce poète lyrique. Partie de la sensation, cette poésie nous ferait peu à peu penser à l'évolution qu'a subie celle d'un Charles Guérin ; cependant Mme de Noailles n'aboutit point au port, comme le poète de *l'Homme intérieur*. Alors qu'il s'analyse, elle ne cesse de sentir. Elle nous fait part de l'émotion physique que ses sentiments lui font éprouver plus encore que de ces sentiments eux-mêmes ; et si dans les meilleures pièces de sa dernière manière, elle atteint, comme Charles Guérin, peu à peu à une plus grande concentration, elle conserve du moins une couleur, une sonorité musicale

dont il ne se souciait plus à mesure qu'il se détournait de la vie. Enfin, on peut surprendre aussi chez Mme de Noailles, à qui son panthéisme premier ne fit trouver que le vide tandis qu'elle aspirait à la plénitude, jusqu'à un certain point l'inquiétude de Dieu. Dans *les Forces éternelles*, elle a exprimé en images pittoresques cette lutte qui se livre en elle et qu'elle connaît bien :

Deux êtres luttent dans mon cœur :
C'est la bacchante avec la nonne,
L'une est simplement toute bonne,
L'autre, ivre de vie et de pleurs.

En somme, elle se rattache à la famille de nos grands romantiques, et non point certes parce qu'elle a chanté la nature, l'amour, la mort, qui sont des thèmes éternels, depuis qu'il y a des poètes dans le monde. Ce qu'on peut dire, c'est que la prédominance de la sensation a remplacé chez elle celle du sentiment chez les romantiques. Venue à un moment où les jeunes poètes témoignaient par réaction contre leurs aînés d'une sorte d'adoration maladive de la nature, elle lui a témoigné à son tour un amour littéraire qui fut d'abord de tête, mais où les plaisirs de ses sens eurent bientôt la plus grande part. C'est dire qu'elle ne la considère jamais, à la façon d'un Vigny, comme une marâtre implacable, en présence des souffrances humaines ; non plus, selon Lamartine, comme une sorte de refuge où elle pourrait trouver une consolation. Si l'on peut penser enfin d'un Lamartine et d'une Desbordes-Valmore que, poètes, ils ne connurent guère d'autres maîtres que le cœur et l'amour, ce n'est pas se risquer trop que d'avancer que Mme de Noailles n'en connut d'abord aucun autre que la sensation, au point d'être conduite dans une grande partie de son œuvre uniquement par celle-ci, pour en dédaigner tout art, toute composition, tout plan. Elle voulut alors exprimer tout ce qu'elle sentait, sans grand choix. Puis voici qu'au moment où elle va croire qu'elle peut vraiment aimer de tout elle-même cette nature, à laquelle elle voudrait donner dans ses vers une sorte de réalité humaine, elle découvre le véritable amour humain et la mort, et elle s'aperçoit de la duperie. Nous la voyons alors chercher ailleurs, avec désespoir, un infini auquel elle croira maintenant pour avoir trop feint de le trouver où il ne pouvait être et elle s'écrie :

Ah ! comme tout bonheur soudain semble terni
Pour un cœur sans espoir qui conçoit l'infini.

Georges Le Cardonnel.

Le Lac Salé.

La nouvelle œuvre de M. Pierre Benoît, *le Lac salé*, marque un progrès considérable sur les précédentes. *Kœnigsmark* séduisait par l'accent de nouveauté ou mieux de renouveau, par le plaisir qu'on éprouve à voir naître un jeune talent, par l'extrême habileté de la péripétie principale et, plus que tout, par le ton direct de certaines confidences qui révélaient l'autobiographie. *L'Atlantide*, qui a fondé définitivement la réputation de M. Benoît, était un roman d'aventures supérieurement agencé, mais dont toute la seconde partie s'égarait au delà des bornes du possible. *Pour don Carlos* présentait, à côté de pages magistrales, des parties un peu trop laissées dans l'ombre par un parti pris de silence qui risquait de tourner au procédé. *Le Lac salé* est une œuvre d'une autre envergure et d'une autre portée, le chef-d'œuvre de M. Pierre Benoît et, autant que des contemporains amis de l'auteur peuvent juger, probablement un chef-d'œuvre tout court.

L'exposition est menée avec lenteur et, à plusieurs reprises, M. Benoît donne l'impression qu'il va retomber dans le défaut de *Don Carlos;* il nous propose des rébus qui paraissent à première vue susceptibles de recevoir plusieurs explications. Mais cette fois il surmonte le péril et ne laisse que le plaisir de l'avoir vu se livrer sans tomber à un équilibre dangereux. C'est ainsi que M. Pierre Benoît nous montre une jeune Irlandaise catholique, Annabel Lee, qui se prend lentement au piège que lui tendent un pasteur protestant fraîchement converti à la religion des Mormons et sa deuxième épouse, Sarah, fille de l'évêque mormon Rigdon Pratt. Annabel, veuve d'un colonel précurseur des sinn-feiners actuels, possède une fortune que le pasteur Gwinett a belle envie de capter. Pour pénétrer auprès d'elle, il recourt à un moyen extrême et un peu romanesque : il s'empoisonne au domicile d'Annabel qui, naturellement, s'installe à son chevet, le soigne, le guérit et le fatal amour s'insinue par des voies détournées et subtiles :

Il restait dans une sorte de prostration perpétuelle, les yeux souvent levés au ciel, comme pour le prendre à témoin de ses souffrances et les lui offrir. Il ne ramenait son regard vers la terre que pour le reporter avec reconnaissance sur Annabel. C'était la première fois de toute sa mince petite vie, que la jeune femme se sentait utile. La gratitude de Gwinett n'était rien à côté de celle qu'elle lui vouait pour lui avoir révélé ce sentiment.

Le révérend Gwinett est beau, d'une beauté fatale, qui touche la pauvre petite exilée, car elle n'a connu dans sa vie qu'un vieux colonel conspirateur, un lieutenant américain trop timide et un Père de la Compagnie de Jésus. Gwinett nous est dépeint dans cette manière rapide et ramassée où excelle M. Benoît :

Un homme d'une trentaine d'années, brun, assez beau, les traits fins, le teint mat, avec des yeux profonds et volontaires. Sa voix était grave, pénétrée et pénétrante. Il s'écoutait parler.

— Mélanchton, murmura le Père d'Exiles.

Et, après nous avoir fait un peu redouter des péripéties romanesques et mystérieuses comme celles de ses précédents romans, M. Benoît, ayant posé ses fils, les saisit d'une main assurée et tisse fortement la trame d'un roman psychologique et moral d'une vérité et d'un sens supérieurs. Sa manière n'a point changé : il ne s'attarde jamais à analyser le sentiment pendant les périodes de formation, il le révèle par les actes qui le caractérise: Ainsi nous voyons Annabel suivre Gwinett le soir de ses noces dans une maison isolée et inquiétante. C'est là que, le lendemain matin, dans une scène où l'on retrouve toute la magistrale adresse du romancier de *l'Atlantide*, son destin lui est révélé : elle a été pour Gwinett une riche et belle proie. Affolée, elle veut fuir et une fatalité la ramène : un asservissement tragique. En vain le Père jésuite Philippe d'Exiles et le lieutenant américain Rutledge, mus par des sentiments bien différents, l'un inspiré par une affection humaine que transfigure la charité chrétienne et l'autre par un amour tout temporel, essayent de disputer à Gwinett sa victime : Rutledge est trop maladroit, il échoue. L'intelligence supérieure du Père d'Exiles est sur le point de réussir : au dernier moment, l'affreuse servitude ressaisit Annabel et elle retourne auprès du maître de sa chair.

Puis, un grand silence. Et trente ans après, le général des troupes de l'Union, Rutledge, promu gouverneur de l'Utah, fait son entrée dans Salt-Lake-City. Il visite les monuments, un asile de vieillards. Il va partir, le roman est fini :

— Les cuisines encore, monsieur le gouverneur, je vous en prie, les cuisines, supplia le directeur suffoquant d'orgueil...

Il y avait là trois vieux et deux vieilles, misérables déchets humains. Ils relevèrent à peine le front lorsque le brillant état-major marcha vers eux.

— Je ferai remarquer à monsieur le gouverneur..., commença le directeur, sans s'apercevoir que son hôte illustre avait blêmi soudain.

Il n'eut pas le temps de terminer sa phrase. Ramassant une poignée

des détritus qui jonchaient le sol, une des deux vieilles venait, en poussant un cri strident, de les lancer à la figure de Rutledge.

C'est ainsi que M. Pierre Benoît sait terminer un roman.

On ne pourra plus dire cette fois qu'il n'excelle qu'à dérouler des aventures. Il n'y a pas d'aventures dans *le Lac salé.* Il n'y a qu'un conflit entre de grands sentiments humains simples et forts, l'hypocrite cupidité de Gwinett, la triste passion d'Annabel, l'amour maladroit de Rutledge, le dévouement du Père d'Exiles. Le « truc » de Gwinett pour pénétrer auprès d'Annabel est un peu trop romanesque. Mais il n'avait guère le choix pour approcher une femme que défendent un rang social supérieur et la lucide vigilance du Père d'Exiles, et dans un roman les moyens romanesques sont permis.

Les adversaires de M. Benoît, et Dieu sait si l'on a des adversaires quand on écrit des livres qui tirent à 200 000, ont critiqué l'attachement servile d'Annabel. Quel parti pris ! M. Porto-Riche, pour ne prendre qu'un exemple, n'a jamais peint autre chose que des femmes liées par « la servitude de l'alcôve » à des hommes qu'elles aiment sans les estimer, qui les font souffrir et qui les avilissent. Et M. Porto-Riche, renforcé par le chœur de ses admirateurs, nous dit en montrant ce cas d'exception : voilà l'amour. Non. Ce n'est qu'une forme basse et tragique de l'amour. M. Pierre Benoît l'a prise et peinte comme telle. Non seulement c'était son droit, mais les conclusions qu'il en tire, ou plus exactement qu'il suggère, sont d'une vérité et d'une utilité morale incontestables. Le personnage principal de son livre et à coup sûr le mieux réussi est Gwinett : figure d'un relief atroce et saisissant. Gwinett est le puritain hypocrite, le Tartuffe du Nouveau Monde. Intelligent et cynique, il aperçoit du premier coup le champ des possibilités qu'offre au vice l'innommable mélange de religiosité et de sens pratique que propose à ses adeptes la grossière église mormone, aboutissement logique de la morale individuelle dans un pays, chez une race revenus aux conditions de la vie spirituelle des peuples primitifs. Par un cas concret, par un conflit de passions vraies conduit avec un art de conteur que personne ne peut contester, M. Benoît illustre une vérité morale essentielle : il la rend vivante, sans prêcher, rien que par la force du ressort intérieur et montre de quel côté est la barbarie, de quel côté la civilisation. Le Père d'Exiles la représente dans tout ce qu'elle a de tendrement humain.

M. Pierre Benoît est, en outre, un terrible satirique. C'est ainsi que, tel ces peintres de la Renaissance flamande qui signaient leurs tableaux en peignant dans un angle une chouette ou un char-

donneret, M. Benoît a pris à tâche de faire paraître Gambetta dans un recoin imprévu de chacun de ses livres. Au moment où Rutledge va faire son entrée dans Salt-Lake-City, il reçoit un télégramme de félicitations de la Païva et un autre ainsi conçu :

Amis et moi sommes ravis nomination qui sonne en Utah victoire idées progrès et glas réaction. *Signé :* GAMBETTA.

Voilà des tours que les « hommes libres » ne pardonnent pas volontiers à M. Benoît. Il en joue bien d'autres à ses contemporains. Cet homme spirituel, qu'une accusation de plagiat a contribué à rendre célèbre, prend un doux plaisir à glisser dans chacun de ses livres, bien en vue, un passage d'un auteur connu. Dans *Don Carlos*, c'était Racine. Cette fois, c'est Virgile, dont il traduit l'*Infandum regina jubes* et Hugo, de qui il a recopié une belle page extraite de *Choses vues* et qu'il a collée au beau milieu d'une consultation médicale où elle vient comme cheveux sur la soupe. Au bout d'un mois, les experts s'en sont aperçus. Et M. Benoît de rire. Il a répondu à ses détracteurs en donnant un maître livre, qui marque dans son œuvre non seulement un progrès, mais un renouvellement. *Le Lac salé* est un modèle d'un genre qui n'est pas nouveau à proprement parler, mais dont M. Benoît est aujourd'hui le maître incontesté. Nous étions lassés du roman d'analyse sans invention. Après avoir assis sa réputation par de savoureux romans d'aventure, M. Benoît s'est élevé par degrés à une forme plus élevée, plus dépouillée, au roman d'imagination à fond moral qu'on pourrait appeler le roman en action. *Le Lac salé* vient nous assurer que dans cette voie M. Benoît, en pleine possession de ses moyens, nous donnera des chefs-d'œuvres.

LUCIEN DUBECH.

LA PHILOSOPHIE

LES DOCTRINES HINDOUES

Un livre clair, bien écrit, allégé de toute érudition encombrante, mais lourd de pensée, très nouveau dans ce qu'il nous apporte, et déclarant pourtant n'exprimer que quelques aspects d'une des plus anciennes traditions du monde : voilà ce qu'il est peu commun d'avoir à louer. Un auteur français, accessible à tous ceux qui aiment l'intelligence, mais n'ayant rien d'un vulgarisateur, et venant nous révéler, d'ailleurs avec discrétion, le point de vue d'où procèdent les doctrines hindoues : tel apparaît M. René Guénon, dans un ouvrage (1) excessivement sympathique à l'Orient, sans doute, mais d'une probité singulière, et témoignant d'un désintéressement et d'un goût pour la spéculation pure qui sont malheureusement rares à notre époque.

Au point de vue intellectuel, il faut l'avouer, nous ignorons presque tout encore de l'Orient et de l'Extrême-Orient. La raison qu'en donne M. Guénon peut paraître paradoxale : les érudits, d'après ui, n'ont point compris ce dont ils avaient charge de nous donner traduction. Étroitement confinés dans la philologie, les orientalistes ont voulu interpréter les Hindous, comme d'ailleurs les Musulmans et les Chinois, à l'aide de méthodes toutes matérielles, absolument insuffisantes à faire saisir une idée métaphysique. L'excessive impor-

(1) *Introduction générale à l'étude des doctrines hindoues*, par René Guénon, chez Rivière, 1921.

tance donnée aux questions de chronologie, la superstition du « scientifique », l'érudition prise comme une fin en soi, alors qu'elle ne doit être qu'un moyen : autant d'obstacles à une compréhension véritable. D'autres encore s'y viennent ajouter : le dogme du progrès de l'humanité, les postulats de la « science des religions », les théories fantaisistes des mythologues, des évolutionnistes, des positivistes et des sociologues. M. Guénon est très sévère pour les orientalistes officiels ; mais ce n'est pas pour exalter à leur place les traducteurs de la « Société théosophique » ou des groupements analogues : pour ceux-là il est plus sévère encore, leur refusant même l'avantage de la sincérité scientifique. Des Américains, des Anglais, inventeurs de « pseudo-religions » d'un esprit plus ou moins protestant, viennent nous les présenter comme « orientales », couvrant leur moralisme d'une terminologie sanscrite bizarre, empruntant aux Hindous des idées dont ils donnent une interprétation fautive, tandis qu'ils fondent chez ceux-ci des « églises védistes réformées », soi-disant pour les ramener à leurs « traditions primitives ». Les théosophistes et bouddhistes européens de toutes nuances ignorent plus encore que les purs historiens la philosophie hindoue. Les interprètes allemands l'ont ramenée systématiquement à leur point de vue idéaliste; les Anglais semblent n'y avoir rien compris du tout. Nous avons été jusqu'ici tributaires des uns et des autres. Il semble en réalité que, le jour où la facilité des communications et la science des langues ont permis aux Occidentaux de pénétrer en Orient, ils n'étaient plus capables d'en comprendre les doctrines, parce qu'ils n'avaient plus d'esprit métaphysique, ni de tradition intellectuelle analogue aux traditions orientales.

A la vérité, nous n'avons nulle compétence pour nous permettre de prendre parti dans la querelle que M. Guénon cherche aux érudits orientalistes. Il nous semble toutefois qu'il y a des présomptions en sa faveur. Un peu de culture métaphysique, de grec et de bon sens, ne suffit-il pas à faire constater que la plupart des traducteurs modernes ne comprennent pas grand'chose à Platon ni à Aristote? Pour lire convenablement un métaphysicien, il faut avoir l'intelligence de ses principes, ce qui est difficile sans le secours d'une tradition. Et c'est une grande erreur de psychologie que de croire avec les modernes qu'on peut tout apprendre dans les documents morts. Pour comprendre les livres brahmaniques, il paraît sage de s'adresser aux Brahmanes actuels.

Quoi qu'il en soit de ce problème de méthode et d'interprétation, la solution que M. Guénon en apporte ne nous paraît pas constituer l'essentiel de son livre. Nous présente-t-il la vraie doctrine des Hindous? En tout cas, les idées qu'il exprime constituent une philosophie d'un très haut intérêt. N'étant pas, nous non plus, de ceux que la vérité ne préoccupe que du point de vue historique, mais pouvant dire avec M. Guénon que « ce qui nous intéresse dans une doctrine, c'est la vérité, au sens absolu du mot, de ce qui y est exprimé », il nous reste à nous demander si les idées, védistes ou non, de M. Guénon sont vraies, et jusqu'à quel point nous pouvons partager la certitude que respire chaque page de son livre. Si incomplète que soit, d'après lui-même, son exposition, elle est suffisante en effet pour qu'on en puisse dégager les idées directrices de ce qui constitue pour lui l'hindouïsme.

Et d'abord, la méthode même qu'il préconise dans l'interprétation des doctrines hindoues constitue un point important de ces doctrines. S'il faut avoir recours à la tradition pour comprendre les Orientaux, c'est que leur métaphysique est essentiellement traditionnelle. Une civilisation ne peut durer ni exister sans un principe d'unité intellectuelle, analogue à celui que la chrétienté possédait en Occident. Ce principe réside en Orient, nous dit M. Guénon, dans la tradition métaphysique, qui comporte des applications dans tous les ordres d'idées, notamment dans l'ordre social. L'orthodoxie de l'enseignement métaphysique est assurée et garantie par la conformité obligatoire aux Védas, dont tout doit être tiré, à l'aide d'une méthode déductive et analogique. L'institution des castes, par exemple, est déduite de la *loi de Manu*, qui est de soi une conception purement métaphysique. Ainsi s'explique l'importance prépondérante au point de vue social, chez les Hindous, de la fonction d'enseignement, symbolisée par la bouche, car l'enseignement, distribué inégalement selon les aptitudes et les fonctions, doit être oral et direct.

La science, pour les Orientaux, c'est donc essentiellement la métaphysique, qui ne saurait progresser en aucune manière. Il n'y a pas en métaphysique de découvertes possibles. « Tout ce qui est susceptible d'être connu, dit M. Guénon, peut l'avoir été également par certains hommes à toutes les époques. » C'est vrai, mais encore, qu'elle ait été connue ou non dans le passé, un homme découvre une idée quand il la trouve en lui-même et sans qu'on la lui ait enseignée. Nous accorderons à M. Guénon que la métaphysique ne saurait pro-

gresser en soi, n'étant point affaire d'expérience, mais elle peut progresser dans l'esprit d'un métaphysicien, ou d'une série historique donnée de métaphysiciens. C'est l'homme alors qui progresse dans la connaissance, et nous demandons à quoi servirait la tradition si l'on ne pouvait recevoir d'un commentaire quelque chose de plus que du texte non commenté. Nous nous contenterons de blâmer, avec M. Guénon, la prétention à l'originalité qu'ont les systèmes philosophiques modernes, chacun ayant un point de départ spécial et aboutissant à poser des problèmes accidentels, pour des raisons purement historiques. Mais nous restons persuadés qu'un homme de génie, respectueux de l'acquis du passé, peut y ajouter des précisions, des approfondissements, des gains réels et précieux.

Qu'historiquement on n'ait jamais vu l'homme créer la science de toutes pièces, et qu'en remontant dans la nuit des origines on n'aperçoive jamais d'empirisme pur ni d'ignorance totale, mais toujours une tradition et des principes provenant peut-être de la primitive amitié entre Dieu et l'homme, c'est un fait ; mais cela ne change point la nature de notre intelligence. Si l'homme a besoin de recevoir la connaissance d'un maître, et si, par conséquent, l'idée de tradition se justifie, d'après saint Thomas, c'est parce que nous ne portons pas en nous, comme les anges, par *innéisme* ni par *infusion*, des idées qu'au contraire il nous faut acquérir laborieusement par *abstraction*, à partir des objets présentés par nos sens. Aussi, l'homme qui n'est pas enseigné, mais que son père abandonne, ainsi que Dieu, après la chute, abandonna Adam, est condamné à n'avoir d'autre point de départ que son expérience individuelle et limitée. De soi, la connaissance humaine vient donc des sens par abstraction, et c'est ce que M. Guénon, suivant les Hindous, ne paraît point admettre. Toute sa théorie de la connaissance procède d'une distinction entre la raison et l'intelligence, distinction légitime, mais dont il force la valeur. Il les oppose, comme si elles étaient des facultés différentes, alors qu'elles ne sont que deux modes d'un même principe connaissant. La raison est la forme que prend nécessairement l'exercice de l'intelligence chez l'homme, précisément parce que l'intuition intellectuelle est chez lui réduite au minimum. Il procède donc par induction et par abstraction, ce qui est acquérir des idées générales. M. Guénon peut-être l'admettrait, mais il distinguerait le « général » ainsi obtenu, de l' « universel » proprement dit, dont la connaissance constitue la métaphysique. Distinction inopérante à nos yeux ; car

s'il est vrai que, selon l'enseignement des thomistes, les esprits purs usent d'un « universel » qui n'est pas « général » ni « abstrait », parce que ces esprits participent en quelque sorte au point de vue créateur et atteignent de l'intérieur les choses, par contre l'homme, qui va de l'extérieur à l'intérieur pour connaître, ne procède dans la connaissance intellectuelle que par le moyen des concepts et du raisonnement, atteignant l'essence abstraite par des déterminations progressives de la notion de l'être, et ne pouvant s'élever au-dessus du créé que par des procédés d'analogie et de négation qui sont encore d'ordre rationnel. La métaphysique elle-même est ainsi une science abstraite ; elle ne se distingue des autres sciences qu'en ceci qu'elle pousse plus loin l'abstraction, et que ses notions sont par suite plus universelles ; mais l'universel est déjà dans l'idée mathématique, et dans l'idée physique, et dans toute pensée humaine. La triple et concordante opposition que fait M. Guénon entre raison et intelligence, général et universel, science et métaphysique, nous paraît donc excessive, sans valeur pour l'homme, qui est à la fois plus simple et plus complexe, et qu'elle tend à élever trop haut lorsqu'il contemple, à trop abaisser quand il induit, déduit, agit ou expérimente. La logique, qui dans ces dernières opérations le guide à partir des principes premiers, est nécessaire à son esprit pour atteindre la vérité. Il ne saurait à aucun moment la laisser de côté, car ne voyant pas intuitivement dans les principes toutes les conséquences, il les en doit tirer par le moyen d'un discours explicite ou implicite. M. Guénon a bien raison de dire que c'est la logique qui se fonde sur la métaphysique, et non pas l'inverse. C'est vrai *en soi*, mais *pour nous*, humains, c'est de la logique qu'il faut partir, et il nous est impossible de nous en affranchir. Elle n'est pas seulement un mode de formulation, mais un mode de penser nécessaire. Sans doute l'idée dépasse-t-elle infiniment le symbole qui l'exprime, mais les lois du raisonnement restent valables dans tout le domaine métaphysique, et elles sont d'autant plus précieuses qu'elles ont plus de rigueur. A ce point de vue, on doit dire que le syllogisme grec est plus parfait que l'argument hindou à cinq branches dont M. Guénon le fait dériver. Les Hindous sont « réalistes » comme Aristote ; ils vont trop loin pourtant en affirmant que la logique porte directement sur les choses. Elle n'atteint l'objet que par l'intermédiaire de la notion, et, s'il en était autrement, d'où viendrait l'infériorité, soulignée par ailleurs, de la pensée discursive sur l'intuition?

M. René Guénon nous paraît donc creuser trop profondément le fossé qui sépare les sciences de la métaphysique, rompant ainsi l'unité de la connaissance humaine. Ce n'est pas que nous ne puissions accepter dans un certain sens sa définition de la métaphysique comme « connaissance de l'universel », mais notre « universel » n'est pas exactement le sien. Nous croyons qu'il a raison d'exclure absolument de la métaphysique la méthode expérimentale, et de préférer sans hésitation la certitude métaphysique, purement intellectuelle et qui se justifie en elle-même, aux preuves empirico-rationnelles qui n'aboutissent jamais, quoi qu'en aient dit les modernes, qu'à des probabilités concernant un domaine d'ailleurs fort limité. L'objet des sciences est mobile, celui de la métaphysique est invariable et nécessaire. Elle ne comporte pas d'hypothèses, mais si l'on discute une vérité métaphysique, c'est qu'on l'a mal comprise, n'ayant pas su s'élever au point de vue d'où son évidence apparaît.

Pourtant, en fait, la difficulté même de s'élever à ce point de vue, qui n'est nullement « immédiat », constitue une occasion d'illusion, et dans aucune autre discipline il n'est plus nécessaire d'être prudent à affirmer. Si donc sa certitude est parfaite *en soi*, elle est très imparfaite *pour nous*, et inférieure sous ce rapport à celle de la mathématique.

Cette distinction de l'*in se* et du *quo ad nos* est souvent négligée par M. Guénon. C'est ainsi qu'il va jusqu'à attribuer à notre connaissance métaphysique ce qui est propre à la connaissance divine elle-même, à savoir l'identité du connaissant et du connu selon l'être réel (et non pas seulement l'identification de l'un à l'autre selon l'être représentatif ou « intentionnel », comme disaient les scolastiques). Il suit de là que par la métaphysique nous connaîtrions l'absolu de la même manière que Dieu se connaît lui-même.

D'une façon générale, on le voit, la métaphysique hindoue telle que la caractérise M. Guénon se présente comme une gnose parfaite, comme un gnosticisme absolu. Pour les Orientaux, il y a de l'inexprimable, mais point de mystère. Leur intellectualisme est illimité, leur traditionnalisme aboutit à un idéal d'immobilité pure, précisément parce qu'ils se croient parvenus à la connaissance parfaite. Pour nous, qui nous mouvons dans un temps où l'agnosticisme plus ou moins relatif est le seul dogme respecté, et qui défendons selon nos forces l'intelligence et la tradition, il nous est bon d'apercevoir cet excès, déformant les vérités qui nous sont les plus

chères. Nous voulons bien croire (sans toutefois nous faire trop d'illusions sur ce point) que l'Orient, à l'extrême opposé de l'Occident moderne, conserve des ressources de certitude et d'intellectualisme, d'esprit métaphysique et d'ambitieuse docilité. Mais nous ne nous étonnons pas de constater qu'il ne sait pas garder tout cela dans l'ordre et l'équilibre de la sagesse. La vérité thomiste nous apparaît ainsi comme un sommet entre deux erreurs, et, pour ne pas tomber au niveau de ceux dont nous combattons la déficience intellectuelle et qui nous réduisent à la bête, il nous plaît de converser avec ceux dont l'hyperintellectualisme nous oblige enfin à protester de toutes nos forces que nous ne sommes point des anges.

Si d'ailleurs nous pouvions entrer dans le détail des doctrines, il semble bien que nous y trouverions une source puissante d'intérêt. L'idée d'infini semble jouer un rôle prépondérant dans cette métaphysique hardie. Il faut reconnaître que c'est là une supériorité des Hindous sur les Grecs, chez qui cette notion est restée confuse jusqu'à la période alexandrine. Il est vrai qu'Aristote possédait la notion équivalente d'acte pur. Mais enfin, fini et parfait étaient synonymes pour les Grecs ; infini et parfait pour les Orientaux, comme pour nous chrétiens. Brahma est l'infini : il comprend tout l'être. M. Guénon soutient que cette idée, dans l'esprit des Hindous, n'aboutit point à une conception panthéistique, car s'ils affirment que le monde n'est pas distinct de Brahma, ils ajoutent que Brahma est distinct du monde, qui est nul par rapport à son infinité. Il se peut que M. Guénon ait raison sur ce point, encore que la question soit subtile, et peut-être plus complexe qu'il ne pense, car il y a bien des manières d'être panthéiste, sans être pour cela « naturaliste », spinoziste ou hégélien. Indistinct en soi, mais distinct du monde, Brahma est à la fois supra-personnel et personnel, j'entends « personnel » au sens philosophique et non théologique, car la Trinité hindoue, étant une distinction des aspects de Brahma par rapport au monde, n'a rien de commun avec le mystère de la Très Sainte-Trinité.

L'infini ne peut être exprimé que sous une forme négative, puisqu'on s'en approche en niant les déterminations limitatives, et que nous ne savons de lui que ce qu'il n'est pas : les Hindous parlent ici comme Denys le Mystique. Mais ce qui est plus frappant, c'est leur refus d'identifier l'infini ainsi conçu à l'être. Ici encore, ils outrepassent la vérité. Car si l'être ne peut s'appliquer à tout lorsqu'on

l'entend d'une manière *univoque*, cette notion, entendue comme elle doit l'être, d'une manière *analogue* (1), se dit de tout, même de l'infini. La conception hindoue du « non-être », en tant qu'elle va jusqu'à affirmer que l'être ne se peut dire *nullement* de l'infini, aboutirait à l'agnosticisme, si par ailleurs ses partisans n'avaient pas la prétention de se passer de la logique à partir d'un certain point, et d'entrer dans leur contemplation jusque dans ces profondeurs dont rien n'est manifesté. Nous aurions encore bien des réserves à faire sur l'application des principes « non-dualistes » à l'ontologie et à la cosmologie, notamment sur la conception de la substance et de l'accident, qui va à supprimer en somme l'ordre proprement accidentel (et cela pour des raisons semblables à celles de Leibniz) ; sur celle de la causalité, qui comporte cependant quelques idées très justes et très intéressantes sur la *simultanéité* essentielle de la cause et de l'effet.

Mais le grand problème sur lequel se séparent l'Orient et l'Occident — si vraiment les doctrines exposées par M. Guénon sont orientales — le problème humain où l'hyperintellectualisme hindou apparaît le plus nettement, c'est le problème moral. A vrai dire, M. Guénon n'en donne aucune solution : il le supprime, et exclut la morale de la philosophie. Il y a quelque chose de plaisant à voir cet ennemi des sociologues adopter complètement leur conception de la morale, et déclarer que, purement relative et contingente, elle ne saurait être une science, et n'est constituée que de pures conventions sociales ! Comme Durkheim, il croit observer que « les théories morales justifient toujours les règles pratiques du milieu », et ajoute que la conception morale, purement sentimentale, est faussement parée d'un aspect rationnel ! Le moral, à ses yeux, c'est du social, plus du sentimental ! Et sans doute cette position comporte-t-elle une part de vérité, dans la haine qu'elle suppose pour la phraséologie morale des modernes. Il est certain que l'intérêt accordé exclusivement aux problèmes moraux est un signe de décadence intellectuelle, et qu'il n'y a rien de plus purement « sentimental » que les contrefaçons laïques de la morale chrétienne, qu'elles se présentent comme romantiques (voir Rousseau) ou bien comme rationnelles (voir Kant). Certes, ce faux mysticisme, ces élucubrations fantaisistes qu'on ne

(1) La notion *univoque* désigne des caractères semblables en des êtres divers ; la notion *analogue* désigne en eux des caractères différents, de soi, mais semblables *sous un certain rapport*. Aussi l'être n'est-il pas un « genre suprême », qui comprendait en soi le fini et l'infini.

peut rattacher à aucun principe, risqueraient de faire par réaction un monde nietzschéen. Mais nous soutenons que la morale philosophique peut exister, qu'elle existe chez les Grecs, et que l'éthique d'Aristote découle de sa psychologie et de sa métaphysique, qui n'ont rien de sentimental. L'idée du bien est rationnelle, parce qu'il y a objectivement des actions qui sont bonnes ou mauvaises pour l'homme, étant donnée sa nature. L'ordre du bien, pour l'homme, est parallèle à l'ordre du vrai, parce que la volonté est une faculté parallèle à l'intelligence. La psychologie hindoue semble oublier tout simplement ce fait que l'homme veut des fins, de lui connues Et lorsque M. Guénon nous explique la notion de « dharma » qui signifie : « La nature essentielle d'un être et la conformité à cette nature avec l'harmonie qui en résulte », il a beau protester que cette notion n'est point morale, nous sommes convaincus que, sans l'être de soi, elle le devient aussitôt qu'on l'applique au cas de la nature humaine. Il suffira en effet que la conformité ou l' « inconformité » (adharma) soient volontaires pour que nous entrions dans le domaine moral. *Bonum naturale mentis, cum sit voluntarium*, disait Leibniz, *fit bonum morale*. Et si la morale n'est qu'une application des lois éternelles au cas particulier de l'homme, si par suite elle ne se réfère qu'à un *ordre particulier* et ne présente qu'un intérêt limité par rapport à celui de la métaphysique, il reste que l'ordre particulier des actes humains a, comme l'ordre de l'univers tout entier, Dieu pour auteur immédiat, et que la morale a une importance souveraine *pour nous*, puisque notre affaire est d'atteindre notre fin.

Aussi bien, M. Guénon nous paraît-il outrer la vérité en soutenant que le point de vue moral est totalement inconnu en Orient. Si intellectualistes et si contemplatifs que soient ces hommes, ils sont des hommes encore, et n'ont certainement pas pu éviter de se poser le problème humain, fût-ce pour le résoudre dans le sens le moins « sentimental » et le moins « volontariste » du monde. N'est-ce pas par un acte de volonté que le sage hindou — la théorie ne lui suffisant pas — tend à « réaliser » sa connaissance en contemplation?

La conception de la « réalisation » est, dans l'ouvrage de M. Guénon, un des points les plus délicats et les plus obscurs. D'accord avec l'auteur sur la possibilité d'une contemplation qui dépasse la connaissance discursive, nous croyons pourtant que l'ambition des Hindous va beaucoup trop loin dans cette voie pour être satisfaite par les fugitives lueurs d'éternité qui accompagnent parfois la spé-

culation métaphysique. Leur pensée d'ailleurs semble bien être que le sage aspire à s'identifier à l'infini par une connaissance sans « espèce cognitive », sans intermédiaire d'aucune sorte. Mais une telle aspiration ne saurait s'arrêter que dans la vision *essentiellement surnaturelle* de l'être divin, et prétendre la satisfaire par les procédés de la métaphysique et sans le secours de la grâce, c'est un exemple éminent d'égarement philosophico-mystique, car en dépit de M. Guénon, qui veut réserver au mot mystique un sens exclusivement « affectif », il y a en réalité des formes purement intellectualistes de pseudo-mysticisme et ce ne sont pas les moins pernicieuses. Il y aurait bien des remarques à faire sur ce point, comme sur la définition du mot « religion » que nous propose M. Guénon, et qui ne s'applique qu'aux religions les plus parfaitement caractérisées, c'est-à-dire au groupe judéo-islamo-chrétien. Il va sans dire d'ailleurs qu'au point de vue de la foi catholique, le brahmanisme de M. Guénon exigerait de notre part des réserves bien plus graves encore qu'au seul point de vue philosophique où nous avons résolu de nous placer ici.

M. Guénon voudrait que l'Occident dégénéré allât demander à l'Orient des leçons de métaphysique et d'intellectualité. C'est seulement au contraire dans sa propre tradition et dans la religion du Christ, que l'Occident trouvera la force de se réformer lui-même en l'ordre véritable, et d'enseigner l'orgueilleuse sagesse de l'Orient. Et si le pseudo-orientalisme théosophiste dont la propagande inonde actuellement l'Occident représente pour l'intelligence une menace de déliquescence et de corruption radicale, il faut bien avouer que le remède proposé par M. Guénon, — c'est-à-dire, à parler franc, une rénovation hindouiste de l'antique Gnose, mère des hérésies, — ne serait propre qu'à aggraver le mal.

NOËLE MAURICE-DENIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. JONNART

TOUTES les fois qu'il s'agit de choisir, parmi le haut personnel politique, quelqu'un pour une fonction suprême, ambassade ou haut-commissariat, gouvernement général ou ministère, présidence du Conseil, voire présidence de la République, il y a des gens qui, immédiatement, murmurent « Jonnart ». Et de nombreux auditeurs opinent aussitôt du bonnet.

« On peut toujours, disait quelqu'un qui exagère, faire appel à Jonnart parce que cela n'engage à rien, et qu'on peut toujours voir venir. » Évidemment, dans un régime assez instable, où le seul but de beaucoup et le fin du fin des politiques paraît être de gagner du temps, ce n'est pas un mince mérite que de faire un intérimaire passable, apte à tous les hauts postes dont il peut être question. Et ce n'est pas non plus peu de chose, dans une démocratie, que de ne pas susciter l'envie, et de ne soulever, pour chaque candidature posée, que le minimum d'objections.

Cela dit, nous croyons certainement que M. Jonnart, qui est un administrateur de valeur, est capable d'autre chose que d'assurer des intérims, ou de prêter son nom à des opérations de concentration. Mais c'est un fait qu'en dehors du gouvernement général de l'Algérie, qu'il a très longtemps occupé, il n'a fait que passer au ministère, ainsi qu'au commissariat d'Athènes ou à la Commission des réparations, et personne ne croit sérieusement qu'il doive s'éterniser à l'ambassade du Vatican.

M. Jonnart est un vieux républicain modéré. On comprend tout ce que pouvait signifier ce mot vers 1880 *: vieux républicain. L'âge n'y fait rien; on peut être vieux républicain à vingt-cinq ans. Fonctionnaire éminent dès cet âge, et député à trente-deux, M. Jonnart représenta toujours le parti républicain dans un département où toutes les forces de ce parti, sans distinction de nuances, étaient dès longtemps engagées contre la droite, maîtresse jusqu'alors de la situation, et triomphante encore par intervalles. Fils d'un vieux républicain qui avait opiniâtrément combattu l'Empire, adversaire héréditaire des Levert, des Pâris et des Lefebvre du Prey, M. Jonnart était donc, de tout temps, un républicain indiscutable, moins discuté même que M. Ribot, lequel avait, sinon servi l'Empire, du moins servi la France, sous l'Empire. C'est ce qui lui permet d'être modéré en toute liberté. Il y a des partis qui ont besoin de tenir en réserve des personnalités de cette nuance, lorsqu'il faut donner certains gages. Le parti opportuniste est de ceux-là, et M. Jonnart, précisément, semblait né tout exprès pour y représenter une personnalité de cette nuance. Son alliance avec la très catholique famille des Aynard le classa définitivement comme un opportuniste conservateur et les avenues du pouvoir s'ouvrirent toutes grandes devant lui.*

Ministre des Travaux publics de Casimir-Perier en 1893, *il fit ensuite un très long séjour à Alger comme gouverneur général. Tout jeune, il avait été déjà chef de cabinet du gouverneur général Tirman, puis, il avait été placé à la tête des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur. Lorsqu'il fallut donner un successeur à Cambon, à Laferrière et à Lépine, M. Jonnart parut admirablement désigné. Son administration fut heureuse, et, n'ayant point de compétence spéciale pour l'apprécier, affirmons simplement qu'elle souleva le minimum de critiques et recueillit généralement, dans les milieux spéciaux, le maximum de louanges. M. Jonnart, qui n'avait cessé d'être député de Saint-Omer que pour devenir sénateur en* 1909, *fut ministre une seconde fois, en* 1913, *dans le ministère Briand que le Sénat renversa sur la réforme électorale. Il fut ministre des Affaires étrangères et le fut sans éclat, puisqu'au bout de deux mois il fallut en revenir à M. Pichon. M. Jonnart, qui, entre temps, était retourné en Algérie, fut appelé pendant la guerre, lorsque la coupe hellénique fut pleine, à la délicate mission de débarquer Constantin. Il le fit avec une fermeté dont le besoin se faisait sentir, encore qu'il n'eût accompli que la moitié de sa tâche en laissant Constantin partir pour la Suisse d'où il est revenu : l'infirmité du libé-*

ralisme est l'imprévoyance. M. Jonnart retourna encore en Algérie, où il devait avoir pour successeur M. Abel, lorsque M. Clemenceau lui confia le premier ministère des Régions libérées, dont il se démit au bout de quelques jours pour cause de grippe, et où il fut remplacé par M. Lebrun. Il ne devait pas rester beaucoup plus longtemps à la Commission des réparations, dont il fut le premier président avant M. Poincaré et qu'il quitta promptement pour se consacrer tout entier, disait-il. à la reconstitution des régions dévastées. Mais, quand il vit que M. Loucheur entendait s'en charger tout seul, il accepta de partir pour Rome. Sur ces entrefaites, en effet, M. Briand, qui passait pour l'homme du bloc des gauches, se trouva à un tournant de son ministère, et estimant habile de donner un gage à la droite et au centre, il ressuscita d'un trait de plume l'ambassade du Vatican, qu'il avait toujours combattue. Il l'offrit à M. Jonnart. M. Jonnart se fit prier un peu, puis il partit pour Rome. Il y est encore. Pour combien de temps?

La carrière parlementaire de M. Jonnart n'est pas très instructive. Sa fonction en Algérie lui a permis, étant dans la position de congé, de ne point prendre parti dans les grands scrutins qui ont classé ses contemporains. Mais, aussi bien, la carrière parlementaire de M. Jonnart n'importe-t-elle pas, non plus que les services administratifs qu'il a pu rendre dans tel ou tel poste.

M. Jonnart est un grand bourgeois, et il n'est que cela. Et c'est parce qu'il n'est que cela, par son passé, sa culture, sa tradition, par sa fortune, ses affaires, ses conseils d'administration, son action et sa politique, qu'il est inutile de le scruter et de le définir plus longtemps. Cela suffit. Sera-t-il le gouvernement? Nous savons que son gouvernement sera celui de la grande bourgeoisie, comme nous savons que l'action politique à laquelle il prête son nom représente les tendances de la grande bourgeoisie.

M. Jonnart est instruit et cultivé. Il a de la courtoisie, de l'autorité et du prestige. Il est d'une honnêteté indiscutable et traditionnelle. C'est aussi un patriote qui peut être énergique dans telle occasion déterminée.

Mais il a, précisément, avec toutes les qualités de la haute bourgeoisie française, avec tout ce qu'apporte la participation de cette haute bourgeoisie à l'oligarchie financière qui est le gouvernement réel, mais anonyme de ce pays, il a le défaut essentiel de cette haute classe : le manque de vues politiques nettes, et l'absence de caractère.

Nous ne discuterons pas M. Jonnart, personnage considérable de l'oligarchie financière. Ce serait discuter, et ce n'est ni le lieu ni le

moment, quelle part les grandes entreprises industrielles et financières, la banque, la métallurgie et les mines, les assurances et les transports, peuvent légitimement avoir dans le gouvernement d'une démocratie, et quelle tendance économique et sociale elles doivent s'efforcer de faire prévaloir.

Nous préférerons juger M. Jonnart, — après ce que nous avons dit de sa personne, — par le parti auquel il a donné son nom, et qui n'est, en somme, que l'Alliance démocratique, revue et augmentée. Ouvrir la République toute grande, jusqu'aux confins du sectarisme valoisien et de l'opposition monarchique avérée, telle était l'idée de M. Jonnart, républicain, libéral, riche et conservateur. En réalité, le résultat le plus tangible de l'opération, c'est la collaboration officielle au Radical *du secrétaire général de l'Alliance démocratique (nouveau parti Jonnart). C'est aussi le désaveu formel, par le « parti Jonnart », dans toute élection partielle où il existe un candidat radical, de tout candidat républicain soupçonné d'attaches religieuses ou de passé progressiste. Opération systématique, ou crainte, bien « haute-bourgeoisie », de ne point paraître assez à gauche? Le « parti Jonnart » n'est guère que l'éditeur responsable du parti radical, rajeuni et reconstitué. Le « parti Jonnart » a l'amnistie facile et la clairvoyance courte. Entre M. Charles Benoist, par exemple, et M. Doumergue, nous croyons qu'il n'hésiterait pas. Cela juge le parti Jonnart. Et si on nous dit que le « parti Jonnart » ne ferait cela qu'à l'insu ou sans le gré de M. Jonnart, nous trouvons que c'est une circonstance aggravante pour le caractère de M. Jonnart, chef de parti.*

***

Comment travaille M. Paul Bourget.

A l'heure qu'il est, M. Paul Bourget en est à sa quarante-septième année de vie littéraire et à son cinquante-septième volume en librairie. Et *Un drame dans le monde*, le dernier paru, n'est pas pour autoriser ses détracteurs à prétendre qu'il soit à son déclin. Une telle vigueur de talent, une telle immunité contre les atteintes de l'âge ne laissent pas que d'impressionner, surtout les nouveaux-venus à la littérature. Inquiets de maîtres sur qui se modeler, plus d'un, sans doute, se préoccupe de le prendre en exemple. Car si sa puissance intellectuelle lui appartient en propre, sa puissance de travail peut être atteinte, pourvu que l'on en ait la volonté.

M. Paul Bourget travaille, tous les jours, durant deux heures et demie ou trois heures, le matin. Pas davantage. Et cela doit s'entendre de son travail de composition à proprement parler. Autrement, il faudrait dire que son activité intellectuelle n'est interrompue que par son sommeil. Attentif à se préserver des incommodités physiques dont pourrait être ralentie ou interrompue sa tâche quotidienne, il met en état son organisme par une séance de boxe ou d'escrime, après son petit déjeuner. Une longue bande de tapis caoutchoutée étendue dans son cabinet de travail le transforme, pour un bon quart d'heure, en salle d'armes. C'est, dit-il, sa pilule musculaire de chaque jour. Et, le maître d'armes congédié, le tapis roulé, les journaux du matin parcourus, la séance commence.

Il n'a pas toujours eu cette bonne distribution de son effort producteur. Dans sa jeunesse, quand il devait assurer son gagne-pain par des leçons dans les boîtes à bachot du Quartier-Latin, il a suivi le fâcheux exemple de Balzac en ses débauches de labeur nocturne. Il se levait à cinq heures du matin ; il préparait du café, et écrivait fièvreusement, sous la lampe, les poèmes de *la Vie inquiète*, d'*Édel*, des *Aveux*, dans son modeste logis de la rue Guy-de-La-Brosse, au-dessus du Jardin des Plantes où il a fait méditer, au professeur Adrien Sixte du *Disciple*, sa *psychologie de Dieu*. Et à huit heures, il s'arrachait à ses effusions poétiques pour courir à sa corvée.

Depuis des années, M. Paul Bourget emprunte, pour écrire, la main d'un secrétaire. Il dicte, tantôt allant et venant dans son cabinet, tantôt étendu sur un divan chargé de coussins. Et, le plus souvent, il recopie de sa main le texte qu'il a dicté. Moyen de revision comme un autre et d'amélioration de son premier jet. Cette méthode a bien des avantages et correspond à l'art d'écrire tel qu'il le conçoit. Il veut être intelligible avant tout : aussi s'est-il fait une langue dépouillée, un peu nue, non dénuée de chaleur et de force, langue de philosophe et de savant qui décrivent des phénomènes et les montrent tels qu'ils sont.

La dictée, au lieu de l'écriture personnelle, convient donc à une langue qui ne vise qu'à l'expression simple, naturelle, exacte. Elle permet à l'auteur « de parler » son récit, sa scène, son tableau et, en quelque sorte, de les éprouver phrase par phrase, puisqu'il les énonce et les entend, tout en les prononçant mentalement. Il semble qu'il soit plus difficile de dérouler ainsi l'enchaînement de sa pensée que de la voir fixée sur le papier. M. Paul Bourget ne connaît pas cette difficulté. Rien ne brise le fil de son idée. Une visite peut momentanément l'interrompre, ou le recours à un texte et les

longues digressions qui parfois s'ensuivent. Le visiteur reconduit, le texte lu et commenté, il reprend, le plus souvent, sans peine, son idée au point où il l'a laissée.

Ce n'est même pas assez de dire que M. Paul Bourget parle ce qu'il dicte. Il le mime, l'agit, l'éprouve. Il est le personnage même qu'il construit, pièce à pièce. Il s'en donne les inquiétudes, les douleurs, les larmes. C'est ainsi qu'un jour, pendant qu'il écrivait son drame *l'Émigré*, il vivait si fort la fière et douloureuse mélancolie du marquis de Claviers-Grandchamp, que sa voix, soudain, s'altéra, ses paupières se mouillèrent.

— Excusez-moi. Mais, que voulez-vous? expliqua-t-il, cet homme, je l'aime! Il est toute la vieille France qui souffre et se tait. Il a bataillé du temps de la Ligue. Il a servi sous Condé et Luxembourg. Il a chargé avec la maison du roi à Fontenoy. Il a été outragé avec Louis XVI, le 20 juin, par la canaille, et guillotiné après lui. Il a été le champion d'une idée qu'il a maintenue magnifiquement et sans espoir, forçat de son oisiveté somptueuse et obligatoire. Et il m'arrive de trop sentir l'injustice de son infortune.

L'acteur de profession ne se donne pas plus de mal pour entrer dans son personnage. Et c'est dans tous les personnages d'une même scène de roman ou de drame que M. Paul Bourget entre, ainsi, alternativement. Cette peine qu'il prend de se hausser à la température morale des êtres imaginaires qu'il veut vivants indique assez qu'il « opère à chaud ». Tant qu'il ne se sent pas lui-même au degré d'exaltation intérieure où doit les élever leur situation, il recommence. Et parvenu lui-même à cet état pathétique, c'est leur propre langage qui lui vient, celui qui doit leur être naturel, le langage même de la passion, haletant, haché, parfois en conflit avec la syntaxe, mais dru, âpre et tout d'un jet.

Quand on le voit aux prises avec de trop longues difficultés, dans cette recherche tenace d'un accord intérieur avec les sensations qu'exige la situation d'où jaillit leur seule expression convenable, on serait mal venu de l'engager à se contenter plus aisément.

— Conseiller dangereux que vous êtes! s'écrierait-il. Savez-vous pourquoi on n'achète de yachts qu'en Angleterre? Un de mes amis vient d'en acheter un, et il m'en a donné la raison. L'ouvrier anglais est ainsi fait qu'il ne manquera jamais d'enfoncer une vis ou un boulon dans la charpente d'un bateau, à la place prévue, sans en discuter l'utilité. Il lui suffit de savoir qu'une place attend son boulon ou sa vis pour qu'il les y mette. Il y aura peut-être un jour, une heure où la résistance du navire et le salut des passagers en dépendront. Et l'ouvrier anglais les enfonce. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent,

des ouvriers français s'en dispenseraient. Voilà pourquoi on n'achète des yachts qu'en Angleterre.

C'est aussi pourquoi M. Paul Bourget ne néglige aucune précaution, pas même la plus minime, pour préserver ses œuvres de toute négligence et de tout accident.

Il est heureux qu'il ne livre à l'impression que des manuscrits complètement achevés. Sans quoi, quels mécomptes de ses imprimeurs renouvelés de Balzac ! La page, la scène les plus définitivement arrêtées, tant qu'il ne s'en est pas dessaisi, risquent d'être bouleversées et rebâties à nouveaux frais. On connaît, dans *l'Emigré*, la discussion des officiers sur la conduite à tenir dans un inventaire d'église imminent. Vingt versions différentes, peut-être, en ont été écrites par M. Paul Bourget. Il y en avait une enfin que l'on commençait à répéter à la Renaissance. Or, un matin, il dit à un visiteur que je connais bien :

— Vous savez, la scène des officiers? Je crois, cette fois, que je la tiens.

— Vous y avez touché encore?

— J'ai déjeuné, hier, avec un capitaine de dragons. Nous avons parlé inventaires, discipline. Je lui ai demandé ce qu'il allait faire de son après-midi. Il était libre. Je l'ai amené chez moi. Nous avons joué la scène, tous deux, ici, dans mon cabinet, comme si nous avions été commandés, le lendemain, pour Hugueville. Maintenant, ça y est. La scène est faite.

Sa documentation n'est pas moins minutieuse que son élaboration immédiate. On peut voir quelle science hippique, celle du cavalier et même du maquignon, il révèle dans *l'Écuyère*. Son assiduité aux soirées de l'ancien Cirque d'Été, en compagnie de Barbey d'Aurevilly, lui avait été une occasion de prendre quelque idée du cheval. Je crus devoir le féliciter, néanmoins, du cours complet d'hippologie qu'il avait eu le courage de se faire donner.

— Oh ! me dit-il en riant, je n'ai pas eu besoin de cours. Durant mon voyage en Grèce, je dus user d'un cheval. Je pris le goût de l'équitation. Rentré à Paris, j'en ai fait régulièrement, pendant des années. Et vous ne voudriez pas que j'aie négligé cette occasion d'apprendre la technique du cheval, avec les mœurs et le lexique du monde des écuries.

Même lorsque des traités théoriques lui ont procuré une notion complète d'une matière dont il doit user dans un roman ou dans un drame, il ne s'en tient pas à la connaissance livresque qu'il en a acquise. Il n'a de repos qu'il n'ait mis la main sur un spécialiste. On se souvient que dans *le Démon de midi*, il explique par l'*acedia* les

brusques ravages de l'amour dans l'âme si chrétienne du quadragénaire Louis Savignan. M. Paul Bourget avait dépouillé, notamment, un vénérable dictionnaire de la Vie ascétique, pour y apprendre que l'*acedia* est un état de sécheresse qui afflige les âmes religieuses, les prive de la présence sensible de Dieu en elle et de tous les attraits de la piété. Mais il ne voulut pas se contenter de textes arides.

— J'ai mon *acedia*, je la tiens, me dit-il, tout joyeux, un matin, pendant qu'il travaillait au *Démon de midi*.

Il me tendait cinq ou six feuilles de papier couvertes d'une écriture fine et serrée. Et il m'expliqua :

— Hier, j'ai rencontré, à l'église Saint-Sulpice, un prêtre que j'ai abordé. Je lui ai avoué ma préoccupation de cette question de l'*acedia*. J'avais la bonne fortune d'être tombé sur un homme versé dans la matière. Après en avoir disserté ensemble, il m'a promis une consultation. Et la voilà.

On n'ignore pas que ses connaissances en médecine, et particulièrement de la médecine en fonction de la psychologie, lui ont valu d'être surnommé, par le professeur Dieulafoy, le docteur Bourget. Il était donc parfaitement en état d'établir l'accès de délire onirique conséquent au paludisme contracté par Charles Jaubourg, de *l'Émigré*, dans ses chasses au lion, en Afrique. M. Paul Bourget, pendant qu'il établissait cette scène, alla passer, cependant, un après-midi à l'Hôtel-Dieu.

— J'ai eu de la chance, raconta-t-il le lendemain.

— Vous avez trouvé un paludéen à l'hôpital?

— Non. Mais le jeune médecin à qui j'étais adressé est rentré, depuis peu, d'une exploration au centre de l'Afrique. Il a eu, précisément, à soigner des paludéens. Il m'a communiqué toutes ses notes d'où il est en train de tirer la matière d'une prochaine communication à l'Académie de médecine.

Quand M. Paul Bourget a imaginé la liturgie moderniste que l'abbé Fauchon, dans *le Démon de midi*, a adoptée pour son église schismatique, il a dépouillé d'abord consciencieusement les auteurs qui ont traité des rites de la primitive Église. Mais il n'a pas dédaigné là-dessus les indications d'un ecclésiastique fort connu pour sa collaboration littéraire à diverses revues. Un fabricant de meubles du faubourg Saint-Antoine l'a initié à la vie intérieure d'un atelier parisien d'ébénisterie, pour *la Barricade*. Il lui a communiqué ses observations de trente années de patronat sur le caractère professionnel des ouvriers d'art, il lui a appris leur vocabulaire technique. M. Paul Bourget estime que le dialogue d'une pièce doit reproduire, aussi exactement que possible, le langage parlé, qu'il distingue du

langage écrit. Chaque fois qu'il était dans la rue, pendant qu'il écrivait *la Barricade*, s'il apercevait des ouvriers devant lui, il ne manquait pas de se mettre à portée de leur voix. Et il les écoutait pour surprendre l'attaque et la coupe de leurs phrases, leurs locutions, leurs intonations, et même leurs gestes. Et on peut être sûr qu'il a engagé de longues conversations avec quelque vieil ébéniste de son quartier qui a ressemblé à Gaucheron comme un frère. Il n'est probablement aucun des innombrables personnages qu'il a imaginés dont il n'ait eu, d'abord, ou dont il n'ait cherché, après, quelque modèle vivant.

Félicien Pascal.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'exécution du traité de paix, 16 juin. — *La haute commission interalliée à Berlin est saisie d'une protestation du docteur Brandt, intérimaire du commissaire du Reich, contre le maintien des sanctions.*

18 juin. — *La commission interalliée en Haute-Silésie présente un nouveau plan de repli pour hâter l'évacuation réciproque des territoires contestés. Les Polonais acceptent, tandis que les Allemands refusent. Devant l'intransigeance du général allemand Hœfer, la commission avait prescrit, la veille, aux détachements de Korfanty, d'arrêter leur repli.*

21 juin. — *Protestation des ambassadeurs de France et d'Angleterre à Berlin contre la rébellion du général Hœfer. Le cabinet décide d'envoyer une délégation auprès de celui-ci pour l'engager à se soumettre.*

27 juin. — *Le général Hœfer se décide à s'incliner devant les prescriptions de la commission interalliée. Les troubles continuent néanmoins en Haute-Silésie.*

Le 30 juin, date fixée pour l'accomplissement définitif du désarmement de l'Allemagne, une armée allemande forte de 40 000 hommes parfaitement équipés continue à faire la guerre en Haute-Silésie, et, en Bavière, se sont réfugiées toutes les sociétés militaires de l'Empire dissoutes et reconstituées sous d'autres noms.

30 juin. — *Au Reichstag, le docteur Rosen, ministre des Affaires étrangères, proteste contre le maintien des sanctions. Ainsi se précise la manœuvre qui consiste à obtenir que cette question, ainsi que celle de Haute-Silésie, soit tranchée en faveur de l'Allemagne pour que le chancelier Wirth reste au pouvoir.*

Angleterre, 17 juin. — *Arrivée à Paris de lord Curzon, qui a une entrevue avec M. Briand. Le referendum des mineurs donne une majorité favorable à la continuation de la grève.*

21 juin. — *Réunion de la Conférence impériale de Londres, à laquelle participent tous les Dominions de l'Empire britannique. La question du renouvellement de l'alliance avec le Japon y fait l'objet des discussions. Les Dominions n'envisagent pas la question de la même manière que la métropole et ont une tendance à tenir compte et à se rapprocher du point de vue américain.*

Autriche, 20 juin. — *M. Schrober, ancien préfet de police, forme son gouvernement sous les auspices des Alliés avec la neutralité des partis pangermanistes, pour tenter l'expérience du sauvetage financier de l'Autriche.*

Grèce et Turquie, 19 juin. — *Les Alliés invitent une fois de plus la Grèce à accepter leur médiation.*

26 juin. — *Le gouvernement grec rejette les propositions de médiation des Alliés.*

27 juin. — *L'armée grecque est obligée, devant la pression des Turcs kemalistes, d'évacuer la ville d'Ismid.*

Finlande, 24 juin. — *En dépit du désir des habitants des îles Aland d'être rattachés à la Suède, le Conseil de la Société des Nations a décidé d'attribuer les îles à la Finlande.*

Italie, 27 juin. — *M. Giolitti, n'ayant obtenu qu'une majorité de 34 voix à la Chambre, sur la question de la politique étrangère, remet sa démission entre les mains du roi. La politique du comte Sforza, liée avec celle de la France en Haute-Silésie, a été désapprouvée par les socialistes, ainsi que par les amis de M. Salandra, les nationalistes et les fascistes. Ces derniers se sont révélés une force agissante de la nouvelle Chambre avec laquelle il faudra compter.*

Yougo-Slavie, 29 juin. — *Dans la même journée où la Constituante avait adopté la constitution du nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes, une bombe a été lancée par un communiste contre le prince régent Alexandre. Celui-ci n'a pas été atteint.*

A. M.

Le Gérant : Robert Tisné.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 26620.